

ORIGINES
DES
BASQUES

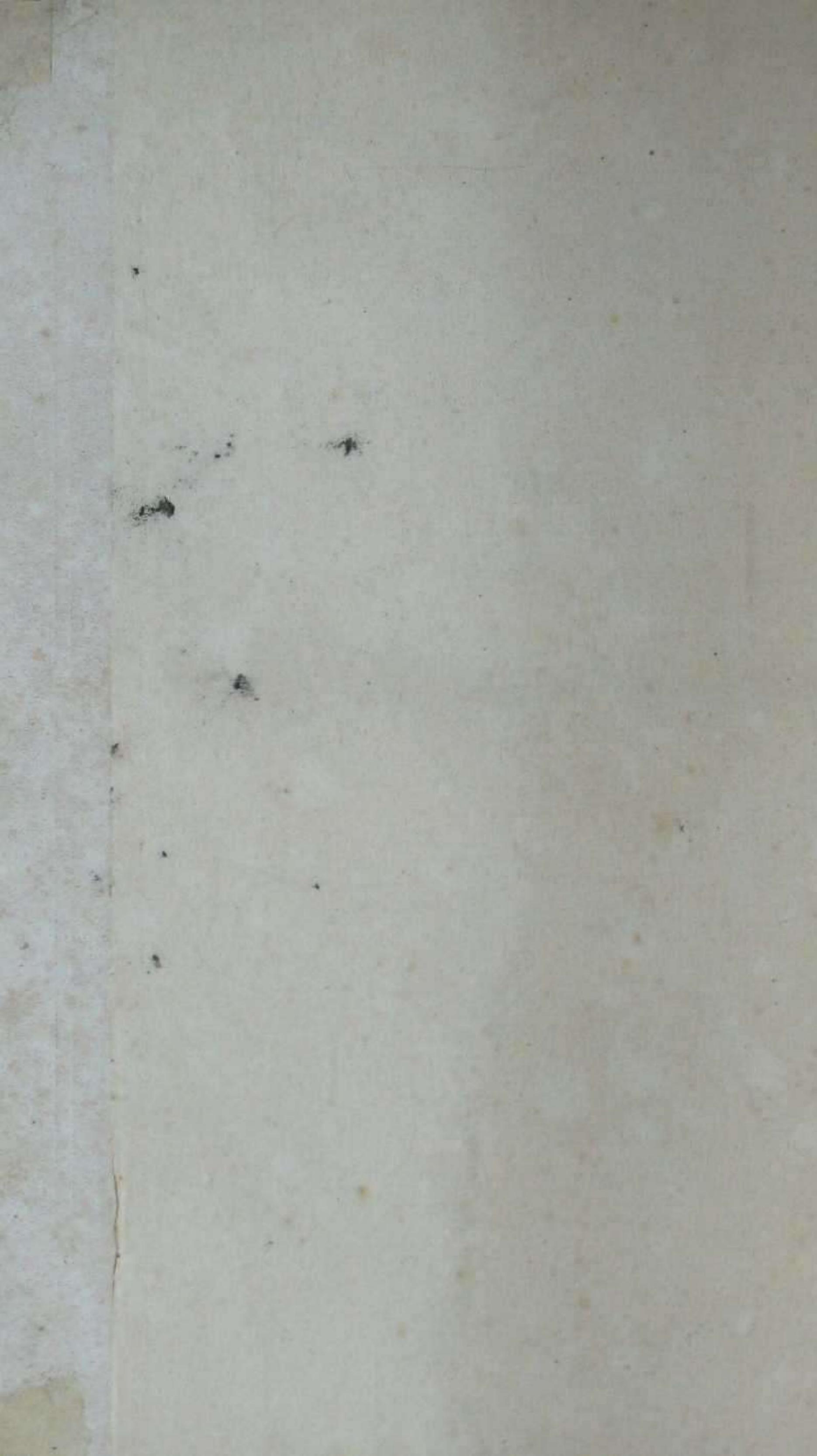
DE FRANCE
ET D'ESPAGNE

PAR
D.-J. GARAT

Vide, noli esse incredulus.

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE & C^{ie}
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N^o 77

—
1869



Ej. incompleto.
Zengo Aro completo.

ORIGINES

DES BASQUES

DE FRANCE ET D'ESPAGNE

MONTPELLIER. — TYPOGRAPHIE BOEHM ET FILS.

M-9799
R-4276

ATV

2707

ORIGINES

DES

BASQUES

DE FRANCE

ET D'ESPAGNE

PAR

D.-J. GARAT

Vide, noli esse incredulus.



PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE & C^{ie}

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N^o 77

—
1869



AVANT-PROPOS

Les Basques, comme les bergers de Virgile, poétisaient, à mes yeux, les hommes de la campagne. Les touristes à qui je le dis s'accordaient à trouver que les Basques ne ressemblaient ni aux paysans de la France, ni à ceux de l'Espagne ; mais, pas plus que moi, ils ne pouvaient indiquer les causes de la dissemblance.

Les Basques ont eu des historiographes en Espagne. J'appris leurs noms, je lus leurs livres ; ma surprise augmenta. Ces livres, pour la plupart, annonçaient que les Basques descendaient d'Adam et Ève par une filiation ininterrompue. Sur quelles données acceptables cette assertion avait-elle été formulée ? Les livres n'étaient pas explicites à cet égard.

Pour éclairer la question, pour la résoudre, j'étendis le cercle de mes recherches. Après les livres des glorificateurs du peuple basque, je lus les vieilles chroniques de l'Espagne et du midi de la France, les historiens de la Rome antique, et tous les auteurs modernes aux livres desquels apparaissait, avec le nom des Basques, le nom des peuples qui ont jusqu'à nos jours vécu à proximité des Basses-Pyrénées. J'avais recueilli des notes en grand nombre ; je les triai ; je les classai ; je les grossis de mes commentaires ; j'avais fait un livre : le voici.

Dissipera-t-il les ténèbres dont l'origine des Basques est entourée ?

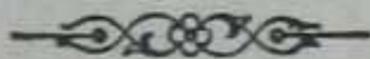
Je voudrais au moins qu'il inspirât à plus savant que moi la résolution de se livrer à la même étude, et qu'il aidât à la compléter.

Que mon livre ne soit donc pas la voix qui crie dans le désert ! — Regardez, et de parti pris ne soyez pas incrédule.

LES BASQUES

DE FRANCE ET D'ESPAGNE

LEURS ORIGINES



CHAPITRE PREMIER

Les Basques modernes.

SOMMAIRE. — Position géographique du pays basque. — Les Basques de France et d'Espagne. — Leur portrait par Voltaire, Rienzi, MM. de Quatrefages, Michelet, etc., etc.

Les Basques ne ressemblent et ne se rattachent à aucun des peuples qui ont formé les nationalités de l'Europe moderne. — D'où viennent-ils?

Le pays basque de France est limité à l'est par l'ancienne province du Béarn, à l'ouest par le golfe de Gascogne, au nord par les communes de l'arrondissement de Bayonne. Il est séparé des provinces basques espagnoles : l'Alava, le Guipuscoa, la Bis-

caye et la Navarre, par des démarcations conventionnelles. Ce n'est qu'en 1858 que ces limites ont été précisées par une Commission qu'instituèrent les gouvernements de France et d'Espagne.

Le pays basque de France formait, il y a moins d'un siècle, un État indépendant, non de droit, mais de fait ; il avait échappé à l'action envahissante du gouvernement qui, bien avant 1789, étreignit la vie locale de nos provinces, et restait isolé en vertu de franchises que le livre des Coutumes, publié en 1504 par du Moulin, n'a pu faire connaître, parce que, dit l'auteur, elles avaient été « esdirées ».

Il n'en avait pas été autrement pour les provinces de l'Alava, du Guipuscoa, de la Biscaye et de la Navarre. Bien que les titres de leurs franchises eussent aussi été égarés, les Basques espagnols avaient résolûment tenu à leur indépendance. Ils prétendaient former une nationalité distincte, et ne voulaient appartenir à l'Espagne que par les liens de la fédération. Les rois d'Espagne, qui n'admettaient pas leur autonomie, travaillaient à l'anéantir quelquefois par les armes, plus souvent par une politique patiente ; mais comme, malgré les résultats heureux obtenus, ils avaient évité d'intervenir dans l'administration des provinces scissionnaires, ils laissèrent à leurs habitants la satisfaction de penser et de dire

que leurs prétentions étaient fondées et admises. Ces conditions subsistent en partie : les Basques au sud des Pyrénées jouissent encore de leurs antiques *fueros*.

Les Basques, qu'ils appartenissent à la France ou à l'Espagne, avaient, leur nom l'indique, la même origine. Avant leur adjonction aux deux grands États, ils avaient formé une fédération indépendante; lorsque les liens en furent rompus, que les Basques devinrent Français ou Espagnols, les anciens confédérés furent influencés par leurs rapports avec leurs patries officielles, mais non pas de la même manière. Les Basques espagnols occupaient un territoire plus étendu et plus fertile que les Basques de France, et, autrement que ceux-ci, étaient groupés en plusieurs villes importantes. Progressivement, ils s'intéressèrent aux actes politiques de la Péninsule, à son industrie, à son commerce. Leur physionomie s'altéra, leurs habitudes se modifièrent, leur idiome perdit du terrain; il cessa d'abord d'être en usage dans les grands centres; il en est même arrivé à n'être plus compris dans les campagnes de l'Alava.

Les Basques annexés à la France durent à leur éloignement des centres populeux et de l'action gouvernementale d'échapper, sinon à toute dépendance politique, du moins à un complet fusionnement; plus longtemps que les Basques d'Espagne, ils gardèrent

et gardent encore intacte leur physionomie originelle.

Les Basques de France, selon qu'ils vivaient à l'intérieur du pays ou sur les bords de l'Océan, étaient agriculteurs ou marins.

Le peu de fertilité des Pyrénées ne permettait guère aux premiers de retirer de leurs cultures et de demander à leurs troupeaux des produits supérieurs aux besoins de la consommation locale. Les échanges, auxquels les peuples modernes sont redevables de l'entente bienveillante qui les unit de plus en plus étroitement, leur étaient interdits. Ils étaient pauvres, mais ils n'étaient pas avides de richesses; et, comme ils n'admettaient pas qu'il existât un pays plus beau que le leur, ils vivaient heureux dans leur étroit domaine, s'appliquant à rester toujours les mêmes. Quant aux Basques du littoral, ils étaient pauvres autant que leurs frères de l'intérieur. Ce n'était jamais en qualité d'armateurs, rarement même en qualité de patrons, qu'ils allaient à la mer. Ceux que tourmentaient « le désir de voir et l'humeur inquiète » s'embarquaient comme passagers ou comme matelots. Ils trouvaient à Saint-Jean-de-Luz et à Bayonne, plus tard à Bordeaux, des navires armés pour la pêche de la baleine et de la morue; passagers, ils allaient aux Amériques; ils y cherchaient et y faisaient parfois fortune en défrichant les solitudes de la Plata, et concouraient ainsi à la fondation de la république Argentine.

Ces migrations, qui s'élèvent chaque année à plusieurs milliers d'individus, ont dans le pays excité de légitimes inquiétudes. Le Conseil général des Basses-Pyrénées s'est plaint de l'amoindrissement d'une population éminemment propre aux travaux agricoles ; mais ni les doléances officielles, ni le poème que M. Hiribarren publia dans le but de retenir ses compatriotes en leur pays, n'ont produit les résultats souhaités.

Il est à propos de tenir compte d'un certain nombre de Basques qui, ne s'occupant pas d'agriculture, qui, n'émigrant pas et n'étant pas marins, avaient tout autant que les derniers le goût des aventures. Ils le satisfaisaient en se livrant, avec plus de succès que de revers, à une industrie pleine d'émotions et de périls : à la contrebande de France en Espagne et d'Espagne en France.

Pour donner à comprendre comment les rapports des Basques ne s'étaient pas étendus du côté de la France, il suffirait de dire qu'à la révolution de 1789 il n'existait pas de service régulier de voitures entre Bayonne et Bordeaux ; le plus grand nombre des Basques que leur amour pour leurs montagnes n'y aurait pas retenus, auraient été contraints par leur pauvreté de renoncer à de lointains voya-

ges. Plus tard, les messageries qui s'organisèrent entre les deux villes cotèrent les transports à des prix excessifs. C'était un obstacle auquel s'ajoutait, pour des hommes ennemis de toute contrainte, l'ennui des lenteurs du trajet à travers le Sahara des Landes ; aussi les Basques que la médiocrité de leur fortune ne condamnait pas à cheminer à pied, voyageaient-ils à cheval. Leurs pâturages nourrissaient ces chevaux que les vers de Silius Italicus ont célébrés : « Son cheval est petit ; ce n'est point un cheval de guerre ; mais son allure est douce ; elle est rapide quand l'étrier l'aiguillonne ; il traîne sans secousses le char auquel on l'a attelé¹. »

Les Basques, qui, au temps des Romains, avaient déjà justifié leur réputation d'excellents cavaliers, avaient pourtant, il faut le croire, depuis longtemps renoncé *aux chars* dont Silius Italicus leur attribue l'usage ; ils étaient devenus tellement étrangers aux choses du bien-être adoptées autour d'eux, que l'importation, en 1746, d'une élégante voiture remontant la Nive dans une barque, parce que l'état des chemins

¹ « Hic parvus sonipes nec Marti notus ; at idem
 » Aut inconcusso glomerat vestigia dorso,
 » Aut molli pacata celer rapit esseda collo. »

obligeait à la transporter de la sorte chez un riche novateur, constitua un événement dont ils ont gardé le souvenir. Naguère encore les chemins du pays basque étaient impraticables. Dans les anciennes voies qui rayent les flancs des montagnes et qui témoignent de l'importance des travaux récemment effectués, la voiture la mieux suspendue eût infailliblement été brisée. Aussi le pays basque se révélait-il exclusivement à ceux qui le visitaient à cheval et surtout à pied.

Ce dernier mode qui, au jugement de J.-J. Rousseau, prépare et fait naître les plus douces émotions, parce qu'il ne permet pas d'aller vite et qu'il oblige à s'arrêter souvent, était celui que préféraient les Basques. Les sentiers de leur pays étaient, il est bien vrai, remplis d'obstacles et de casse-cou redoutables ; mais ils étaient bordés de frais buissons, ils étaient pleins d'ombre, de fleurs, et sillonnés d'eaux murmurantes ; à leurs détours, ils offraient la surprise de paysages enchanteurs.

Pour aller à une *frairie*, à une partie de paume, les Basques, en longues files, bâton en main, béret à l'oreille, veste à l'épaule, s'y engageaient résolument ; ils s'y mêlaient aux belles dames juchées sur des cacolets. Les groupes heureux qui formaient ces caravanes jetaient aux échos des montagnes des chants de jeunesse, de folie et d'amour. C'était charmant, c'était pittoresque ; on comprend toute-

fois que, dans de telles conditions, le pays basque restât fermé et inconnu.

Le cacolet, la voiture des dames basquaises lorsqu'elles allaient aux *frairies* ou à la messe, et qui, à Bayonne, stationnait à la porte d'Espagne pour s'offrir aux voyageurs qui s'aventureraient dans la montagne, a cessé d'exister et n'est guère aujourd'hui connu que parce qu'il sert au transport des blessés de nos armées. Si, malgré nos récentes guerres, on admet que les peuples sont près de reconnaître qu'il est impie de s'entr'égorger, le nom de cacolet ne révélera plus son usage. La description que j'en ferai le sauvera-t-il de l'oubli? Je ne puis le croire. Voici pourtant ce qu'était l'appareil et son emploi au pays basque.

Une mule dont le collier retentissait de grelots, dont la tête et les flancs étaient ornés de houppes de laine, portait, accroché à chaque côté d'un bât, un double panier ouvert par devant. Ces paniers étaient remplis de fougère en manière de coussins. Si l'on voyageait à deux, chacun des voyageurs se casait, jambes pendantes, dans l'un et l'autre fauteuil rustique ; si l'on était seul, le conducteur — le plus souvent une basquaise — prenait place dans le panier

vide pour faire contre-poids. La mule était alors lancée à grands cris et à grands coups de fouet; elle trottinait, et ses clochettes et ses grelots tintaient, et la cacoletière, souvent jolie, toujours jeune et gaie, chantait ou sifflait, et, dans l'intervalle, vous assourdissait des plus folles questions, quand elle ne vous agaçait pas de ses œillades.

La révolution de 1789 pouvait seule modifier un tel état de choses, obliger les Basques à sortir de leur abstention séculaire, à ne plus vivre en dehors de la nation. Elle procéda sans hésitation à la réforme; elle réunit leur pays au Béarn et à une partie des Landes pour former le département des Basses-Pyrénées, et anéantit ainsi son antique autonomie.

La mesure décrétée à la séance des États généraux du 12 janvier 1790 donna lieu, de la part des députés du pays basque, à des manifestations trop caractéristiques pour que je me dispense de les rappeler. L'ordre du jour s'était ouvert sur plusieurs articles de la division des anciennes provinces, que le comité de constitution avait représentés comme manquant de précision, et l'assemblée venait de décider, sans débat, que le Dauphiné et la Franche-Comté seraient divisés en trois départements, lorsque fut faite la motion analogue de réunir en un département les

anciennes provinces de la Navarre, du Béarn et du pays des Basques.

Deux députés de ce dernier pays, Dominique et Joseph Garat, — l'un jurisconsulte distingué, homme sérieux et progressif; l'autre qui, plus tard, devint ministre de l'Intérieur et de la Justice, — s'inscrivirent contre la proposition. Je ne reproduirai pas dans tous ses détails le débat que les deux frères avaient provoqué, mais j'en révélerai l'esprit par les citations suivantes : « Ma réclamation, disait Garat l'aîné, n'intéresse que des peuples pauvres et peu nombreux; mais n'ont-ils pas, par cela même, des droits plus sacrés à votre justice éclairée? L'assemblée qu'on vous propose est physiquement et moralement impossible. La différence des langues est un obstacle insurmontable. Réunissez des hommes dont les uns parlent une langue, les autres une autre; que voulez-vous qu'ils se disent? Ils finiront par se séparer comme les hommes de la tour de Babel. — Je ne sais, dit-il en finissant, si, quand un peuple a conservé pendant des siècles un caractère excellent et des mœurs patriarcales, il peut être bon, en morale et en politique, de le mêler avec des peuples policés. »

Quant à son jeune frère, qui dans la discussion était intervenu de la manière la plus vive et la plus originale, lorsque l'assemblée prononça la réunion de son pays avec le Béarn et la Navarre, il s'écria avec l'emphase de l'époque et la solennité qui lui

était naturelle : « Il me reste un devoir à remplir : il m'est prescrit par mes commettants, par ma raison, par ma conscience, — nulle chose au monde ne pourrait me le faire oublier ! — Par une délibération unanime, ma province proteste !..... » L'orateur fut violemment interrompu et rappelé à l'ordre.

Les provinces du Labourd et de la Soule qui, en France, représentaient l'ancienne fédération basque, perdirent leur nom, mais elles conservèrent leur autonomie morale. L'assimilation, qui, à la suite du décret de l'Assemblée nationale, avait gagné assez peu de terrain, devint plus profonde sous l'Empire; cependant elle resta incomplète. Il n'en fut pas autrement sous la Restauration et sous la monarchie de Juillet: conformément aux prescriptions de Louis XIV, les Pyrénées ne s'étaient pas encore abaissées; ces montagnes, à leur partie occidentale, séparaient encore les Basques de la patrie officielle plus même qu'elles ne séparaient la France de l'Espagne. Sans doute alors les Basques de France ne jouissaient plus en Espagne des privilèges concédés aux sujets de la couronne de Castille; ils n'y étaient plus admis à des emplois, à des bénéfices, à des dignités; mais leurs rapports avec ce pays restaient intimes, tandis qu'ils étaient nuls du côté de la France.

Tout avait concouru à ce résultat. Des sables mouvants et profonds existent entre Dax et Mont-de-Marsan. Au lieu de supprimer l'obstacle en empierçant la route à ces endroits, on avait formé avec des pins, plus ou moins bien posés dans le sens de la largeur du chemin, une sorte de plancher où pendant de longues heures on était durement cahoté ; ailleurs, pour *désensabler* la voiture et la pousser en avant, il fallait recourir à des attelages de renfort de trois à quatre bœufs : l'administration et la nature étaient donc les complices des répugnances des Basques ; elles les encourageaient à persévérer dans leur isolement ; aussi les idées modernes en bien petit nombre qui avaient pénétré dans leur pays, y étaient-elles restées à l'état de germe ; pour qu'ils se décidassent à faire éclore ces germes, il fallait que les Basques fussent, mieux qu'ils ne pouvaient l'être, convaincus de l'excellence des fruits qu'ils recueilleraient un jour.

Enfin, de par cette puissante vapeur qui, suivant l'expression du poète agenais Jasmin, a rendu les peuples *voisineurs*, le pays basque a été relié au reste de la France. Des touristes sont venus à Cambo, à Biarritz, à Saint-Jean-de-Luz, à Ustaritz, à Guétary ; ils ont crié merveille ! On les a entendus et suivis. Dans les résidences basques, — gracieux et mo-

destes villages — autour desquels la nature a accumulé toutes les beautés avec une profusion sans égale, — les curieux accourent innombrables, non plus par des voies étroites, effondrées, mais par des voies larges et faciles ; — non plus sur des cacolets pittoresques et périlleux, mais dans des diligences, que dis-je ? dans des omnibus ! — Partout les maisons élégantes, les villas, les hôtels somptueux ont poussé avec profusion ; les vieux villages s'écroulent, ils se transforment en villes ; bien mieux, à la voix de l'Impératrice Eugénie, un palais grandiose est, au point même où montent les marées, sorti des dunes de Biarritz. Aussi la réclame a-t-elle raison d'annoncer que le pays basque est accessible, qu'il est largement ouvert à l'observateur.

Ce pays a un tel air de nouveauté que l'on s'y pourrait croire bien loin de la France, bien loin aussi de l'Espagne. Cette impression, c'est surtout la physionomie de ses habitants qui la fait éprouver. Les Basques diffèrent profondément des peuples de l'un et de l'autre pays, — autant des Castellans au grave maintien que des Andalous flegmatiques ; — autant des Landais « ces lanusquets » au dolman de peau de mouton, aux longues échasses, au visage morose et sombre qui, d'après un vieil historiographe, « ne sont guère belles gens d'ordinaire », que des éarnais, dont le chroniqueur de Belleforest faisait

en 1575 ce portrait piquant et gracieux : « Le peuple béarnais est gaillard, dispos, accostable, courtois, mais fin et subtil ; bien disant en sa langue ; du reste, haut à la main et un peu trop tenant de sa réputation au mépris des autres. »

Des artistes ont fait le portrait des Basques ; ils sont restés au-dessous de leurs modèles, ou, lorsque leur crayon a reproduit avec exactitude l'individu qui posait devant eux, ce portrait n'a pas fidèlement rendu la physionomie typique et morale du peuple qu'il devait représenter. De leur côté, les historiens et les littérateurs qui ont parlé des Basques n'ont pas été moins incomplets. Voltaire, par exemple, s'il a saisi et révélé avec originalité un trait de leurs allures en racontant qu'ils passaient la vie à danser sur leurs montagnes, n'a point offert le moyen de les reconnaître mieux que le touriste à l'album duquel j'emprunte les lignes qui suivent, parce qu'elles traduisent l'impression des observateurs intelligents mais superficiels : « Les Basquaises ont un si grand air qu'on les prendrait pour de nobles demoiselles déguisées en paysannes. Les Basques sont de fiers garçons, chaussés d'étranges souliers de corde ; ils ont la jambe bien faite, et ce doit être pour la montrer qu'ils sont restés fidèles aux culottes courtes de nos pères. Leurs vieillards posent

très-bien en vénérables ; quant aux vieilles femmes, elles savent être moins laides qu'ailleurs ; enfin , filles, garçons, vieillards et vieilles femmes s'expriment en un patois inintelligible. »

Quelques écrivains, au premier rang desquels M. de Quatrefages, de l'Institut, doit être inscrit, ont été plus explicites ; ils ont fourni sur les Basques modernes des observations assez étendues et parfois caractéristiques. J'en ferai un triage et les mêlerai à celles que j'ai recueillies , non dans l'espoir de mettre en tout son relief le caractère physique et moral des Basques, mais pour donner à comprendre combien les Basques diffèrent de leurs voisins de la France et de l'Espagne.

La race basque est extrêmement remarquable par la beauté de son type, qui, grâce à la rareté des croisements, s'est conservé avec une pureté surprenante. Ses principaux caractères sont un crâne arrondi, un front large et développé, un nez droit, une bouche et un menton finement dessinés, un visage ovale plus étroit dans le bas, des yeux, des cheveux et des sourcils noirs, un teint brun et peu coloré, une taille moyenne parfaitement proportionnée, des mains et des pieds petits et bien modelés.

M. de Quatrefages, après avoir fait observer que

les caractères essentiels d'une race se retrouvent presque toujours avec un cachet plus prononcé chez la femme que chez l'homme, ajoute que les Basquaises possèdent à un haut degré les traits caractéristiques de leur race. « Leur figure à la fois régulière et animée, leurs grands yeux remplis d'expression, leur bouche presque toujours entr'ouverte par un sourire quelque peu moqueur, frappent tout d'abord l'observateur le moins attentif. — Presque toutes ont les épaules et le cou remarquables par la pureté des lignes, et ce trait de beauté, si rare d'ordinaire, donne à la plus humble paysanne quelque chose de gracieux et de noble qu'envierait plus d'une duchesse¹. »

Ce jugement de M. de Quatrefages, vrai pour la plupart des observateurs, n'a pas eu le même mérite à d'autres yeux. Les visages *ovales* des Basques, M. Cénac-Moncaut les a vus ronds, avec le menton carré ; — leur *teint peu coloré*, M. Girault de Saint-Fargeau veut qu'il le soit beaucoup ; — leur *nez droit*, M. Cénac-Moncaut le signale comme un peu fort, M. Moreau de Jonnés comme effilé, et le colonel Napier comme aquilin ; — leur *taille moyenne*, M. Broca la dit petite et trapue, tandis que l'historien anglais la trouve grande. — Enfin, pour M. le baron de Belloguet, « le nez des Basques,

¹ *Souvenirs d'un naturaliste.*

assez fortement déprimé à la racine, se vousse immédiatement et se courbe ensuite, la pointe ordinairement dirigée en ligne verticale vers la bouche et quelquefois aussi se porte droit en avant ».

Ces dissemblances, applicables surtout aux Béarnais, les voisins des Basques, je n'entends pas les nier toujours; elles signifient, si l'on veut, que, par suite d'alliances contractées, au temps moderne, avec leurs voisins de France et d'Espagne, le type originel des Basques s'est, pour plusieurs d'entre eux, modifié en quelques détails; mais elles ne signifient pas que le caractère générique attribué aux Basques par M. de Quatrefages ne soit pas parfaitement exact; que ce caractère primitif soit devenu un caractère mixte, — pas plus que les modifications si profondes que les intrusions étrangères ont produites au type des Grecs depuis Alcibiade, n'avaient ôté à lord Byron le droit de dire des Grecs que « tout était changé en eux, excepté les traits du visage ».

Aussi maintiendrai-je l'adhésion donnée à M. de Quatrefages, et m'aiderai-je à nouveau des citations de cet auteur pour révéler plus nettement la physionomie des Basques.

Nos paysannes, qui s'appliquent à suivre les modes de la ville, n'aboutissent qu'à des imitations grotesques. Les Basquaises n'ont jamais eu la prétention d'imiter. Les modes étranges et outrées des grandes

dames n'ont pas fait invasion chez elles. Leurs ajustements ont un cachet de simplicité gracieuse, une élégance de bon goût, dont il est impossible de n'être pas frappé. Telle ne fut pas, il est vrai, l'impression du président de Thou, lors de son voyage à Bayonne, en 1562. Les Basquaises avaient-elles alors, comme il l'a prétendu, des costumes pour chaque âge et pour chaque état? Les femmes, les filles, les veuves, les jeunes et les vieilles portaient-elles des habits différents, soit « dans les cérémonies funèbres, soit dans celles des noces, soit aux processions »? Et enfin, « leurs tailleurs » n'étaient-ils « que pour leur usage »? On pourrait en douter. Comment croire aussi que de simples bergères eussent, par une telle diversité de toilettes, autorisé l'historien cité à prétendre que « si l'on voyait ailleurs des gens vêtus à leur manière, on croirait qu'ils se seraient déguisés exprès pour faire rire sur un théâtre ou pour aller en masques »? Aussi l'appréciation que Joseph Garat consignait, en 1783, dans *le Mercure de France*, sur les ajustements des femmes de son pays, doit-elle être tenue pour plus exacte; la voici : « Leur manière de s'habiller est probablement la même depuis beaucoup de siècles; mais les Basquaises n'ont renoncé à la variété des modes qu'après avoir trouvé celle qui leur sied le mieux et qui peut le plus ajouter à leurs agréments. Leur costume, qui n'appartient qu'à elles, plein de pudeur, mais aussi de goût et d'adresse,

embellit aux regards tout ce qu'il leur dérobe. »

Il est, d'un autre côté, permis de dire, à l'éloge des Basquaises, que la moralité parmi elles est plus grande que parmi les filles des autres campagnes de France, et qu'elle serait de beaucoup supérieure si leur beauté à la fois chaste et provoquante, et leur nature trop confiante, ne les exposaient à des séductions persévérantes, dès-lors plus difficiles à conjurer. Celles qui se sont écartées du droit chemin abandonnent le plus souvent le pays. Le pays les renierait. Elles se laissent alors souvent emporter aux torrents de perdition des grandes villes, où, chose digne de remarque, elles sont toujours reconnaissables, je n'oserais dire à leur réserve, mais à leur distinction native.

Les mécomptes que, au pays basque comme ailleurs, recueillent souvent les coureurs de dots, ont donné lieu à ce plaisant proverbe : A Baigorry, la vaisselle est de terre ; lorsqu'on m'y voulut marier, elle était d'or. — Mais le mécompte est vite oublié, car les ménages basques sont étroitement unis. Jeune fille, la Basquaise aimait la toilette ; si l'on veut même, elle était coquette. Femme et mère, elle se dévoue sans réserve à son mari et à ses enfants. Elle est active, propre, économe, soigneuse. A la dernière phase de son existence, elle est digne d'un

intérêt égal; grave, simple et affectueuse matrone, elle fait désormais aux sentiments religieux qu'elle eut dans sa jeunesse une part bien plus grande. Est-elle veuve, ses regards, toujours tendres pour ses enfants et ses petits-enfants, se tournent souvent vers le Ciel, où sa foi lui montre l'époux regretté qu'elle doit retrouver un jour. C'est pour cet époux qu'elle prie à l'église; c'est son souvenir qu'elle place entre elle et Dieu lorsque, en s'agenouillant sur la pierre pendant les offices, elle allume devant elle un cierge dressé sur un voile noir que traverse une croix blanche.

Quant aux enfants basques, ils nagent, grimpent aux arbres et luttent entre eux; par leur malice et leur turbulence, ils ressemblent aux enfants de tous les pays; mais ils ne sont pas, comme ailleurs, laids et sales, craintifs et sauvages: ce sont d'attrayants et charmants démons.

M. de Quatrefages, qui mal à propos, à notre avis, attribue aux Basquaises plus de distinction qu'aux Basques, a raison de dire que ceux-ci ne le cèdent en rien à celles-là sous le rapport de l'élégance des formes et de l'harmonie des mouvements; que les caractères moraux et intellectuels de l'un et l'autre sexe répondent pleinement à leur extérieur; qu'une propreté recherchée annonce chez eux ce respect de soi-même, si rare parmi les gens de condition médio-

cre dans les campagnes et dans les villes de France.

Les Basques ont une physionomie intelligente et fière ; leur taille n'est pas haute, mais leurs membres sont vigoureux et admirablement dessinés ; leur agilité, leur souplesse, que les exercices auxquels ils se livrent ont développées et entretenues, sont passées en proverbe. On dit : Il saute comme un Basque.

Le sentiment de l'indépendance et l'amour de leur pays sont les deux plus grands mobiles de leur vie. Orgueilleux de leur origine, ils dédaignent tous leurs voisins, Espagnols ou Français. Entrepreneurs et actifs, ils quittent leur patrie, mais c'est pour y revenir après avoir fait fortune. Capables de se livrer aux travaux les plus soutenus, ils deviennent promptement d'excellents ouvriers.

Quelle race d'hommes ! quels types admirables ! s'écrie M. Cénac-Moncaut, au souvenir de deux marins basques qui le promenaient en bateau et qui « n'étaient pas une exception, mais un échantillon de la race. — Michel-Ange et Jules Romain seraient restés plongés dans l'extase ; leur crayon aurait esquissé de superbes modèles de Tritons et d'Hercules, d'Antonöis et de Pensierosi. »

«..... Je n'oublierai jamais, ajoute-t-il, le hardi relief de ces jambes, de ces bras sculptés comme les chefs-d'œuvre des plus grands maîtres. Je vois encore ces doigts roulés autour de la rame, en forme

d'anneaux de fer, ces pieds faisant de leurs cinq doigts un arc-boutant sur la planche, ces physionomies douées de toute la majesté de la force, de tout le calme de la confiance en soi¹. »

Le Basque a vu, dit Michelet, toutes les nations passer devant lui ; nos jeunes antiquités lui font pitié. Un Montmorency disait à l'un d'eux : Savez-vous que nous datons de mille ans ? Et nous, répondit le Basque, nous ne comptons plus². Aussi le Basque, qui n'accepte qu'à titre surabondant la qualification de Français ou d'Espagnol, répond-il à qui lui demande ce qu'il est : Je ne suis pas Français, je suis Basque ; je ne suis pas Espagnol, je suis Basque ; ou, tout simplement, je suis homme ! Être homme, c'est pour le Basque posséder le genre hominal dans le sens le plus élevé et le plus honorable du mot.

Les Basques sont sobres, ardents, infatigables, fatalistes et terribles dans leurs colères. Les Romains avaient dit des Cantabres, qui vécurent au même lieu : Au combat, le Cantabre est un lion³.

Certes, les Basques ne sont pas moins braves que leurs devanciers aux Basses-Pyrénées ; —

¹ *L'Espagne inconnue*, 1861.

² *La Montagne*, 1868.

³ *Cantaber in bello dicitur esse leo*.

pourtant, avant la révolution de 1789, il était impossible, sinon de les enrôler, du moins de les maintenir dans les armées ou sur les flottés de la France. «Les Basques qui ont hasardé dans leur navigation des choses plus surprenantes que n'ont fait les sujets des Provinces-Unies, croiraient, disait le comte de Guiche, être perdus si on les menait dans un lieu d'où ils n'eussent pas trouvé eux-mêmes la route»; et il ajoutait : «C'est de là que vient leur refus obstiné de servir dans les compagnies de l'Est et de l'Ouest, bien qu'ils fassent, chaque année, des voyages plus longs, plus difficiles, et de moins de profit».

Qu'on le sache d'ailleurs, en fuyant le drapeau, les Basques n'ont jamais cru mentir à leur renommée de bravoure *léonine*; en effet, ils ne désertaient qu'à la condition d'être toujours sur le qui vive, de défendre leur liberté contre les gendarmes, au péril de leur vie, et, comme il arrive à la guerre, de mourir d'une balle pour s'être trop bien défendus.

Lorsque la force des choses les eut assimilés à la France, les Basques ne désertèrent plus, mais il arrivait alors qu'au risque d'être inscrits comme déserteurs ils disparaissaient de leur régiment. Où allaient-ils? Ils allaient au pays, ils cédaient à l'impérieux besoin de revoir leurs montagnes. M. Germond de Lavigne a prétendu qu'en apprenant qu'une partie

de paume s'organisait à Baigorry, quatorze soldats basques quittèrent l'armée du Rhin, arrivèrent à leur village, triomphèrent au jeu de paume, et revinrent au corps au moment où ils devaient recueillir de nouvelles palmes à la bataille d'Austerlitz ¹. Cette assertion extraordinaire n'est pas la seule : M. Ader a écrit que pour prendre part à une partie de paume, de jeunes soldats basques de la commune de Bassus-sari y étaient venus des bords du Danube.

Cependant, lorsqu'ils furent mieux assimilés à la France, les Basques honorèrent par leur courage le drapeau sous lequel il leur avait répugné de servir ; on lit au livre si populaire des *Victoires et Conquêtes*, que, le 26 août 1794, huit tirailleurs basques retranchés sur une hauteur, sans s'inquiéter s'ils seraient ou non soutenus, résistèrent à une colonne ennemie de six cents hommes, et l'empêchèrent de déboucher sur le point qu'elle devait occuper. L'un de ces tirailleurs, un vieillard qui, dans une action précédente, avait fait deux prisonniers de sa main, se distingua d'une façon toute spéciale. Il n'avait pas de fusil ; il sortit du retranchement, terrassa d'un coup de pierre un Espagnol qui s'était élancé sur lui, s'empara de son arme et rejoignit ses camarades.

¹ *Autour de Biarritz*, 1855.

Les Basques, que leur vaillance a mis en si haut relief sur les champs de bataille de l'Algérie, de la Crimée, de l'Italie et du Mexique, se distinguent dans les garnisons par une allure grave et indifférente qui contraste avec l'entrain et l'entre-gent des autres soldats de la France. A l'exemple des hommes de l'Orient, ils regardent sans enthousiasme les merveilles que la civilisation et la fortune ont accumulées dans nos grandes cités. Comme Robert Burns dans ses vers à *la bonne femme de Wauchopelhouse*, à propos de l'Écosse, peut-être disent-ils : «Aucun pays, aucun rang ne peut exciter mon envie — « Basque toujours sans tache, toujours ! — Je ne connais pas de plus haute louange ». Ou bien répètent-ils ce proverbe familier à leur nation : *Areac escualar* ; l'étranger, — c'est-à-dire le Français — a la main rude..... Qui peut savoir?

Il est deux aptitudes qui d'ordinaire s'excluent et qui se révèlent avec une netteté marquée chez les Basques : l'aptitude pastorale et l'aptitude nautique. Je les signale sommairement, sauf à en rechercher ailleurs la cause.

Les Basques de l'intérieur sont pasteurs pour la plupart; ils s'adonnent aussi à l'agriculture. Leurs cultures répondent aux besoins d'un peuple étran-

ger au commerce et qui n'a pas encore compris qu'il eût intérêt à produire au-delà de ce qu'il consomme. Ces cultures concernent presque exclusivement le maïs, dont la farine est transformée en *metchoura*, le pain du pays; — les pommiers dont les fruits servent à faire le cidre, *pittara*; — le chanvre, qui après avoir été teillé et filé dans chaque famille, passe chez le tisserand pour être converti en linge.

Le maïs récolté doit, avant de passer au moulin, être dépouillé des feuilles qui l'entourent et de l'épi qu'il tapisse. Cette opération serait interminable si le personnel de chaque ferme la voulait accomplir, et elle coûterait par trop cher si on la confiait à des manouvriers. Voici comment elle se fait rapidement, à peu de frais, et devient une occasion de plaisir.

L'*Etcheco-yauna*, c'est-à-dire le chef d'une maison riche ou médiocre, lorsqu'il a engrangé son maïs, annonce à ses voisins qu'à tel soir et aux soirées suivantes, il sera procédé chez lui au dépouillement des épis. Les voisins répondent avec empressement à un appel qu'eux-mêmes, à leur tour, feront à qui le leur adresse. C'est à la veillée que le dépouillement a toujours lieu. Les conviés prennent place autour du maïs entassé; les femmes et les filles d'un côté, les garçons de l'autre, comme aux offices religieux. L'épluchage commence; les feuilles enlevées aux épis passent de main en main, pour arriver aux plus

belles filles et leur faire le siège le plus douillet et le plus élevé. Dans une grange du pays basque, l'amour réserve ainsi un trône à la beauté.

Le travail avance. Garçons et filles disent les chansons du pays, qui abonde en poètes. Il est même rare que dans ces réunions il ne s'en trouve au moins un. Celui-ci ne résiste guère, — les poètes en tout pays se ressemblent, — à la tentation d'éditer ses œuvres. On jugera en quelque chose de leur mérite par celle que je vais transcrire, non parce qu'elle ne se trouve pas aux recueils que j'ai consultés, et que je veuille m'assurer le mérite de la divulgation, mais parce que sa traduction en vers lui conserve sa forme originale mieux que la prose ne le ferait.

J'aborde enfin par un bon vent ,

Mademoiselle.

— Vous devez être bien content !

Répondit-elle ;

Il en pouvait être autrement.

Je vous apporte un colibri ,

Mademoiselle.

— Merci du bel oiseau, merci ,

Répondit-elle ;

Je n'accepte rien qu'un mari.

Alors prenez-moi pour époux ,

Mademoiselle.

—J'en tiens inscrits onze avant vous ,
Répondit-elle ;
Ça fera douzaine de fous.

Eh bien ! j'espérerai mon tour ,
Mademoiselle...

—En me faisant un brin de cour ,
Répondit-elle ,
Une minute chaque jour ?

Ah ! que vous me causez de maux ,
Mademoiselle.

—Jamais Basquaise de Cambo ,
Répondit-elle ,
N'est mauvaise mal à propos.

Je m'entourne la mort au cœur ,
Mademoiselle.

—N'allez pas mourir de douleur ,
Répondit-elle ,
Cela me ferait trop d'honneur.

Adieu, jusques à nous revoir ,
Mademoiselle.

—Je vous souhaite le bonsoir ,
Répondit-elle.

—Adieu, Mam'selle ! — Monsieur, bonsoir !

La gaieté a été contenue ; éplucheurs et éplucheuses causaient séparément. Ceux-là jetaient aux

jeunes filles des regards de menace non point haineuse ; celles-ci répondaient par des sourires narquois..... Un mouvement a lieu dans l'assemblée. Quelle est donc la découverte qu'ont faite les jeunes filles ? Que cachent-elles en riant ? La chose malicieusement dissimulée, un jeune Basque l'a trouvée à son tour. Rare trouvaille, en vérité ! un épi de maïs rouge ! mais il donne au jeune homme le droit d'embrasser toutes les filles assemblées. Les unes se prêtent de bonne grâce à l'obligation ; d'autres se défendent et n'en sont que plus vivement embrassées. La glace est alors rompue ; l'expansion prend son essor. Les propos se croisent d'un bout à l'autre de la grange ; on parle haut, on rit, on chante, et l'on ne s'entend plus. Cependant les corbeilles, souvent renouvelées, s'emplissent toujours de maïs épluché.

Il est près de minuit : on se sépare pour se retrouver à la veillée du lendemain, et chaque groupe, allant en sens contraire et jusqu'à ce qu'il soit assez éloigné pour n'être plus entendu, s'interroge, se répond par ces cris prolongés : *Kikissai ! Irrincina !* Il n'est que des gosiers basques pour les accentuer avec une telle puissance.

Le paysan des campagnes de France, lorsqu'il s'*endimanche*, se donne souvent un aspect burlesque. Le paysan basque en habit de gala, béret bleu posé

sur l'oreille, culotte courte de velours sombre, serrée aux reins par une ceinture de laine rouge, veste jetée sur l'épaule, son bâton de néflier armé de fer à l'une de ses extrémités et suspendu au poignet par une lanière, le paysan basque est magnifique. Il ne se sépare de son arme d'Hercule, ni au cabaret, ni au jeu de paume, ni au théâtre, ni à l'église. «C'est, a dit M. Cénac-Moncaut, son épée de gentilhomme, toujours prête à faire respecter son honneur, celui de sa fiancée, celui de son village»; et il la manie, ajouterai-je, avec une adresse et une *furia* qui le rendent redoutable même à ses voisins du Béarn. Aussi autrefois, alors que l'œil de l'autorité était moins attentif et sa main moins énergique, arrivait-il que Basques et Béarnais venus au marché d'un de leurs villages limitrophes, et qui se trouvaient le soir au cabaret, éteignissent les lumières pour échanger des horions en l'honneur de leurs nationalités un peu jalouses. Je n'invente rien; je tiens à le déclarer, en ajoutant que les Basques, rentrés chez eux, prétendent que le marché a été triste lorsqu'ils ne s'y sont pas battus.

Comme les marins basques courent après les baleines, les Basques de l'intérieur, marcheurs terribles, chasseurs du Mont-Perdu, s'acharnent, a dit Michelet, après l'izard dans les fondrières, les abî-

mes, les plus affreux casse-cou. Tous les Basques sont braconniers : dès-lors, ils ont tous un fusil, comme ils ont un bâton. Le gibier de passage abonde chez eux. Aux époques de migration par les Basses-Pyrénées, le mauvais temps oblige souvent à des séjours les oiseaux voyageurs. Il est une de leurs chasses à laquelle les Basques se livrent avec plus d'ardeur : c'est la chasse aux ramiers sauvages, aux *palombes*. Ils construisent des huttes de branches à la cime des arbres qui dominant une forêt, et réservent à la vue l'horizon le plus étendu. Ces huttes, autour desquelles sont disposés des appaux que l'on fait voleter dès qu'une bande de palombes est signalée, ont reçu une garnison de quatre à six tireurs. Chacun d'eux est placé en observation devant une meurtrière ; il doit ajuster de manière à faire porter son coup en enfilade, afin de tuer plus d'un des oiseaux qui viennent se poser autour de la cabane. Au signal d'un petit coup de sifflet donné par le chef d'escouade, les détonations retentissent simultanément. On comprend si le touriste qui, à ce moment, promènerait à proximité sa rêverie, est étrangement saisi par le bruit formidable qui éclate au-dessus de sa tête. Grand est le carnage des oiseaux voyageurs : bien plus grand est celui que l'on en fait aux environs de Sarre. Là, d'arbre en arbre, de pic en pic, sont tendus d'immenses filets. Les palombes qui s'engagent dans

une des gorges de la montagne, y sont poursuivies par le craquement des crécelles qu'agitent les chasseurs et par les éperviers de bois emplumés qu'ils lancent à leur approche. Les palombes accélèrent leur vol; terrifiées et de plus en plus affolées, elles se précipitent dans les filets.

Rien de passionné comme les danses basques, qui pour orchestre ont le tambourin et la flûte à trois trous, *chirola*. « Pleine de couleur et d'un rythme nerveux et accentué, la musique du saut basque, a dit M. Francisque Michel, donne une idée frappante de quelques traits distinctifs des Basques. Son exécution éminemment pittoresque est un des aspects les plus curieux où l'on peut étudier la physionomie de ce peuple. »

Avant Voltaire, qui prétendit que les Basques passaient leur vie à danser sur leurs montagnes, le poète Boileau disait au retour de son voyage en leur pays¹: « Un enfant y sait danser avant que de savoir appeler son papa ni sa nourrice; la joie y commence avec la vie et n'y finit qu'avec la mort. » Le comte de Guiche écrivait au ministre Colbert²: « Il est impossible de faire en Basque, durant le carnaval, autre

¹ 1659.

² 1671.

chose que danser » Les prêtres eux-mêmes prenaient part à la danse. « Aux nopces, dit encore Boileau, c'est toujours le curé qui mène le branle. » Le conseiller Pierre de l'Ancre a fourni la même indication; il dit: « en tout le pays des Basques, les Prestres dansent et sont les premiers au bal qui se fait au village », et il constatait avec indignation que dans les cérémonies religieuses les croix étaient ornées de sonnettes dorées. Il y a plus : à la fête de Noël, D. Gaspard de Miranda permettait que les églises s'ouvrissent « aux danses d'homme et aux tambourins ».

En prenant part aux danses dont les femmes étaient exclues, les prêtres basques entendaient-ils imiter le roi David, qui dansa devant l'arche ? Je le veux bien; mais pourquoi interdire aux femmes de danser, non pas sans doute dans l'église, mais sur les places du village, qui aux fêtes patronales servent de salles de bal ? Serait-ce parce que, suivant une chanson du pays, « peu de femmes sont bonnes danseuses » ? Non. La danse est un don naturel départi à la femme, non pas à l'homme ; or, comme il n'est pas vrai non plus, d'après la même chanson, que « bonne danseuse soit mauvaise filleuse et bonne buveuse », on est conduit à penser, — le couplet du poète se terminant par cette sentence brutale : « Les femmes qui dansent doivent être traitées à coup de bâton », et le clergé ayant mis pour

les filles et les femmes la danse au nombre des péchés capitaux, — que les Basques étaient plus jaloux que galants, et que leurs curés, si tolérants pour eux-mêmes, étaient étrangement rigoureux pour le sexe.

Les prêtres basques ne dansent plus : l'autorité ecclésiastique le leur a interdit, mais elle ne les a pas rendus plus indulgents pour les femmes ; c'est toujours à leur exclusion que dansent leurs amis, leurs cousins et leurs frères. L'exercice y perd sous le rapport de la grâce, mais il y gagne en étrangeté. Dans les fêtes patronales, lorsque, au bruit du tambourin, de la *chirola* et des castagnettes, les Basques bondissent, tournoient avec frénésie, on se croirait au milieu des démons, si la beauté idéale et radieuse des jeunes filles, circulant au travers des groupes, ne faisait rêver aux anges et mieux aux houris du paradis mahométan.

Les Basques pendant leurs fêtes jouent à la paume, le jeu national pour lequel le moindre village, s'il n'a pas de place pour servir d'arène, en improvise une sur le premier chemin venu ou dans un champ. — Il serait impossible de faire comprendre la passion des Basques pour le jeu de paume ; il semble que ce jeu soit la grande affaire, l'unique préoccupation de leur vie. Hommes et femmes, jeunes et vieux, tous s'y intéressent. L'enfant suit les joueurs avec admiration

et convoitise; il est impatient d'être devenu homme pour être, en public, admis à l'honneur de la *pelotte*. Lorsque le *rebot* est inoccupé, il y court, il s'y exerce avec ses camarades. Quant au vieillard, il use du droit de préséance que son âge lui donne et que les jeunes hommes s'empressent de rappeler, pour s'asseoir au premier rang; il y suit les parties avec l'attention la plus sérieuse. Si, sur l'affirmation de M. Germond de Lavigne, on a admis que, pour prendre part à une partie de paume, des soldats basques aient quitté les armées du Rhin et du Danube, on ne fera pas difficulté, je pense, de comprendre que les Basques qui ne sont qu'à une vingtaine de lieues du village où une belle partie doit être engagée, n'hésitent jamais, pour s'y rendre, à franchir la distance en une nuit, et qu'à la nuit suivante, après une journée d'émotions, ils reviennent chez eux, — toujours d'un pied léger.

Lorsque ces tournois de paume sont ouverts dans des localités importantes, que les joueurs célèbres des provinces basques de l'Espagne ont répondu au défi des joueurs d'Ustaritz, de Saint-Jean-de-Luz, de Cambo, d'Haspar et de Sarre, l'affluence des spectateurs est immense. Il faut voir à quel paroxysme d'enthousiasme, à quels profonds désespoirs nos Basques, si graves d'ordinaire, en arrivent si un coup est réussi ou manqué, si une partie est gagnée ou perdue!

Ceux qui entrent en lice devant plusieurs milliers de spectateurs ne sont point, comme il arriverait en France, des hommes de condition vulgaire : ce sont des paysans, sans doute ; ce sont aussi de riches propriétaires, des officiers, des magistrats, les personnages les plus importants du pays, et aussi, comme autrefois pour la danse, les abbés. — Les abbés basques, joueurs de pelotte, sont en France, de par M^{sr} l'évêque de Bayonne, tenus à remplacer leur soutane par une blouse ; mais les cléricaux d'Espagne y font moins de façon ; ils jettent bas petit collet et soutane, et relèvent jusqu'au coude les manches de leur chemise. A l'occasion de ce jeu, grand, noble, majestueux par l'agilité, la force, le coup d'œil, et même par l'habileté et la prudence que doivent y déployer les joueurs, M. Francisque Michel ¹ a dit avec raison : « En lui accordant quelques-uns des encouragements qu'il prodigue aux courses de chevaux, le Gouvernement améliorerait l'espèce humaine, donnerait aux hommes ce qu'il prise dans les animaux, et retrouverait avec usure à la guerre le peu qu'il aurait dépensé pendant la paix. »

L'instinct de la poésie est très-développé chez les Basques. C'est au bord des ruisseaux où se groupent

¹ *Étude sur les Basques.*

les lavandières ; c'est aux veillées où l'on épluche le maïs, aux champs où la charrue ouvre le sillon, aux fêtes patronales et le soir aux étoiles, que les *coblacari*, — ceux des Basques que « leur astre, en naissant », a créés poètes, — improvisent des complaintes, des pastorales, des sérénades et se livrent à de véritables joutes poétiques.

Quel est le nom des improvisateurs de ces fables, de ces satires, de ces légendes qui, au jugement de M. Duvoisin, sont étincelantes de beautés, et peuvent, d'après M. Francisque Michel, soutenir la comparaison avec ce que les littératures grecque et latine nous ont laissé de plus parfait ? Quels étaient ces poètes qui, « ne sachant ni lire ni écrire », composèrent ces poèmes « riches comme ceux de l'Arioste », ces comédies, ces tragédies, « semblables, a dit M. de Montglave, à celles d'Aristophane et de Sophocle », et que les acteurs jouaient, non dans d'étroites salles, mais « adossés aux grands monts, dans d'immenses vallées, au milieu des populations accourues des deux versants, renouvelant ainsi les grandes solennités dont notre moderne civilisation ne pourrait donner aucune idée ? »

C'est là une question qui doit rester sans réponse. Pour les Coblacari basques, la publicité n'a pas de trompettes retentissantes ; comme aux vainqueurs des jeux floraux, à Toulouse, il ne leur est pas décerné de marguerites d'honneur ; ils restent incon-

nus au dehors ; au pays même, leurs œuvres sont bientôt oubliées. Des poètes nouveaux et des œuvres nouvelles conquièrent faveurs et applaudissements. Tel ne fut pas heureusement le sort de ces œuvres poétiques dont MM. Léon Vaïsse et de Montglave retrouvèrent les débris aux points les plus élevés et les plus solitaires de la montagne, là où le flot des idées modernes n'avait pas encore monté ; — ces œuvres poétiques qui, ont-ils jugé, sont empreintes des souvenirs des paladins de Charlemagne, des Musulmans, des Goths et de périodes historiques bien plus reculées encore : tel ne sera pas le sort des spécimens en grand nombre que M. Francisque Michel a si laborieusement recueillis.

Que l'on regarde à ces poésies, non pas aux textes mêmes, — seul, un savant peut s'imposer la longue et difficile étude qui les rend intelligibles, — mais aux traductions que M. Francisque Michel en a données et aux commentaires dont l'éminent divulgateur les a fait suivre ; qu'on lise la complainte que M. de Quatrefages a introduite dans ses *Souvenirs d'un naturaliste*, et la romance : *Amour et Devoir*, que M. Augustin Chaho publiait en 1845 dans le journal *l'Ariel*, et dont il a dit : « Nous défions que dans toute l'Europe on trouve, parmi les poésies populaires, une pièce qui lui soit comparable », et l'on comprendra l'étonnement et même l'enthousiasme que ces œuvres ont procurées à leurs interprètes.

Les poésies des Coblacari n'étaient pas le seul attrait des fêtes patronales ; naguère des représentations que M. Duvoisin a longuement décrites dans son *Album des Pyrénées*, ajoutaient à l'éclat des solennités du pays. Je ne reproduirai pas les descriptions pittoresques que cet auteur en a faites , mais j'en citerai quelques passages : Une garde à cheval ouvre la marche ; elle a pour uniforme le pantalon blanc, la ceinture de soie ponceau, la casaque blanche et un énorme colback orné de panaches et de rubans de diverses couleurs, flottant sur les épaules. — Vient ensuite la musique, composée de flûtes, de tambourins, de violonset et de tambours. Elle précède les danseurs ; ceux-ci s'avancent sur deux files en marche cadencée. C'est la célèbre danse connue sous le nom de Mauresque, et qui est réservée aux fêtes nationales. Chaque danseur tient à la main droite une baguette garnie de rubans et surmontée d'un bouquet de fleurs. — Ensuite, viennent le poète et un huissier, puis un juge et deux avocats en costume de palais ; une garde à pied, armée de carabines, les escorte et ferme la marche. — Le juge et les avocats montent sur le théâtre ; ils s'assoient devant trois tables. — Le poète se place sur l'avant de la scène ; il annonce au public le sujet de la représentation, puis, entre les deux avocats, s'établit un dialogue en prose rimée. — Les débats deviennent une satire générale des vices et des ridicules de

tout genre. La verve des avocats, animée par la causticité du style, fournit tant de traits malicieux et de saillies spontanées, que le public ravi les interrompt souvent de ses applaudissements.

Les Basques, au point de vue moral, excitent une égale curiosité. Tout ce dont leur logique naturelle ne peut saisir la cause, ils l'attribuent à Dieu, et au diable plus qu'à Dieu. Aussi ont-ils une infinité de superstitions, tristes parfois, toujours naïves, mais non pas plus ridicules que la foi au *jettatore* en Italie, ni plus que les terreurs qui envahissent les convives qui se trouvent treize à table, ou voient culbuter une salière, ou dont le couteau et la fourchette se seront fortuitement entrecroisés ; — pas plus que l'inquiétude des dormeurs qui s'éveillent au chant du hibou ou à la plainte d'un chien.

Malgré les tortures atroces que le conseiller de l'Ancre fit subir aux sorciers des Basses-Pyrénées, dans le but charitable de guérir d'aussi méchantes gens et de ruiner la confiance qu'il inspiraient, les sorciers et les diseurs de bonne aventure sont restés en grand crédit au pays basque ; on y croit aux incantations et à tous les remèdes de bonnes femmes. Lorsqu'ils font des feux à la Saint-Jean, c'est sans doute pour danser, c'est aussi pour être agréable au saint. Dans l'espoir de l'attirer au milieu d'eux, ils lui ménagent un siège, — une pierre, — au milieu du

brasier; les plus naïfs admettent qu'il y vient s'asseoir et ne manquent pas d'aller voir le lendemain si, dans les cendres, le grand précurseur ne leur aurait pas fait l'insigne faveur d'oublier quelques-uns de ses cheveux. J'ignore si jamais la recherche a été heureuse.

Les marins basques, ceux mêmes qui dix fois ont fait le tour du monde, ne sont pas exempts de superstitions analogues; ceux d'entre eux qui sont doués de la meilleure vue, signalent parfois un navire gigantesque, sans matelots, sans capitaine, qui, toutes voiles déployées, traverse l'horizon au milieu des éclairs et de l'ouragan. Pour eux, ce n'est point un navire en détresse, mais un présage funeste, identique au *Death ship*, au vaisseau de la mort des gens du comté de Cornouaille.

Il est des Basques qui, à la Saint-Jean, jettent quelque menue monnaie dans l'eau vive des ruisseaux et en emplissent des bouteilles pour servir de collyre; d'autres qui, à la veille du 1^{er} mai, vont faire aux champs large moisson d'aubépine et de branchages, pour les répandre sur le seuil et enguirlander la porte des maisons et les fenêtres des plus belles demoiselles. Le premier usage ne signifierait-il pas que les anciens Basques avaient trouvé à telles de leurs eaux les vertus thérapeutiques que la science moderne attribue aux sources thermales de Cambo? le second,

qu'à l'exemple des habitants du midi de notre France et même à celui des habitants des campagnes de l'Angleterre, les Basques entendent fêter le retour du printemps, et qu'ils profitent de l'occasion pour glorifier les filles qui leur sont chères? « Viens, ma Corine, viens, disait Herrick, le contemporain de Shakspeare; vois comme l'amour a donné à chaque maison une grande branche ou un rameau; tout ce qui était porte est devenu une arche, un tabernacle fermé d'épines blanches élégamment entrelacées. »

J'ai donné beaucoup d'étendue à ce chapitre, sans avoir mis pourtant en une complète évidence la physionomie exceptionnelle des Basques modernes, — leur caractère patriarcal, — leur aptitude nautique, — leurs usages, — leur gaieté empreinte de mélancolie, — leur douceur et leur irascibilité, — leurs préjugés sur les personnes et sur les choses qui leur sont étrangères, — leur sobriété, — leur courage, — leur dédain de l'argent, — leur ardent amour pour l'indépendance; dès-lors sans avoir fait comprendre combien les Basques diffèrent de leurs plus proches voisins de France et d'Espagne.

Les Basques, ces paysans perdus, oubliés à l'extrémité des Pyrénées occidentales, qui, n'étant pas sortis de leurs villages, n'ont pu voir pour com-

parer et pour juger ; — ces marins qui, ayant vu tant de pays et tant de peuples, sont cependant, de par leur infériorité sociale et leur ignorance des choses de la science, hors d'état de constater le fait physiologique le plus évident, ces Basques, — paysans et marins, — ont pourtant, aussi bien que ceux de leurs compatriotes qui lisent, écoutent et observent, un sentiment profond des dissemblances que je signale ; ils ne se bornent pas à affirmer la priorité de leurs ancêtres sur les Basses-Pyrénées ; ils prétendent à une origine distincte des peuples de la France et de l'Espagne ; ils leur appliquent le nom d'étrangers ; enfin ils s'attribuent l'orgueilleuse qualification de peuple.

Seraient-ils les continuateurs de cette race ibérienne dont le nom seul est resté à l'histoire, ou bien les représentants directs des Celtes qui avaient absorbé les Ibériens, ou bien, sans remonter si haut, les fils légitimes de ces Cantabres que César Auguste vainquit au même lieu, et qui, s'ils ne subirent pas le joug parce que César dédaigna de le leur imposer, ne se continuèrent, ce semble, que pour se perdre aux déluges humains de la période du moyen âge ?

Comment répondre à ces questions ? A peine les historiens de Rome ont-ils consacré quelques lignes aux Cantabres. Les vieux chroniqueurs de la France

n'ont, de leur côté, parlé que par ouï-dire des Basques, leurs prétendus fils. Quant aux historio-graphes espagnols, ils ont, rien que par les exagérations de leur enthousiasme à leur endroit, ôté toute créance à l'opinion qu'ils ont énoncée sur leur origine ; enfin, pas un historien sérieux n'a fait à ce petit peuple l'honneur d'écrire son histoire. — De leur côté, les ancêtres des Basques n'ont pas élevé de monuments, jamais ils ne battirent monnaie; dès-lors, aucun débris de monument, pas une pièce de monnaie, pas une médaille, pas un bijou, pas une arme ne témoignent de leur existence passée. Jamais non plus, même aux temps relativement modernes, ils ne firent archives de titres écrits : ils prétendent que lorsque, avec le christianisme, les chants de la foi nouvelle leur furent apportés, ils mirent en oubli les chants des *coblacari*, qui furent leurs historiens.

Les linguistes ont, il est vrai, toujours regardé avec étonnement à leur idiome ; mais ils ont fait de vains efforts pour en retrouver la source, pour le rattacher, soit à l'idiome des peuples primitifs, d'où les nationalités de la France et de l'Espagne et même de l'Europe sont sortis, soit à l'idiome des peuples morts sans postérité.

M. Garay de Montglave a donc eu raison de dire que, s'il est un spectacle digne de fixer l'attention du philosophe, c'est, au milieu du morcellement du

globe en tant de nations, d'origines et de races différentes, la présence à l'extrémité des Pyrénées de ce petit peuple resté étranger au bouleversement des empires.

Quels furent, demanderons-nous à notre tour, les ancêtres de ce peuple étrange ? Ces ancêtres, d'où venaient-ils ? Cette question, qui s'impose à la curiosité comme à l'intérêt historique, doit-elle être abandonnée ? Toujours elle a été résolue d'une façon arbitraire ; serait-ce parce qu'il ne peut lui être trouvé une solution rationnelle ?

On décidera, lorsque nous aurons produit et discuté les théories qui ont été formulées sur les origines des Basques, et lorsque nous aurons énoncé, en l'appuyant des justifications nécessaires, l'opinion à laquelle nous a conduit l'étude du problème posé.



CHAPITRE II

Théories sur l'origine des Basques.

SOMMAIRE. — Les historiographes espagnols attribuent à Japhet, fils de Noé, ou à Tarsis, allié de Japhet, la paternité des Basques. — M. Augustin Chaho voit en eux les représentants des peuples de l'Atlantide engloutis par l'Océan. — MM. Alphonse Esquiros et Hyacinthe de Charencey croient que les Basques appartiennent à l'une des migrations des peuplades du Nord dans l'Europe occidentale. — D'après les indications combinées de MM. de Humboldt, Depping, Amédée Thierry, de Quatrefages, Élisée Reclus, etc., etc., les Basques sont les débris du peuple Ibérien que les Celtes anéantirent. — MM. Arbanère et Garat jugent que les Basques descendent des Phéniciens. Cette indication peut conduire à la vérité cherchée.

Les historiographes espagnols Joseph Moret, Gabriel de Henao, Florian d'Ocampo, Roderic, archevêque de Tolède, et Larramendi veulent, avec le chroniqueur français François de Belle-forest, que cent trente ans après le déluge, Thubal, fils de

Japhet, auquel, d'après les Écritures, échet la mission de peupler l'Europe, soit parvenu à cette partie des Pyrénées à laquelle on donna, dans la suite, le nom de provinces basques, espagnoles et françaises, et que ses descendants, à mesure qu'ils multiplièrent, se soient répandus sur les territoires voisins.

Bochard, Ponce de Léon, Joseph Pellicer, Xavier de Garma, Manuel de la Huerta et l'abbé Hiarce de Bidassouët diffèrent en un détail : ils jugent que les fils de Noé n'arrivèrent à la frontière occidentale de la France et de l'Espagne qu'après avoir peuplé l'Europe de l'est à l'ouest, soit 535 ans après le déluge; ce n'est dès-lors pas Thubal, mais Tharsis, son allié, qu'ils regardent comme « l'essemneur hominal » de notre continent et le fondateur de la nationalité basquaise. Les promoteurs des deux théories, qui, on le voit, ne diffèrent pas sensiblement l'une de l'autre, s'accordent d'ailleurs à croire que les Basques descendent directement d'Adam et d'Ève, et affirment qu'ils parlent la langue que Noé reçut des premiers hommes, c'est-à-dire la langue adamique.

Au chapitre que je consacrerai à l'idiome des Basques, je reviendrai à cette indication; ici, je me bornerai à dire que, sans importance au point de vue historique, elle est curieuse à celui du besoin où les glorificateurs des Basques se sont trouvés de leur

assigner une origine nettement distincte de l'origine des peuples du continent européen. Hommes d'imagination, mais chercheurs sincères ; guidés aussi par un jugement de bon aloi, les historiographes espagnols n'allèrent aussi loin que parce que la science acquise de leur temps ne permettait pas de contrôler les remarques surprenantes dont l'idiome des Basques avait offert l'occasion. Toutefois, ils eurent le mérite d'affirmer la priorité de ce peuple sur les Pyrénées occidentales, de constater un fait jusqu'à eux ignoré, enfin d'ouvrir en quelque chose la voie qui doit conduire à la vérité. Qu'importent dès lors, et les noms qu'ils donnèrent aux promoteurs de la migration aux Pyrénées occidentales, et la signification religieuse qu'ils trouvèrent à ces noms ! Ces noms bibliques : Thubal, Tarsis, répondaient simplement à ce beau nom de Pasteur des peuples, qu'Homère dans son *Iliade* donna au roi Agamemnon. Ils eurent le pressentiment de la prodigieuse antiquité des Basques, et pensèrent, non sans raison, que leurs ancêtres appartenaient à l'une de ces multitudes écloses au sein fécond de l'Asie, qui, aux premiers âges de l'humanité, alors qu'aucune frontière jalouse ne se dressait devant elle, vint, sous la conduite de l'un des ces patriarches, se fixer aux Pyrénées occidentales, là où le monde finissait : *ubi defuit orbis*.

A l'exemple des historiographes espagnols, M. Augustin Chaho fait remonter à plus de vingt siècles la venue des Basques dans la Péninsule; aussi n'a-t-il point tort de dire qu'il faut être « favorisé de l'Esprit de Dieu pour avoir une vision lucide d'un âge aussi avancé ». Cette vision lucide, il croit en avoir reçu la faveur; en effet, il annonce que les ancêtres des Basques, enfants du premier groupe hominal, « doué d'innocence et de beauté, que Dieu plaça dans le jardin terrestre », pénétrèrent en Espagne à la suite de Thubal, « dont le nom signifie tout un monde ». Or, dit M. Chaho, Thubal descendait, non de Japhet, mais du premier fils de Noé, soit du patriarche Sem, dont « le nom renferme un sens illustre, synonyme de civilisé ». — Cette remarque, on le verra, a bien plus d'importance qu'on ne le pourrait juger à première vue. — L'auteur n'en reste pas là; il se sépare nettement, et de la manière la plus inattendue, des historiographes ses compatriotes, pour prendre la responsabilité de la théorie la plus extraordinaire. Suivant lui, les ancêtres des Basques, « beaux comme l'astre du jour à son couchant, avaient été la gloire d'une terre occidentale engloutie par l'Océan. — Placés alors au centre de la fédération primitive, ils touchaient de la main droite à l'Inde américaine, de la main gauche à l'Inde orientale, en tournant le dos au septentrion. » Les migrations aux Pyrénées occidentales des ancêtres des

Basques s'étant dès-lors accomplies de l'ouest à l'est, les Basques représenteraient une race sans analogue en Europe, un débris des peuples de l'Atlantide, à l'existence desquels Homère, Hésiode, Euripide, Solon, avaient ajouté foi, et auxquels Platon a consacré deux de ses dialogues. Il y avait, dit ce philosophe, au-devant du détroit que vous appelez les Colonnes d'Hercule, une île plus grande que la Libye et l'Asie. De cette île, on pouvait passer facilement aux autres îles, et de celles-là à tout le continent qui borde la mer Intérieure. — De grands tremblements de terre et des inondations l'engloutirent en un seul jour et dans une nuit fatale. — L'île d'Atlantide disparut sous la mer.

Cette tradition, que Mentel, Tournefort, Buffon, Bory de Saint-Vincent, ont admise à la suite des philosophes du Portique, la science aujourd'hui la repousse; elle nie la submersion d'un continent entre l'Europe et l'Amérique; elle nie que le genre humain ait subi une aussi grande destruction. Toutefois, il m'a paru à propos de citer la doctrine de M. Augustin Chaho, pour montrer à combien de conjectures l'origine des Basques a donné lieu, et pour faire comprendre combien il est difficile d'en résoudre le problème.

Un écrivain de talent, M. Alphonse Esquiros, a incidemment parlé des Basques dans son ouvrage

sur les origines, les mœurs et les habitudes de la nation britannique. Les Basques, qui « dominant le flot des âges et des événements, comme des rochers d'une formation plus ancienne, s'élèvent à la surface des couches déposées par d'autres déluges », appartiendraient, dit-il, à l'une des migrations dans l'Europe occidentale des peuplades du Nord auxquelles commandèrent Attila, Gengis et Tamerlan. Telle est l'opinion que deux savants de l'Allemagne, MM. Arndt et Rask, ont aussi énoncée dans les travaux qu'ils publièrent, l'un en 1810, l'autre en 1826; celle enfin que M. Hyacinthe de Charencey a récemment préconisée dans les *Annales religieuses*.

Je démontrerai, au chapitre que j'ai réservé à l'idiome des Basques, qu'il n'existe aucune affinité entre cet idiome et celui des tribus ouraliennes ou finnoises; dès-lors, que les Basques ne continuent pas les Finnois. Pour arriver ici au même résultat, j'entrerai dans un autre ordre de considérations.

L'existence des Finnois en Europe, avant la venue des Indo-Européens, a été mise en évidence par la découverte que les savants de la Suisse et M. Troyon, leur principal interprète, ont faite de débris d'habitations lacustres dans les lacs des Alpes et du Jura, et d'ossements d'une race autre que la race indo-européenne, exhumés en France, en Italie et en Allemagne.

A ce propos, je ferai d'abord remarquer que

c'est à un très-petit nombre de points que ces ossements ont été trouvés, et qu'il n'a pas été prouvé que les Finnois aient constitué une population assez dense pour occuper sans discontinuité les territoires de la France, de l'Espagne, de l'Allemagne et de la Suisse. Voulût-on qu'il en fût autrement, et que les Finnois ne se fussent pas trouvés en ces contrées rien qu'à l'état de tribus éparses, qu'on ne saurait vouloir que ces peuplades eussent jamais vécu sur les Pyrénées. En effet, ces montagnes étaient couvertes d'épaisses forêts ; ces forêts étaient le domaine des loups, des sangliers, des ours et de ce *Bos urus* « un peu moindre de taille que l'éléphant », et auquel, a dit Jules César dans ses *Commentaires*, « hommes et bêtes ne pouvaient échapper ».

Les forêts des Pyrénées étaient donc interdites à des peuplades qui, pour s'y frayer un passage et pour y combattre des animaux redoutables, n'étaient armées que de haches de silex, et qui peut-être même n'avaient pas l'usage du feu. Le feu, qui eût suppléé à des armes, ce fut Prométhée qui le découvrit : or Prométhée appartenait à cette race indo-européenne qui, postérieurement à la race ouralienne, afflua de l'Inde, de la Perse et de l'Asie-Mineure sur le continent d'Europe.

Les ustensiles de chasse des Finnois, qui consistaient en silex taillés, ainsi que les cailloux au moyen desquels ils faisaient plonger leurs filets,

obligeraient seuls à croire qu'au temps assigné par M. Élisée Reclus à leur présence en France et en Espagne, c'est-à-dire huit ou dix siècles avant la guerre de Troie, ces peuplades vécurent exclusivement aux bords ou à proximité des fleuves. Ils pêchaient dans les fleuves. Dans les plaines qui s'ouvraient libres devant eux, ils paissaient leurs troupeaux; ils chassaient le cerf et l'élan. Les restes des bourgades lacustres que le retrait des eaux du lac de Zurick a mis au jour, en 1853 et 1854, justifient cette réserve.

Des faits positifs prouvent aussi que l'âge de pierre fut inconnu aux Pyrénées occidentales. Les haches de silex qui armaient les Finnois n'y ont pas été trouvées. Aux Pyrénées occidentales, comme dans la Picardie, comme dans les environs de Grenoble, comme aux environs de Paris, il n'a pas été exhumé de fossiles de race finnoise. Je dirai plus : des ossements et des haches de silex eussent-ils été découverts sur les Pyrénées, qu'on devrait croire, non pas que les Basques continuent une race du Nord, mais que, à l'un des bouleversements de notre planète, ces haches et ces ossements furent apportés par des courants aux points où ils auraient été trouvés. Pourquoi non ? Les crânes de nègres découverts dans les cavernes de la Belgique ont-ils donc fait admettre que les Belges dussent leur origine à la race noire ? Or, la diffé-

rence entre les types basque et finnois est tranchée autant que celle qui sépare les types belge et nègre. Les traditions du Nord représentent les Finnois comme des hommes à peau blafarde, à figure hideuse. L'homme du nord qui précéda en Europe les multitudes indo-européennes, « était géant, a dit M. Chaho, le sang rougissait d'une teinte ardente ses cheveux épais »; il appartenait, ajouterai-je, à des races inférieures, telles que les races du Groënland, de l'Afrique méridionale et de l'Océanie. Que l'on regarde au portrait que j'ai tracé des Basques, et l'on conviendra qu'ils diffèrent des Finnois autant que les Belges diffèrent des nègres, autant que les Arabes diffèrent des Esquimaux. Il n'est donc pas possible de donner de tels pères aux Basques. J'insiste d'autant mieux à cet égard que je ne me suis pas proposé de juger, à propos des Basques, s'il est vrai ou non que des limites infranchissables — physiques, morales — séparent les familles humaines les unes des autres; — si, comme le prétendent les partisans de l'unité du genre humain, la théorie des créations multiples ayant fait son temps, Voltaire et ses adeptes ont eu tort de dire qu'un aveugle seul peut nier que les blancs, les nègres, les albinos, les Hottentots et les Chinois sont de races entièrement distinctes; dès-lors, si les nègres en arriveraient à engendrer des blancs, — les blancs à engendrer des nègres; — enfin, si M. de Qua-

trefages a eu raison de prétendre que des actions de milieu, seules, ont modifié l'ensemble des individus primitifs. La question n'étant pas de décider pour ou contre les monogénistes, de savoir si les Basques sont sortis de la « paire primitive unique » de M. de Quatrefages, mais s'ils sont sortis des Finnois, j'ai — l'histoire de l'humanité est si récente que je me dispenserai de regarder au-delà des Finnois — j'ai historiquement le droit de dire que le peuple basque, depuis plus de deux mille ans resté si semblable à lui-même et si complètement différent des Finnois, ne descend pas d'une horde rouge du nord; enfin je m'en tiens à cette remarque de M. A. de Tocqueville¹: « A chaque pas de l'histoire du monde, les nations et les individus se montrent tous avec une physionomie qui leur est propre. Les traits caractéristiques de leurs visages se reproduisent à travers toutes les transformations qu'ils subissent. Les lois, les mœurs, les religions se modifient; la puissance et la richesse se déplacent, le costume varie, l'aspect extérieur change, les préjugés s'effacent ou se substituent les uns aux autres. Parmi ces changements, vous reconnaissez toujours le même peuple; quelque chose d'inflexible apparaît au milieu de la flexibilité humaine, »

¹ *Souvenirs de voyage en Amérique.*

D'après les théories combinées de MM. de Humboldt, Depping, Amédée Thierry, de Quatrefages, Francisque Michel, Élisée Reclus, etc., etc., les Basques sont un débris des Ibériens, le peuple primitif de l'Espagne.—Lors de l'invasion en cette contrée des peuplades celtiques, les Aborigènes furent exterminés, ou, comme le nom de Celtibériens, donné aux habitants d'une des provinces, autoriserait à le croire, se confondirent avec leurs vainqueurs. Les Ibériens en petit nombre qui échappèrent à l'extermination, ceux auxquels les envahisseurs étaient par trop antipathiques pour qu'ils se fusionnassent avec eux, se réfugièrent au point le plus occidental des Pyrénées. Ils y formèrent de petites républiques confédérées. Favorisés par la nature des lieux, aguerris par la nécessité, ils résistèrent dans la suite aux Goths, aux Gaulois, aux Grecs, aux Carthaginois, aux Romains, aux Alains, aux Suèves, aux Vandales et aux Maures; enfin, et jusqu'au temps moderne, ils se gardèrent avec la même vaillance heureuse, avec la même réserve jalouse contre les envahissements politiques et contre les séductions de la civilisation, aussi bien du côté de la France que du côté de l'Espagne.

En général, les auteurs cités ne limitent pas à l'Espagne le domaine des ancêtres des Basques; ils ajoutent à ce domaine, les uns la Gaule aquitanique, les autres les côtes méridionales de la Gaule; ceux-ci

une partie de l'Italie, ceux-là la Sardaigne et la Corse; plusieurs enfin partagent entre eux et les Lybiens les autres îles de la Méditerranée.

Ces théories, que j'ai exactement, quoique bien sommairement, analysées, ont valu à leurs auteurs de nombreuses adhésions; elles mettent en une évidence indiscutable la priorité des ancêtres des Basques sur les Pyrénées occidentales; elles prouvent qu'ils ne peuvent être rattachés pas plus à la race indo-européenne qu'à ces peuplades qui, sans désignation précise, sont venues du Nord; mais obligent-elles à voir en eux les continuateurs des peuples qui, aux temps anté-historiques, occupèrent une partie de l'Italie, les îles de la Méditerranée, les côtes méridionales de la Gaule et l'Ibérie,—soit, pour resserrer la question dans les termes où nous avons intérêt à l'étudier, et où on le peut mieux faire, à les considérer comme les derniers représentants des Ibériens, le peuple primitif et autochtone de l'Espagne? Je ne le pense pas.

Il est plus que malaisé, il est téméraire de s'inscrire contre l'autorité qui s'attache aux noms de M. de Humboldt et de savants français exceptionnellement grands dans la science; cependant je tenterai cette redoutable aventure.

Accepter que les Basques, — dont les ancêtres, a dit M. de Quatrefages, résistèrent sur les Basses-Pyrénées à toutes les agressions, et jamais ne furent ni conquis ni opprimés; — qui, d'après M. Francisque Michel, combattirent toujours unis, toujours indépendants, et restèrent inexpugnables sur leurs montagnes; — accepter que les Basques soient le spécimen authentique des Ibériens, que les Celtes anéantirent si radicalement que leur nom seul est resté à l'histoire, c'est accepter bénévolement, d'une part, le miracle de l'anéantissement d'une nationalité puissante et la disparition radicale de l'idiome de cette nationalité sur son vaste domaine; — d'une autre, le miracle de la conservation aux Basses-Pyrénées d'un débris de cette même nationalité dans son type primitif et dans son idiome originel: — ce double miracle, ce n'est pas un scepticisme intéressé, c'est la raison historique, c'est le simple bon sens, qui le doivent nier.

L'exemple des Peaux-Rouges d'Amérique se retirant et s'annulant de jour en jour devant l'invasion et la civilisation européennes, ne saurait être invoqué contre moi. Il n'est pas applicable aux ancêtres des Basques, parce que les ancêtres des Basques n'appartenaient pas à une race inférieure, parce que, tout au contraire, l'idiome des Basques prouve que leurs ancêtres avaient atteint un haut degré de civilisation,

enfin parce que les Basques modernes, pas plus que leurs ancêtres, jamais ne reculèrent devant un peuple envahisseur, et que, s'ils ne tentèrent jamais d'augmenter leur territoire par la conquête, jamais la conquête ne leur fit perdre un pouce de leur terrain.

Et puis, comment concéder que lorsqu'une nationalité puissante succombait sous l'effort des Celtes, quelques individus de cette nationalité, — les moins braves puisqu'ils avaient fui, — une fois parvenus aux Basses-Pyrénées, y fussent devenus vaillants et indomptables? que l'idiome savant d'un grand peuple se fût, aux Basses-Pyrénées, continué pur de tout mélange, alors que, sur les vastes territoires où il avait fleuri, il n'en fût rien resté?

Ce dernier fait, en contradiction avec les faits acquis par la science, M. Élisée Reclus a voulu l'expliquer; il a prétendu que «le massacre de populations entières, les enlèvements de milliers et de milliers de captifs, une longue et *savante* pression administrative, quatre ou cinq siècles de servitude, finirent par priver les Aborigènes de leur langue»; mais les Celtes, lorsqu'ils s'emparèrent de l'Ibérie, en eussent-ils usé vis-à-vis des vaincus autrement que les Romains en usèrent vis-à-vis des Celtes et autrement que le nom de Celtibériens donné aux habitants de l'une des provinces conquises ne permet de le dire, — que les Celtes n'auraient pu anéantir jusqu'au dernier ves-

tige l'idiome des Ibériens. Le massacre de populations entières n'est pas non plus croyable ; — le fût-il, que ce massacre ne se serait pas accompli assez rapidement pour qu'avec les populations égorgées mourût aussi leur idiome. Quant aux enlèvements de milliers et de milliers de captifs ; quant à une longue et *savante* pression administrative, pas plus que quatre ou cinq siècles de servitude, ils ne pouvaient avoir de tels résultats : la science a démontré que les idiomes des peuples victorieux ne se substituent aux idiomes des peuples vaincus qu'en se pénétrant de ceux-ci et qu'en gardant leur forme indélébile.

Les adhérents de M. de Humboldt ont fait, il est bien vrai, à l'appui de sa doctrine, remarquer que le territoire de l'Espagne est semé de noms de localités, de fleuves et de montagnes qui ont des similaires et des racines dans l'idiome des Basques ; mais ces noms de lieux ont-ils la signification qui leur a été attribuée ? En aucune manière. En effet, comment, dans l'antique domaine des Ibériens, à côté des Basques, leurs prétendus continuateurs, des noms de localités se seraient-ils conservés, alors que dans l'idiome lui-même de l'Espagne, dans les noms des choses les plus usuelles, dans ceux de la vie intime, morale, politique de ce pays, le même fait ne se serait pas produit ? La conservation des premiers à côté de l'anéantissement des seconds n'est pas pos-

sible ; les mots de la vie usuelle ne meurent pas plus que les noms des localités. Ainsi s'annule plus encore l'autorité que M. de Humboldt et ses adhérents ont fondée sur leur remarque. Leur remarque tout au contraire, — je l'annonce, — fortifiera la théorie personnelle que j'énoncerai sur les origines des Basques.

Dans le bassin de la Garonne, il existe aussi des noms de lieux basques. Ces noms, que je signale moins pour compléter la réfutation de la doctrine de M. de Humboldt que pour prévenir une objection, n'ont pas la haute antiquité des noms analogues conservés en Espagne ; ils sont même de date relativement récente. Au chapitre que dans mon travail j'ai réservé à l'histoire des Cantabres, on verra que ces noms ne remontent pas au-delà des invasions heureuses que les Cantabres et les Vascones firent dans l'Aquitaine au temps des Francs Mérovingiens ; qu'ils continuent en cette contrée le souvenir d'établissements, d'ailleurs en petit nombre, que les Cantabres victorieux y avaient formés. Ces noms de lieux n'ont donc pas dans la question la signification qui leur a été trouvée.

Les Aquitains, qu'à leur langage comme à leurs traits, à leur taille comme à leurs mœurs, a dit Strabon, on reconnaissait pour des enfants de l'Ibérie, les Aquitains, dont les continuateurs,

Quelle part les Phéniciens avaient-ils prise aux grandes luttes de l'histoire primitive ? Est-il supposable qu'à l'exemple des Égyptiens, qui, sous leurs antiques dynasties, n'apparurent sur aucun champ de bataille, qui n'allèrent à des conquêtes que sous leur roi Sésostris, les Phéniciens fussent restés indifférents à l'égorgement des Sémites par les fils de Japhet, et qu'ils se fussent abstenus, pour sauvegarder leur prépondérance nautique et commerciale ? On n'est pas fondé à le dire, puisque, si la tradition n'a pas toujours transmis leur nom avec ceux des peuples qui combattirent alors, on sait qu'ils ne furent, pas plus que leurs frères de Sem, épargnés par les Indo-Européens.

L'histoire a raconté que le roi assyrien Nabuchodonosor détruisit leur ville de Tyr après un siège de dix années, puis elle garde le silence à leur égard jusqu'au jour où ils fournirent à Alexandre de Macédoine un des épisodes les plus émouvants de sa campagne au travers de l'Asie, et à l'appréciation moderne la preuve de leur coopération aux luttes armées de leur temps. Attaqués par la flotte et par l'armée du roi Aryen, privés du secours des Carthaginois alors en guerre avec les Syracusains, les Phéniciens envoyèrent à Carthage leurs femmes et leurs enfants, « afin d'être plus forts ¹ lorsque la

¹ Quinte-Curce.

plus chère partie d'eux-mêmes ne partagerait plus leurs périls ». Pendant sept mois, ils épuisèrent les moyens de la défense la plus énergique et la plus savante. « Les assiégeants¹ étaient harassés des combats si fréquents qui leur avaient été livrés; Alexandre, pour laisser reposer ses soldats, n'en envoyait qu'un petit nombre à l'assaut, mais de manière à ne pas donner aux ennemis le temps de respirer. — Enfin, il fit sonner les trompettes, commanda une attaque beaucoup plus vigoureuse. » Les Tyriens survivants étaient exténués; cette attaque, ils ne purent la repousser.

Tyr, le point de ralliement des Sémites, — le port où, à côté des vaisseaux envoyés à la conquête pacifique du monde, s'organisèrent les flottes militaires qui, sur la Méditerranée, avaient fait diversion aux triomphes sur le continent de la race de Japhet, Tyr fut détruite; les habitants furent égorgés; deux mille hommes que « la rage épuisée des vainqueurs avait épargnés », furent crucifiés le long du rivage.

Alexandre le Grand, qui n'en usa pas de la sorte envers les armées de Darius, ne donna-t-il, suivant l'expression de Quinte-Curce, « un aussi triste exemple de sa colère » que parce que les Tyriens s'étaient mieux défendus? N'est-il pas permis de

¹ Plutarque.

croire que s'il se montra à ce point cruel, ce fut par haine instinctive contre les plus fiers et les plus énergiques représentants de la race de Sem ?

A d'autres égards, l'histoire n'a pas été aussi réservée ; elle a fourni des détails caractéristiques sur l'action colonisatrice et commerciale que les Phéniciens exercèrent au milieu des masses passives dont se composait alors l'humanité. Ces détails, je les résumerai pour faire une base plus solide à l'opinion énoncée que les Phéniciens furent les promoteurs de l'émigration qui fonda la nationalité des Cantabres et des Basques.

Cernés dans leur étroit domaine par les populations de l'empire babylonien, de la Palestine, de l'Asie-Mineure et de l'Arabie, populations qu'ils n'avaient pas intérêt à attaquer, dont leur petit nombre leur eût interdit de triompher, les Phéniciens donnèrent carrière à leur génie par la mer, la seule voie qui lui fût ouverte ; ils furent pour les peuples du littoral méditerranéen le levain qui provoqua leur développement, l'âme qui leur insuffla la vie. Ils franchirent Gibraltar ; ils explorèrent les rivages de l'Europe occidentale ; ils y créèrent des rapports avec les peuples de la Grande-Bretagne dont, tant de siècles après eux, Jules César crut

révéler l'existence. Si même on admettait les conclusions d'une dissertation à propos de l'Amérique¹, ils abordèrent par trois fois à ce continent que le génois Christophe Colomb et le florentin Vespuce découvrirent au xv^e siècle.

La faiblesse numérique des Phéniciens ne leur eût pas permis de retirer de leur initiative nautique et commerciale tous les avantages ambitionnés. — Seuls, ils n'auraient pu aller à de grandes entreprises ; seuls, ils n'e pouvaient fonder des colonies, entretenir des rapports avec les peuples des bords de l'Atlantique et de la mer du Nord. Les auxiliaires qui leur étaient indispensables, ils les avaient trouvés parmi les peuples de cette race sémitique dont eux-mêmes ils étaient issus, peuples qui occupaient les pays que ferment les montagnes de l'Arménie, la mer Caspienne, le fleuve Oxus, les monts Imaüs, les sources et le cours de l'Indus et les montagnes qui à l'ouest limitent le bassin du Tigre.

Le livre des Prophètes confirme ces indications. C'est des Phéniciens qu'Ézéchiél a dit : « Les gens de guerre combattaient pour vous ; — tous les matelots étaient engagés dans votre commerce ; — les habitants d'Arad ont été vos rameurs ; — les Perses,

¹ *Histoire universelle*; Amsterdam et Leipsick, 1752.

ceux de Lydie, ceux de la Lybie, étaient soldats dans vos armées ; — les Aradiens avec leurs troupes étaient tout autour de vos murailles et les Pygmées ont suspendu leurs carquois le long de vos murs. »

Pour s'assurer aux yeux de ces auxiliaires le prestige de l'autorité, autant que pour éblouir les peuples avec lesquels ils entretenaient des échanges, enfin pour satisfaire leur goût d'ostentation, les Phéniciens allaient à leurs conquêtes colonisatrices vêtus somptueusement et couverts de brillantes armures ; aussi, lorsqu'il prophétisa leur ruine, Isaïe disait-il qu'ils étaient « des princes et les personnes les plus éclatantes de la terre ».

Ce fut encore avec leurs auxiliaires de la race sémitique que les Phéniciens fondèrent sur le littoral de l'Afrique, de l'Italie, de la Gaule méridionale, à l'est et au sud de l'Espagne, nombre de villes dont la plus célèbre fut Carthage, et qui, d'après M. de Gébelin, « conservaient la langue de la mère-patrie, avaient les mêmes dieux, les mêmes fêtes, les mêmes symboles du blason, et lui envoyaient tous les ans les prémices de leurs récoltes ».

Étienne de Byzance, qui a parlé de ces établissements, n'en a pas donné la nomenclature ; on sait pourtant que les villes de Cadix et de Gibraltar, en Espagne, de Sabart et de Lébéda dans la régence de Tripoli, continuent les villes de Gadès, Calpé,

Sabatra et Leptis que les Phéniciens avaient fondées. La colonie d'Illyberis sur la côte orientale de la Gaule, celle de Carteia sur le détroit d'Hercule, furent également créées par eux. Quinte-Curce leur a attribué la fondation de Thèbes en Béotie ; Tacite a expliqué que les Elisii, qui, de son temps, existaient sur le rivage occidental de la Gaule et qui n'avaient pas une origine commune avec les peuples qui les entouraient, étaient originaires de l'Asie, — je puis dire de la Phénicie.

Ce fut encore avec les mêmes auxiliaires que, lorsqu'ils eurent doublé Gibraltar et qu'ils s'avancèrent vers le pôle Nord, les Phéniciens sur les côtes de notre France, sur celles de l'Irlande et de la Suède, à tous les points qui offraient à leurs flottes les meilleurs abris, à leurs trafiquants des occasions d'échanges, formèrent ces établissements dont les études ethnographiques ont fait attribuer la fondation aux ancêtres des Basques et que le savant Suédois Nilson, à propos du monument de Kivik, près de la ville de Cimbrishamn, fait, avec toute raison, remonter aux pères de leurs ancêtres, — aux Sémiti-Phéniciens.

Carthage¹, que les Phéniciens avaient fondée,

¹ En phénicien : *Kartha-Hadath*, ville neuve. (Amédée Thierry; *Histoire des Gaulois*.)

cette « ville ancienne et opulente¹ », donna le même exemple de dualité. Elle fut, a dit Bossuet, « tout ensemble guerrière et marchande, par suite du mélange des Africains et des Tyriens ». Hérodote a également expliqué que des contingents syriens, lybiens et phéniciens grossirent l'armée que le roi Hannon envoya, sous les ordres du jeune Annibal, au secours du tyran d'Himère.

La gloire d'avoir mis en si grand péril l'existence de Rome, d'avoir, jusqu'à l'anéantissement, résisté à cette république oppressive, ne revient donc pas tout entière aux Carthaginois ; les Carthaginois la partagent avec les peuples sémitiques qui servaient dans leurs phalanges.

On sait que les Carthaginois, — et c'est là un des côtés par lesquels, comme les Cantabres et les Basques, ils rappellent les Phéniciens, — malgré les moyens de défense et d'attaque dont ils disposaient, malgré les vingt-cinq mille soldats que contenaient leurs casernes, les cinq mille chevaux, les trois cents éléphants que contenaient leurs écuries, n'avaient pas provoqué Rome ; c'est Rome qui les obligea à combattre lorsque, sans motif, elle envahit leurs colonies de la Sardaigne. Plus tard, à la suite des désastres de la première et de la seconde guerre punique, lorsque, grâce à la paix qu'ils

¹ *Urbs antiqua, dives opum.* (Virgile.)

avaient payée d'un énorme tribut et d'une partie de leur domaine, les Carthaginois redevinrent riches et puissants, alors encore ils ne songèrent pas, pour se venger, à s'engager dans une nouvelle guerre contre les Romains; ce furent les Romains qui prirent l'initiative de la rupture et de l'agression.

Caton, a dit Plutarque, envoyé auprès d'eux pour examiner la cause de leurs différends avec Massinissa, le client de Rome, « au lieu de trouver la ville dans l'état d'affaiblissement et d'humiliation où la croyaient les Romains, la vit peuplée d'une jeunesse florissante, regorgeant de richesses, pleine de confiance dans toutes ses ressources ». Il s'empressa de retourner à Rome, démontra au Sénat « que les traités de paix conclus avec les Carthaginois n'avaient rien de solide, qu'ils n'étaient que de simples suspensions d'armes pour attendre une *occasion favorable* ». Laissant alors tomber des figues de Lybie qu'il avait dans le pan de sa robe, il ajouta à titre d'argument décisif : « La terre qui les produit n'est qu'à trois journées de Rome », et la troisième guerre punique fut déclarée.

C'est, il faut le dire avec Velle us Paterculus, c'est que Carthage devait périr, bien qu'elle n'eût pas offensé sa rivale. C'est que Rome haïssait dans Carthage une puissance dont elle était jalouse, une

puissance, ajouterai-je, qui glorifiait la race abhorrée des Sémites.

Carthage ne fut donc pas ardente à la guerre¹, comme Virgile l'a prétendu. Elle combattit avec la plus noble vaillance, mais elle fit « la guerre sans l'aimer ». Cette remarque appartient à Montesquieu.

Au dire de Pline et d'Agrippa, des colonies carthaginoises florissaient en grand nombre sur les côtes de la Sardaigne, de la Gaule et de l'Ibérie ; la fondation de ces établissements, dont les Rhodiens héritèrent à la suite des Carthaginois, remontait aux Phéniciens qui, bien avant les Carthaginois, s'y étaient enrichis en se faisant les intermédiaires d'un commerce d'échange avec les peuples du littoral : la Bible ne laisse aucun doute à cet égard.

Si l'on tenait à connaître la nature de ces transactions, il faudrait regarder au 27^e chant d'Ézéchiél. Ce prophète en a donné la nomenclature dans les termes les plus poétiques.

Nombre des marchandises que ces transactions concernaient, étaient originaires de l'Inde et de la Chine. Les Phéniciens, qui les demandaient à ces contrées, les dirigeaient par le golfe Persique à Babylone, et de Babylone par l'Euphrate au port

¹ *Asperrima belli.*

de Thapsacus ; à ce point, ils les chargeaient sur voitures et chameaux, dont ils formaient les caravanes qui tracèrent au désert la voie que suivit Alexandre-le-Grand, lorsqu'il alla triompher à Arbèles. Enfin ces marchandises, parvenues à Tyr, en étaient réexpédiées par mer, sur les entrepôts de la Méditerranée et de l'Atlantique.

Lorsque la fortune commerciale des Phéniciens passa aux Carthaginois et des Carthaginois aux Rhodiens et aux Phocéens de Massilia, ce ne fut plus par les comptoirs de Tyr et par le détroit de Gadès que les opérations de transit s'accomplirent avec l'ouest de la Gaule et les îles Britanniques ; ce fut d'abord par la mer Rouge et par l'isthme de Suez, — à ce point même où un Français, M. de Lesseps, achève le canal qui mettra à si grande proximité l'Inde et l'Europe, — puis par la Méditerranée et enfin par nos fleuves de France : l'Aude, la Garonne, le Rhône, la Saône, la Loire et la Seine.

La modification apportée à l'ancienne voie du transit dépendit-elle, comme M. Amédée Thierry l'a prétendu, des obstacles que les survivants des colonies phéniciennes et carthaginoises opposèrent aux Massaliotes, ou bien de ce que le mode inauguré abrégéait la longueur du voyage ?

J'en doute, parce que les taxes de navigation sur

un fleuve, et surtout sur la Garonne¹, étaient excessives, parce que les dangers et les lenteurs des voyages au travers de la Gaule et de ses peuples barbares et pillards étaient supérieurs, — d'une part, aux dangers que la rivalité des survivants Carthaginois créait sur la Méditerranée, — de l'autre, aux lenteurs de la navigation par le détroit de Gadès.

J'en conclus que les Massaliotes, faute de science nautique ou d'esprit d'aventure, n'étaient pas encore en état de continuer la grande tradition d'exportation commerciale que les Phéniciens avaient inaugurée.

L'aptitude et les entreprises commerciales des Phéniciens leur avaient attiré d'amères critiques. Les Carthaginois, qui prirent *la suite de leurs affaires*, ne furent pas mieux traités. Les Romains leur reprochaient un amour effréné pour le lucre, et Montesquieu lui-même a jugé qu'ils n'étaient ambitieux que par avarice. Aujourd'hui, mieux que les Romains, mieux même que Montesquieu, nous pouvons dire que les accusations obstinément jetées aux Phéniciens et aux Carthaginois ne sont pas fondées, par cette raison seule qu'il n'était pas plus possible aux temps anciens qu'il n'est possible au temps moderne, de vivre sans argent.

¹ Strabon.

Les déclamations persistantes contre le « vil métal » m'obligent à insister à cet égard, et, dans l'espoir qu'ils seront cassés, à en appeler des jugements infligés aux Phéniciens et aux Carthaginois.

L'amour du lucre, reproché aux Phéniciens, ne pouvait être et n'est pas autre chose que cette ambition de la fortune qu'avouent et qu'ont raison de préconiser ceux des peuples modernes qui marchent à la tête de la civilisation. — Elle augmente leur bien-être ; elle les honore par les bienfaits moraux et matériels qu'elle permet de répandre ; enfin elle donne le loisir de se livrer aux nobles et saines spéculations de l'intelligence, d'où dépend le bonheur des nations et des individus. — Et puis, est-il bien vrai qu'un peuple soit avare, qu'un peuple aime l'argent pour l'argent, comme on le dit d'un thésauriseur ? Si, par impossible, on le voulait soutenir, il faudrait, à la justification des Carthaginois et des Phéniciens, concéder que leur amour du lucre fut profitable aux nationalités avec lesquelles ils trafiquèrent ; qu'ils édifièrent là où leurs rivaux Indo-Européens détruisirent.

Ce négoce, pour lequel les Romains professaient un dédain si superbe, alors qu'ils s'emparaient sans scrupule des fortunes qu'il avait créées, ce négoce pour lequel le prophète Isaïe alla jusqu'à reprocher aux

Phéniciens de s'être « prostitués à tous les peuples de la terre », Bossuet l'a vengé : il est, suivant son expression, « l'un des plus puissants moyens dont la Providence se soit servie pour donner cours à l'Évangile ». — « Ce n'est plus Hercule, fils de Jupiter, qui dessèche les marais de Lerne, égorge le lion de Némée, nettoie les écuries d'Augias et garantit la sécurité des grandes routes. Cette noble tâche est dévolue au Capital, fils du travail ; — les grands ouvrages de la paix, le percement des isthmes, l'ouverture des tunnels cyclopéens, la suppression des distances, l'assainissement des marais, l'arrosage des déserts, le défrichement des terres incultes, tout ce qui doit améliorer la condition et reculer la limite de la vie, n'est plus guère aujourd'hui qu'une affaire d'argent ¹. »

Je me crois donc autorisé à dire que les Carthaginois, en continuant aux rivages de l'Espagne et de la Gaule l'initiation commerciale des Phéniciens, en amenant les peuples de ces contrées à se connaître ailleurs que sur les champs de bataille, en créant entre eux des rapports intéressés, rattachèrent ces peuples les uns aux autres, et que de la sorte, bien mieux que les Romains ne le firent, ils aidèrent au progrès humain et à la civilisation moderne.

¹ Edm. About ; *Les questions d'argent*.

Et maintenant, quels étaient ces auxiliaires des Phéniciens ? ces pasteurs de la Bactriane et de la Sogdiane qui combattaient avec eux, qui ramaient sur leurs galères et qui firent le fonds de leurs colonies ? L'histoire est on ne peut plus laconique à leur égard, mais elle ne paraîtra pas insuffisante. — Ces pasteurs, heureux dans leur pauvreté, car ils « dédaignaient le luxe des Perses ¹ », furent, au jugement de Quinte-Curce, les plus courageux soldats que le roi Darius opposa à son agresseur Alexandre.

Les aptitudes des Sémiti-Phéniciens, leurs continuateurs aux Pyrénées occidentales les reproduisirent au temps de Rome, et les reproduisent encore en ce qu'elles ont de plus essentiel et de plus caractéristique. Sans doute, les Cantabres furent pauvres comme sont pauvres les Basques modernes ; les uns et les autres, ils cachèrent leur vie ; — les Phéniciens, au contraire, furent riches et eurent le goût de l'ostentation. Mais ces différences, que je m'empresse de signaler pour n'être pas accusé d'exagération systématique, sont explicables et n'ont pas d'importance ; en effet, les Cantabres, sur le rivage de l'Atlantique, n'étaient pas, comme les

¹ *Multum à Persarum luxu abhorrentibus.*

Carthaginois sur la Méditerranée, appelés à jouer le rôle de leurs fondateurs, ni à les continuer dans leur gloire. Ils formaient une simple étape, une escale pour les navigateurs phéniciens ; ils suivirent la tradition de leurs pères de la Bactriane ; ils restèrent pasteurs. D'ailleurs, eussent-ils été doués de l'esprit d'initiative des promoteurs de leur colonisation, qu'ils n'auraient retiré aucun avantage de cette qualité exceptionnelle. En effet, la vie de l'humanité était à ces temps-là concentrée dans les pays qui bordaient la Méditerranée ; les Phéniciens ne pouvaient pas attendre de leurs représentants aux Pyrénées occidentales l'expansion, le rayonnement qu'eux-mêmes ou avec leurs auxiliaires sémites, ils avaient obtenus à d'autres points.

Il est en outre supposable que lorsque, à la ruine de Tyr, la fédération des Cantabres perdit l'appui de la mère-patrie et vécut isolée, les Phéniciens qui s'y trouvaient mêlés, et qui sans doute en avaient été les chefs, aliénèrent insensiblement leur autorité pour se confondre entièrement avec leurs auxiliaires. Cependant, malgré les mélanges qui s'accomplirent dans une longue suite de siècles, comme aussi malgré des intrusions partielles que je signalerai, les Phéniciens et les Sémites laissèrent aux Cantabres, comme les Cantabres ont laissé aux Basques, l'empreinte de leur dualité originelle :

les Phéniciens, l'aptitude nautique; les Sémites, l'aptitude pastorale. — Phéniciens et Sémites, ils leur transmirent aussi la modération et la vaillance, communes à leur race. En effet, toujours, à l'exemple des fondateurs de leur nationalité, les Cantabres et les Basques firent *la guerre sans l'aimer*; jamais ils ne combattirent que lorsqu'ils y furent contraints; alors aussi, comme leurs fondateurs, ils firent preuve de la plus superbe vaillance, car ce fut à leur courage bien plus qu'à leur position formidable sur les Pyrénées et aux bords de l'Océan qu'il faut, on le verra, attribuer le miracle de leur conservation.

Ni les remarques qui précèdent, ni les détails offerts au premier chapitre de mon travail sur les Basques modernes, ne sauraient dès à présent conférer à ma théorie une autorité suffisante; cette autorité, les chapitres que je consacrerai à l'histoire et à l'idiome des Basques ainsi qu'à la géographie de leur pays, la lui assureront: je me permets de l'annoncer.

Ici même j'aiderai à ce résultat en produisant les remarques en grand nombre que j'ai recueillies dans plusieurs ouvrages sur l'aptitude nautique des Basques, — cette aptitude si caractéristique par laquelle ils rappellent celui des deux éléments

constitutifs de leur nationalité dont l'authenticité peut sembler la moins acceptable. De longues citations me sont interdites ; toutefois je résumerai celles qui m'ont été offertes par l'abbé Prévost dans son *Histoire des voyages*, — par M. de Montglave dans l'*Encyclopédie moderne*, — et par M. Duval dans la *Revue des Deux-Mondes*.

D'après les auteurs cités, les Basques, au moyen âge, savaient seuls attaquer les baleines, qui abondaient alors dans le golfe de Gascogne ; plus tard ils les poursuivirent jusqu'au Groënland. Ce fut ainsi qu'au xv^e siècle ils arrivèrent au Grand banc, où ils trouvèrent la morue, à laquelle, dans les transactions commerciales des Antilles, est resté le nom de Bacalhao, que les Basques avaient appliqué au banc de Terre-Neuve, et dont une transformation de syllabes a fait Cabillaud, nom par lequel aujourd'hui, dans le nord de la France, on désigne la morue fraîche. — Ce fut encore ainsi que, les premiers, ils abordèrent au Labrador, au golfe Saint-Laurent, et qu'ils seraient fondés à revendiquer l'honneur de la découverte du continent américain.

Les écrivains qui ont parlé des marins basques n'ayant pas précisé la date des découvertes qu'ils ont mises à leur compte, rien n'empêcherait d'en faire remonter l'honneur, ou aux continuateurs des Can-

tabres du moyen âge, ou aux Cantabres de la Rome antique, — ou bien aux Sémiti-Phéniciens, — soit aussi aux compagnons du roi Fénius, l'ancêtre légendaire des Irlandais, qui, sous le nom de fénians, ont récemment tenté d'arracher la verte Érin à l'Angleterre.

Voulût-on que ces manifestations nautiques ne fussent pas antérieures aux Basques et qu'elles leur appartenissent, qu'elles feraient toujours la preuve de la filiation sémiti-phénicienne qui leur doit être assignée. En effet, les peuples de la Gaule et de l'Ibérie au temps des Romains, pas plus que les peuples de France et d'Espagne au moyen âge et jusqu'au temps moderne, ne se distinguèrent par de telles aptitudes et par de telles entreprises. Ce ne fut qu'au xiv^e siècle, après la découverte de la boussole, et au xv^e siècle, après la découverte de l'Amérique, que les peuples de notre continent s'ingénièrent, les uns à l'envi des autres, aux choses de la grande navigation. L'Océan jusque-là leur était resté fermé, tandis que les continuateurs des Sémiti-Phéniciens — les Basques — n'avaient pas cessé de le parcourir.

Le type des Basques et leur idiome ont aussi donné lieu à des remarques de nature et de valeur identiques à celles qui précèdent; je les signalerai sommairement.

On lit dans un ouvrage publié en 1783, sous le titre de *Lecture des livres français*, et qui résume les connaissances acquises au xvi^e siècle sur la géographie et l'histoire, que les Basques, « éminemment propres à la navigation, sont les ancêtres des Scotts d'Irlande, qui plus tard passèrent en Écosse, à laquelle ils donnèrent leur nom ». Cette indication, bien qu'elle ne soit pas accompagnée de preuves, n'est pas à repousser. Arthur Young, le grand voyageur anglais, prétend avoir été frappé de la ressemblance des Basques avec les higlanders de l'Écosse.

Des juges compétents ont aussi constaté qu'il existe entre les populations de l'Irlande et les Basques beaucoup de points de ressemblance physique. — Il m'a été affirmé que lorsqu'en 1814 les armées de l'Angleterre envahirent le sud-ouest de notre territoire, les enfants de l'antique Hibernie, qui étaient bien loin de soupçonner leur origine sémitique, s'étonnèrent que, n'entendant rien aux langues officielles de la France et de l'Espagne, leur oreille ne fût pas étrangère à l'idiome des Basques; ce dernier fait, dont je n'ai aucune raison de douter, serait de nature à infirmer l'assertion de M. de Humboldt, qui a prétendu qu'en Irlande on ne retrouve aucune trace de cet idiome.

La comparaison du type basque avec celui des habitants de plusieurs points du littoral de la France

occidentale a offert l'occasion d'observations non moins significatives. D'après M. Vivien de Saint-Martin, l'élément à cheveux noirs, qui s'est mêlé à l'élément celtique blond dans la population des pêcheurs de Boulogne, est en entier d'origine basque.

On s'en convaincra, si l'on compare les pêcheurs bruns de Boulogne aux pêcheurs blonds d'Abbeville, de Calais et de Gravelines ; quoiqu'on ne peut plus proches voisins, les premiers diffèrent profondément des seconds. M. de Quatrefages a exprimé la même opinion à l'égard des habitants de plusieurs ports de la Bretagne et de la Normandie.

La filiation basque lui paraît probable pour l'île de Bréhat, indiscutable pour les pêcheurs de Granville, dont les femmes, dit-il, rappellent tout à fait les Basquaises par l'ensemble de leur physionomie, par la beauté et le caractère du visage et par la forme gracieuse qui s'étend de la tête au bas des épaules.

Les colons des Pyrénées occidentales furent, après la ruine de Tyr et l'anéantissement des Phéniciens, placés dans un isolement absolu. Ils vécurent à côté des peuples de l'Aquitaine et de l'Ibérie sans que ces peuples, ou soupçonnassent leur existence, ou cherchassent à les faire entrer, contre leur gré, en relation avec eux. — Les Romains avaient soumis la majeure partie de l'Espagne lorsque les

continuateurs de cette colonie leur furent révélés ; on les désignait sous le nom de Cantabres. Plus tard les Cantabres reçurent les noms de Vascos — de Vascones — de Labourdins — de Basques ; enfin quelques auteurs, sans prendre le soin de s'enquérir de leur nom, leur donnèrent celui de Frontaliens, — sans doute, ainsi que l'a dit l'historien de Marca, parce qu'ils étaient à la frontière de la France et de l'Espagne.

Ces noms, — j'en excepte le dernier, — ont leur racine dans l'idiome basque. Cantaber (*Kanta-ber*) se traduirait par chanteur parfait ; — Vasci, Vascones, Vascons, signifieraient hommes ; — Basci, Basculi, dénomination que l'on a attribuée à l'énonciation défectueuse de la première lettre : B pour V, se composerait des mots : *Basac-hos*, peuple montagnard ; — Basque lui-même viendrait de *Basacoa*, qui se traduit par : homme des forêts ; — enfin, le nom de Labourdins, privatif aux Basques de l'une des provinces de la fédération en France, dériverait de *Laphurdy* : terrain en friche.

Il est un dernier nom que les Basques de France et d'Espagne se sont donné : c'est celui de *Escualdunac* ou de *Escuaradunac*, soit *Eskuariens*. On l'a fait dériver de : *Escu-alde-dunac* (main heureuse ceux qui ont) soit : hommes à la main heureuse. D'autres commentateurs traduisent *Escualdunac* par :

ceux qui parlent la langue naturelle. D'après le savant abbé Harriet, de Bayonne, *Escualdunac* répond à *Escuara*, qui se compose des mots : *Escu-ara* : *main à portée*, soit : à portée de la main; interprétation qui se justifie par le nom de *Erdaldunac* ou *Erdaradunac*, que les Basques appliquent aux étrangers, et qui se compose des mots : *Erdi-ara*, *moitié à portée*, soit : ceux qui parlent une langue inconnue aux Basques ou que les Basques parlent mal.

J'appliquerai désormais indifféremment aux Basques le nom d'Eskuariens, et à leur idiome celui de langue Eskuarienne.



CHAPITRE IV

Justifications historiques.

SOMMAIRE. — Les Cantabres. — César Auguste les attaque en Espagne. — Crassus les avait antérieurement battus dans la Gaule. — Les Cantabres jugés par les historiens de Rome. — Appel de leur jugement. — A la chute de l'empire romain, les Cantabres et les Vascones se liguent contre les Visigoths et les Francs. Cette association fait appliquer aux descendants des Cantabres le nom des Vascones, leurs auxiliaires. — Au VIII^e siècle, les invasions des Sarrasins en Espagne ne pénètrent pas dans le pays des Basques. — Les Basques, à la fin du même siècle, anéantissent l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne lorsqu'il revenait d'Espagne. — Les liens de la fédération basque se relâchent. — Du IX^e au XIV^e siècle, les provinces basques au sud des Pyrénées sont comprises dans le gouvernement de l'Espagne. — État politique des Basques au nord des Pyrénées pendant la même période. — Comparaison de l'administration du pays basque de France avec l'administration du Béarn, sous le règne de Louis XIV. — Condition du pays basque de France à la révolution de 1789. — Émigrations des Basques.

La ruine de Tyr avait réduit les Sémites à l'impuissance, mais elle ne les avait pas anéantis ; ils

se reconstituèrent et reparurent à Carthage formidables et superbes d'énergie. Carthage, qui sur la Méditerranée avait repris le rôle de ses fondateurs, ne tarda pas à exciter les convoitises de Rome. Rome représentait la race indo-européenne parvenue à la virilité — *audax Japeti genus*.

Sous les enseignes de Rome et de Carthage, les deux races rivales, « les deux grandes races nobles ¹ » s'attaquèrent à nouveau. La haine plus encore que la vaillance les animait l'une et l'autre ². Le grand duel des temps anté-historiques arrivait à son dernier acte; la prépondérance de Rome ou de Carthage, — l'existence de la race de Japhet ou de Sem, dépendait de son résultat : la race de Japhet fut victorieuse; la haine implacable de Caton ³ fut assouvie; son vœu obstiné : « Que Carthage soit détruite ⁴ », fut exaucé ; Carthage fut anéantie, et avec elle périt la civilisation dont les Phéniciens avaient été les premiers apôtres. Les colonies sémites éparses sur les bords de la Méditerranée furent ravagées, détruites, et leurs débris dispersés dans la race de Japhet.

¹ E. Renan.

² *Odiis propè majoribus certarunt quam viribus.* (Tite-Live.)

³ *Inexpiabili odio.* (Tite-Live.)

⁴ *Delenda Carthago.* (Tite-Live.)

Ce n'était pas assez : les Romains ne voulaient pas que leurs armes languissent dans la rouille et la poussière¹; ils s'en prirent, en Espagne, d'abord aux populations maritimes aux ports desquelles les flottes de leurs ennemis avaient trouvé des refuges et réparé leurs échecs ; puis ils attaquèrent les peuples de l'intérieur, coupables de sympathie pour les Carthaginois.

Ces peuples étaient divisés en un grand nombre de provinces ; ils étaient divisés aussi par ces antipathies que font naître la rivalité des intérêts et l'absence des relations. Les Romains profitèrent de leur isolement, de leur indifférence et de leurs passions ; ils les compromirent les uns vis-à-vis des autres ; ils les mêlèrent à leurs intrigues ; ils les prirent à leur solde ; ils s'en aidèrent dans la conquête de chacune de leurs provinces, ne reculant, a dit l'historien anglais Adams, devant aucun des moyens que suggèrent l'adresse, la mauvaise foi, la plus insigne scélératesse.

Les préteurs qui furent envoyés en Espagne, désireux d'obtenir au retour les honneurs du triomphe, de n'être pas jugés sévèrement comme Scipion Nasica, qui avait demandé des subsides à Rome au lieu d'en extorquer à l'Espagne, se préoccupèrent

¹ *Ne rubiginem scilicet ac situm arma sentirent.* (Florus.)

avant tout de faire des coups d'éclat. Quand ils n'exterminèrent pas les peuples, ils les dépouillèrent, ils les vendirent; de la sorte ils enrichirent le trésor de Rome et leurs soldats, après s'être réservé la meilleure part de leurs déprédations. En effet, l'historien anglais que je viens de citer a évalué à une somme supérieure aux cent vingt millions versés à Rome la part que les généraux et gouverneurs romains, entre autres Scipion l'Africain et Lentulus, s'attribuèrent dans un espace de neuf années.

L'Espagne, qui— Florus en a fait la remarque — fut attaquée avant de se connaître et ne sentit sa force qu'après sa défaite, avait pendant deux cents ans été le théâtre de guerres incessantes, mais elle n'était pas tout entière asservie; dans la partie qui « touche aux Pyrénées et que baigne l'Océan cétérieur », deux nations, les Cantabres et les Astures, que l'historien romain désigne sous le nom caractéristique d'*insoumis*¹, ne subissaient pas le joug; ce fut César Auguste qui voulut le leur imposer.

César, « *il buon Augusto* » suivant l'étrange expression du Dante, César était, — Voltaire l'a mieux jugé — « indifférent au crime et à la vertu, attentif à son

¹ *Immunes imperii.*

seul intérêt, un fort méchant homme enfin »; César, afin d'arriver au but de son ambition, d'obtenir le titre d'*Imperator*, ne confia pas à ses lieutenants le soin de guerroyer contre les Cantabres; il se réserva l'honneur de vaincre « les plus dangereux, les plus fiers, les plus obstinés dans la révolte¹ ».

Je laisse ici parler Florus, celui des historiens de Rome qui a fourni des détails plus explicites sur la guerre des Cantabres, celui à l'exactitude duquel on doit le plus s'en rapporter : « A la nouvelle des mouvements audacieux des Cantabres, César Auguste vint camper à Ségisama. Il dirigea son armée, et, comme un chasseur enveloppe dans ses toiles les *bêtes féroces*, il investit et soumit toute la Cantabrie. Il ne laissa pas plus de repos aux barbares du côté de l'Océan; il les attaqua par derrière avec une flotte formidable. La première bataille fut livrée sous les murs de Vellica. Les Cantabres vaincus s'enfuirent sur le Vinnius, montagne si élevée qu'il leur semblait que les flots de l'Océan y monteraient plutôt que les armes romaines. Après trois assauts vaillamment soutenus, Aracillum succomba. Enfermés sur le mont Édule par une tranchée de quinze milles de longueur, les barbares se voyant réduits aux dernières extrémités, hâtèrent

¹ *Pejor et altior et magis pertinax in rebellando.* (Florus.)

leur mort, dans un festin, par le fer, le feu et un poison qu'ils expriment des feuilles de l'if. » C'est ainsi, ajoute l'historien romain, que la plupart d'entre eux prévinrent la captivité qui les menaçait.

César Auguste battit les Cantabres à deux reprises et les contraignit à s'entr'égorger sur le mont Édule. Ces faits, je ne les conteste pas, je les tiens même pour indiscutables ; mais regardons aux détails, jugeons s'il est vrai que, pendant que sa flotte opérait sur le littoral et qu'avec ses troupes de terre il achevait le blocus de la Cantabrie¹, César ait pénétré dans ce pays, et qu'il en ait soumis les habitants. Il importe d'acquérir à cet égard une certitude absolue.

Les Pyrénées, qui séparent la France de l'Espagne, rentrent, à l'ouest, dans la Péninsule et s'y divisent en deux chaînes : l'une va au sud jusqu'au rivage de l'ancienne Lusitanie qu'elle séparait de la Tarraconnaise, — elle n'a pas d'intérêt dans la question ; — l'autre, qui court au sud-ouest et qu'on nommait l'Idubéda, bordait la Cantabrie et la séparait du pays des Vacéens ; au revers méridional de l'Idubéda était Segisama, ville qui, d'après Ptolémée, appartenait aux mêmes Vacéens.

¹ *Totam indidem amplexus Cantabriam.* (Florus.)

L'étude des lieux ici décrits nous permettra de juger si, la victoire de César ayant été entière autant que Florus l'a prétendu, les Basques sont fondés à dire que jamais aucun ennemi ne pénétra dans leur pays.

Ce fut à l'angle des deux chaînes, à plus de quarante lieues du rivage où sa flotte devait compléter l'investissement et faire diversion, c'est-à-dire en dehors de la frontière est de la Cantabrie, que César Auguste fit camper son armée. La position était parfaite pour attaquer les Cantabres par le centre, la droite ou la gauche, ou pour leur faire craindre d'être envahis par trois points à la fois ; — mais l'attaque ne vint pas des Romains.

Les Cantabres, auxquels, bien qu'il ne soupçonnât pas leur origine sémitique, l'historien latin a réservé la qualification si nettement hostile de : pires gens, d'insolents¹, — qui, autrement que les autres peuples alors, rougissaient à la pensée d'être vaincus même après Carthage², — n'attendirent pas que les légions de César violassent leur territoire : ils avaient entendu les cris des peuples pillés, incendiés, vendus, égorgés autour d'eux ; hommes, vieillards, femmes, enfants se levèrent ; ils s'armèrent ; ils coururent sus aux assassins.

¹ *Pejor et altior.* (Florus.)

² *Post Carthaginem vinci neminem pūduit.*

Ils furent battus, mais non pas à l'intérieur de leur pays : ils furent battus à leur frontière. Je m'appliquerai à le prouver.

Vellica, où les Cantabres perdirent la première bataille, et qui figure au nombre des huit villes ou villages que Ptolémée attribue à leur fédération, se trouvait nécessairement à proximité du Vinnius, où ils battirent en retraite; or le Vinnius, cette « montagne si élevée¹ », Mentelle l'a classé dans la chaîne qui traverse « la Biscaye et les Asturies », soit sur l'Idubéda qui séparait les Vacéens des Cantabres, c'est-à-dire à la frontière de la Cantabrie. Quant à Aracillum, où les Cantabres soutinrent trois assauts malheureux, et le mont Édule où ils furent contraints de s'entr'égorger, pas plus que Vellica et le Vinnius, ils n'étaient et ne pouvaient être à l'intérieur de la Cantabrie.

Ce n'est point parce que Ptolémée et Florus ont omis de préciser la position d'Aracillum, ni parce que les géographes modernes placent le mont Édule dans la Catalogne, que je juge de la sorte, mais parce que, si Arracillum et le mont Édule eussent été ou au centre de la Cantabrie, ou assez peu loin de la frontière, soit de Vellica, soit du Vinnius, les

¹ *Eminentissimus.*

Cantabres n'auraient pu s'y rendre d'une seule traite, et sans que la reculade eût été marquée par des incidents trop agréables à l'orgueil romain pour que Florus ne se fût pas départi de son laconisme, et n'eût pas jugé utile de les rapporter.

Les Romains, après la victoire de Vellica, ne refoulèrent donc pas les Cantabres à l'intérieur de leur pays pour ruiner leurs campagnes, piller leurs troupeaux, incendier leurs chaumières. Les Cantabres ne leur en avaient pas laissé le temps ; comme avant leur première défaite, ils se portèrent sur leurs ennemis, et lorsque pour la seconde fois ils furent battus, lorsqu'ils se virent réduits aux dernières extrémités, ils ne se rendirent pas prisonniers, « ils hâtèrent leur mort par le fer, le feu et le poison ».

Les plus énergiques citoyens de la fédération des Cantabres avaient succombé. Ceux qui s'étaient abstenus, sans doute parce qu'ils étaient à trop grande distance, attendirent.

César n'avait aucun intérêt à les pourchasser au travers d'un pays qui lui était inconnu, comme il l'était aux habitants même de l'Ibérie et de l'Aquitaine ; d'un pays qui, n'ayant pas de routes, était d'un parcours difficile ; auquel ses montagnes faisaient à tous les pas des citadelles et des embuscades,

et qu'une poignée d'hommes vaillants pouvait si bien défendre. César jugea inutile d'y pénétrer en personne et même d'y lancer ses lieutenants pour anéantir une nationalité qui ne donnait plus signe de vie et qui désormais devait être pénétrée de l'impuissance de son courage contre la savante tactique romaine.

On se fortifie dans cette opinion quand on regarde aux autres détails du récit de Florus. L'historien romain ne dit rien des actes de cette flotte « formidable » qui devait attaquer les Cantabres par derrière et ne leur laisser aucun repos ; il ne fait connaître ni le lieu, ni la nature des succès qu'il met au compte d'Antistius, de Furnius et d'Agrippa, et que ces lieutenants obtinrent, prétend-il, lorsque César Auguste, satisfait de sa part de gloire, se fût rendu à Tarragone pour y passer l'hiver.

Ce silence de Florus, après les termes si explicites de son programme, autorise à penser que les lieutenants de César, pas plus que César Auguste, ne pénétrèrent dans la Cantabrie, et que si la flotte romaine promena son pavillon le long de ses rivages, que si elle y opéra des descentes, cette flotte ne fit pas subir aux Cantabres de désastres douloureux pour eux, flatteurs pour César Auguste.

Exactes pour le sud de la Cantabrie, où César Auguste avait porté son attaque, ces remarques le

sont bien plus pour la partie de la fédération des Cantabres qui confinait à l'Aquitaine. Il n'est en quoi que ce soit supposable que lorsque, quittant ses quartiers d'hiver, César revint disposer en personne du sort des vaincus, « fit transporter les uns de la montagne dans la plaine, fit vendre les autres à l'encan », il ait traité de la même manière les familles des Cantabres du nord restées en leurs foyers, — à près de soixante lieues des points où leurs confédérés avaient été battus.

Rien dans Florus ne permet d'ailleurs cette supposition : à ce moment, en effet, l'historien romain abandonne les Cantabres, pour raconter comment les guerres d'Auguste, en Espagne, prirent fin à la suite d'une victoire sanglante que son lieutenant Carisius remporta sur les Astures, aux bords du fleuve Astura, c'est-à-dire à trente lieues au sud-est de Vellica et à près de quatre-vingts lieues de la partie des Pyrénées qu'occupaient les Cantabres voisins de l'Aquitaine.

J'ajouterai à l'autorité des conclusions auxquelles conduit l'examen du texte de Florus, en donnant ici à juger combien cet historien est, plus que tout autre, digne de confiance. Florus vécut sous le règne de Trajan : trop loin des influences malsaines qui troublèrent la pensée des contemporains d'Auguste et qui, pour flatter cet empereur, hésitèrent si peu à fausser

la vérité ; trop près du règne de ce prince pour ignorer aucun détail de sa campagne contre les Cantabres, et pour négliger de marquer tous les faits dont les Romains pouvaient s'enorgueillir.

On n'en peut dire autant de Velleius Paterculus, qui écrivit sous le règne d'Auguste. — Velleius, qui dans l'armée de cet empereur avait le grade de capitaine, avant de parler de la guerre de César contre les Cantabres, énumère complaisamment les revers que, pendant une période de deux cent cinquante années, les aigles romaines subirent en Espagne.

«La défaite des armées de la république y avait, dit-il, plus d'une fois terni notre gloire et mis l'empire en danger. — Les Espagnes avaient été le tombeau des Scipions. — C'est là que nos ancêtres avaient, pendant vingt ans, soutenu contre Viriathe une guerre honteuse ; — là que Numance avait ébranlé par la terreur de son nom la puissance du peuple romain ; — là que C. Pompée avait signé un traité déshonorant et Mancinus une capitulation encore plus ignominieuse ; — là que tant de généraux consulaires ou prétoriens avaient péri ; — là que Sertorius s'était élevé à un tel degré de puissance que, pendant cinq années, la supériorité resta indécise entre les Romains et les Espagnols.»

Velleius, ces prémisses posées, ajoute : «Eh bien ! ces provinces si vastes, si peuplées, si barbares, sont

devenues paisibles.» — Comment? — «Grâce à César, — à cette âme divine, — à celui qui mérita l'amour du monde entier, — à celui par qui devait renaître et se conserver la gloire du nom romain.»

Le panégyrique est parfait ; mais, et il faut bien le demander, — de quels peuples de l'Espagne Velleius Paterculus entend-il donc parler ? Des peuples de la Cantabrie et de l'Asturie, sans aucun doute, «auxquels il était si grand temps que César Auguste imposât le joug». Si Velleius ne le dit pas, c'est nécessairement pour donner à penser que César Auguste fit bien plus encore.

On peut induire de sa mise en scène si habile que la victoire de César sur les Cantabres n'offrit pas d'épisodes exceptionnellement glorieux ; — et que Juste Lipse n'a pas eu tort de dire de lui que sa plume, en plaçant en si grand relief «l'âme divine» d'Auguste, ne fut, comme son épée, qu'un instrument d'ambition ; — enfin aussi que je n'ai pas eu tort de m'en rapporter moins à Velleius qu'à Florus.

Suétone, qui parle des Cantabres, a été on ne peut plus laconique à leur endroit. Il se borne à dire que César Auguste les attaqua en personne et qu'il les battit. Son témoignage, s'il ne fortifie pas mon appréciation sur les épisodes de la campagne de César, ne saurait non plus l'infirmier.

Plus tard, le Goth Jornandès, dans son *Histoire*

de la succession des royaumes et des temps, a ajouté à l'indication de Florus et de Suétone un fait qu'avaient sans doute ignoré ces historiens. Les Cantabres, «qui faisaient défection après une longue servitude», furent, dit-il, attaqués par Auguste et contraints à «se soumettre *de nouveau*». Il prétend en effet que les Cantabres avaient été déjà battus «à plate couture¹» par Scipion le Jeune.

Le reproche de Linguet à Suétone s'appliquerait mieux, ce semble, à l'historien épique de l'époque barbare : «il suffit qu'un fait soit rapporté par cet auteur pour qu'on soit dispensé d'y croire.» Jornandès, qui — lui-même l'annonce — n'a pris que de très-petits poissons dans le vivier des anciens², — se trompait en croyant en avoir pêché là où il n'en existait pas.

Il est facile de prouver sa méprise à l'égard de la victoire qu'il attribue à Scipion. Scipion le Jeune ne poussa pas ses conquêtes en Espagne au-delà de l'Èbre. Lorsque, à l'occasion des victoires de ce général, Florus explique que les armées romaines parvinrent au détroit de Gadès et à l'Océan, cet historien n'entend évidemment parler que de la partie méridionale et sud-ouest de l'Espagne. Ce fut posté-

¹ *Plenissimè demoliti.* (Jornandès.)

² *Pisciculos stagnis.* (Jornandès.)

rieurement à Scipion, dans une longue succession d'années, que les peuples de l'Espagne, à l'est comme au midi de la Cantabrie, furent réduits: les Celtibériens — « la force de l'Espagne ¹ » — par Caton le Censeur ; les Vascéens par Lucullus ; les Celtes et les Lusitaniens par Decimus Brutus ; les Numantins par Scipion Émilien ; les Vascones par Pompée.

Ce fut donc César Auguste qui, le premier, attaqua les Cantabres et qui les battit ; ce fut son gendre Agrippa qui, par une victoire sur laquelle aucun détail ne nous a été donné, et dont le lieu même n'a pas été marqué, les contraignit, sinon à se soumettre, du moins à s'abstenir plus encore qu'ils ne l'avaient fait antérieurement.

La portion du pays des Cantabres qui confinait à l'Aquitaine, et dans laquelle César Auguste n'avait pas pénétré, était aussi restée inviolée lorsque antérieurement l'Aquitaine fut attaquée et soumise par les Romains. On en trouve la preuve dans les *Commentaires* de Jules César.

Je leur emprunte les citations qui suivent :

Sur l'ordre de Jules César, Crassus s'était rendu dans l'Aquitaine avec douze légions, pour empêcher que les peuples de cette contrée fissent passer des secours dans la Gaule. Il battit les Sontiates, les

¹ *Robur Hispaniæ.*

Vocates et les Tarusates¹. — Les Barbares effrayés formèrent une ligue; ils envoyèrent des courriers dans les villes de l'Espagne citérieure voisines de l'Aquitaine, pour demander des soldats et des chefs. — L'armée de ces auxiliaires fut anéantie; «à peine la cavalerie de Crassus laissa-t-elle échapper le quart des cinquante mille hommes que l'Aquitaine et le *pays des Cantabres* avaient fournis ».

A la nouvelle de cette victoire, une grande partie des peuples de l'Aquitaine : les Bigerrions, les Ptianes, les Vocates, les Tarusates, les Élusates, les Garites, les Ausques, les Garumnes, les Sibusates et les Cocosates se soumirent à Crassus. Les territoires qu'occupaient ces peuples sont ceux du Bigorre, du Béarn, de la Garonne, de la Dordogne, de l'Adour, du pays d'Eause, du Gers, des environs d'Auch, de Dax et de Bordeaux.

Quant aux Cantabres, qui avaient fourni des contingents, des soldats et des chefs, leur nom ne figurant pas dans cette énumération, on peut croire qu'ils ne firent pas soumission et qu'ils n'envoyèrent pas des ôtages. La supposition permise acquiert l'autorité de la certitude quand on regarde à la remarque qui termine le récit de César : « Quelques États plus éloignés mais peu nombreux, se fiant sur la saison avancée, ne suivirent pas cet exemple. »

¹ Peuples de l'Armagnac et de la Garonne.

Les Cantabres étaient donc au nombre de ces petits peuples que le froid retint chez eux et qui, — pour mieux traduire — *négligèrent*¹ — le terme est bien plus caractéristique — de se rendre au camp du général romain pour reconnaître le pouvoir de Rome.

Je me résume : les Cantabres, antérieurement à Auguste, n'avaient été attaqués par les armées de Rome ni dans la Gaule, ni dans l'Espagne. — Lorsque les Cantabres furent en Espagne battus par César Auguste, ce fut, non pas à l'intérieur mais en dehors de leur pays, et ce fut hors de leur pays, dans la Gaule, que Crassus, le lieutenant de Jules César, battit incidemment leurs confédérés, qui formaient l'une des quatre divisions que Pline assigna à la nationalité Eskuarienne.

Ces deux faits exceptés, l'histoire est muette à l'égard des Cantabres. Or, s'il en est ainsi, c'est nécessairement que l'histoire n'a eu rien à en raconter. Rome enregistra trop complaisamment les défaites de ses ennemis pour qu'à l'égard des Cantabres elle en eût différemment usé si elle avait guerroyé à nouveau contre eux et si à nouveau elle les avait vaincus.

¹ *Paucæ ullimæ nationes, anni tempore confisæ, hoc facere neglexerunt.* (César.)

Les Cantabres ne plièrent donc pas sous le joug de Rome, auquel les Celtes-Espagnols s'étaient depuis longtemps résignés; — ils ne se soumirent pas, comme l'Aquitaine s'était soumise, « sans avoir fait des efforts proportionnés à sa puissance ». Cette remarque de Napoléon 1^{er}, à l'occasion des *Commentaires* de Jules César, fortifie, — il est à propos de le dire, — l'opinion ailleurs exprimée que les Cantabres n'appartenaient ni à la famille des Aquitains ni à aucun des peuples de l'Espagne.

Dans une question où les titres positifs sont si rares et les historiens si laconiques, les moindres indications ayant grande valeur, j'ajouterai que sur la frontière de la Cantabrie l'administration romaine n'institua aucune de ces escouades de surveillants volontaires ¹ qui, au prix d'immunités particulières, devaient tenir en échec les vaincus; — à plus forte raison que, dans la Cantabrie comme dans les provinces conquises de l'Espagne et de la Gaule, César Auguste n'établit pas de légions. L'eût-il pu faire, qu'il ne l'aurait pas fait; c'eût été un mauvais calcul: César aurait, de la sorte, créé l'occasion de révoltes incessantes.

La septième légion installée à Lancia, à quatre-vingts lieues au sud des Pyrénées, n'avait donc pas pour mission de surveiller les Cantabres et de s'op-

¹ *Milites præpositi.*

poser à leurs représailles. Bien moins encore César Auguste, à qui l'on a attribué la fondation des villes qui, dans le pays des Édétaniens, reçurent son nom : César Augusta et Augusta Emerita — aujourd'hui Saragosse et Mérida — songea-t-il à jeter dans la Cantabrie les fondements, ou d'une ville, ou d'un village, pour y glorifier sa victoire et pour y perpétuer son nom.

César qui, si l'on en croit Suétone, redoutait le tonnerre et les éclairs, quitta en toute hâte un pays où la foudre avait frappé un esclave qui marchait près de sa litière. Il voulait rentrer à Rome ; il était impatient de se concilier, ainsi que l'a dit Tacite, les soldats par des largesses, la multitude par des distributions de blé, le peuple romain par les douceurs de la paix, et de concentrer dans ses mains l'autorité du Sénat, des magistrats et des lois, enfin d'être proclamé dictateur perpétuel et père de la patrie. Les Romains étaient maîtres du monde ; ils voulaient aussi jouir de leur conquête ; ils en étaient venus à préférer le présent et sa sécurité aux gloires périlleuses du passé. Pour la troisième fois, depuis sept cents ans, ils fermèrent le temple de Janus.

Les portes n'en eussent pas été rouvertes par les Cantabres. La nécessité et le droit de légitime défense les avaient armés contre César Auguste, comme depuis ils s'armèrent, on le verra, pour sauvegarder leur indépendance ; mais lorsque les Ro-

mains eurent quitté leur frontière, que les Romains cessèrent de les menacer, ils redevinrent paisibles et indifférents à l'égard de leurs prétendus dominateurs, et en usèrent vis-à-vis d'eux comme ils en avaient précédemment usé vis-à-vis des peuples de la Péninsule et de l'Aquitaine.

Rome dans ses légions eut des soldats de ces deux pays; mais dans ses légions elle n'enrôla pas de Cantabres; elle ne leur offrit pas de les prendre à sa solde. Les Cantabres ne l'eussent pas accepté. Les Cantabres, si vaillants lorsqu'ils défendaient leurs foyers, auraient été pour les Romains des auxiliaires embarrassants et dangereux : ils n'auraient pas plié sous le joug de la discipline; leur fidélité eût été incertaine; ils auraient déserté; ils se seraient révoltés. Les défiances, les rébellions contenues auraient toujours empêché le rapprochement.

Entre deux éléments qui l'un et l'autre ignoraient la cause de leur antipathie, l'antipathie instinctive et secrètement vivace des races de Sem et de Japhet, l'assimilation n'était pas possible.

Auguste était trop bon politique, il mesurait trop habilement son despotisme aux circonstances pour ambitionner davantage; il ne se préoccupa plus des Cantabres; — les préteurs, de leur côté, s'abstinrent de les traiter comme des ennemis ou comme ces

amis dont ils avaient confisqué le patrimoine¹, — ils n'apparurent pas en leur pays.

Rendus à eux-mêmes, libres de ne pas entrer dans l'existence servile que la conquête romaine avait faite autour d'eux, à l'Espagne et à l'Aquitaine, les Cantabres reprirent et gardèrent leurs habitudes de réserve traditionnelle. Ils se firent oublier et, s'ils l'apprirent, ils se soucièrent fort peu de servir aux adulations qui furent prodiguées à celui qui le premier osa les attaquer et eut la gloire de les vaincre, — laissant Horace dire dans ses *Odes*: Le Cantabre que César a enfin enchaîné, — le Cantabre qui n'avait pas appris à porter notre joug, — que jusqu'alors on n'avait pu dompter².

Moins indulgent encore que le grand poète, et longtemps après lui, Strabon flétrissait leur héroïque défense du nom de *démence*. — Quant aux historiographes romains, ils y firent bien moins de façons : ils les noircirent, ils les raillèrent à qui mieux mieux.

Notre amour-propre national en a usé de même manière. On sait comment le nom du général

¹ *Agri fructuarii populi romani.*

² *Cantaber serâ domitus catenâ; — Cantabrum indoctum juga ferre nostra; — Cantaber non antè domabilis.*

anglais Marlborough a été rendu, non pas odieux, mais ridicule, en France, pour ceux qui n'ont pas lu notre histoire.

A Rome, on disait qu'après la défaite de leurs époux qu'elles avaient suivis au combat, les mères tuèrent leurs enfants pour qu'ils ne tombassent pas aux mains des vainqueurs ; — que ceux de ces barbares que les Romains crucifièrent parurent insensibles à la douleur, et qu'ils bravèrent la mort en chantant.

Ces accusations n'entachaient pas l'honneur des Cantabres ; aussi les Romains n'en restèrent-ils pas là ; les désœuvrés se firent les complaisants échos de récits ridicules que les soldats venus d'Espagne avaient semés dans les carrefours : les Cantabres, disaient-ils, faisaient si peu de cas de la vie que, lorsqu'ils ne pouvaient plus chasser, ils s'arrachaient les entrailles. — A tous propos, même au milieu de la joie d'un festin, ils se perçaient de leur glaive, se précipitaient dans la mer, buvaient de la ciguë. — Ils combattaient nus. — Ils chargeaient leurs femmes des plus durs travaux. — Leurs femmes accouchaient-elles, ils les chassaient du lit de douleur, s'y couchaient à leur place pour recevoir les félicitations de leurs voisins. — Ils ne buvaient pas de vin, mais de l'eau ; ils mangeaient des glands et de la chair de bouc crue. C'est ainsi que les Cantabres furent à Rome distinctement classés parmi les

barbares, qu'ils furent tenus pour des insensés, et, on l'a vu, pour des *bêtes féroces*, enfin même pour des *mangeurs détestables* !

Quel contraste ces accusations ne font-elles pas avec les enthousiasmes des glorificateurs de la nationalité Eskuarienne ? Pour qu'on en juge, il n'est pas nécessaire que je rappelle les noms de ces glorificateurs et leurs éloges : la série des noms serait longue, les éloges formeraient des volumes. Je me bornerai à mettre sous les yeux du lecteur les fragments les plus significatifs du livre de M. Augustin Chaho.

Les ancêtres des Basques avaient « créé la parole, l'art, la science, pratiqué la justice, fondé la société, la liberté civile. — Adorateurs de Dieu, — religieux sans culte public, — hommes du devoir par-dessus tous les peuples primitifs, — les premiers fiancés de la nature sauvage, — les premiers triomphateurs de la création, les créateurs de la lumière sociale, de l'harmonie et du bien, — ils ignorèrent jusqu'au nom des crimes et des vices abrutissants dont les barbares furent souillés. — Comparée à la gloire des géants du nord, des fils de Gog et de Magog, dont les yeux d'un bleu verdâtre imitent les couleurs de l'Océan rembruni par les reflets d'un ciel orageux,

et qui, suivant l'expression de la Bible, corrompirent la terre après en avoir fait la conquête, la gloire de ces barbares est comme l'aurore boréale qui se montre dissipant à demi les ténèbres et ne peut entrer en parallèle avec la clarté diaphane et le soleil ruisselant d'un jour méridional.— Dans l'âge de décadence, seul, entre tous les peuples de la terre, le peuple Eskuarien avait conservé la foi naturelle et le culte du vrai Dieu, sans aucune tache d'idolâtrie:— il n'avait pas d'autels sanglants, pas de prêtres jongleurs;— il ne combattit jamais pour acquérir des terres, des esclaves, du butin, mais pour défendre ses autels, ses chaumières, sa liberté primitive et le sanctuaire de ses montagnes. »

J'ai cité M. Augustin Chaho, moins pour offrir une surprise à la curiosité que pour l'opposer aux accusateurs des Cantabres. Le glorificateur sera taxé d'exagération,— je m'y attends;— mais il fera douter de la bonne foi des Romains, c'est là ce que je veux.

En effet, les Romains qui comprirent les peuples qu'ils avaient asservis sous la dénomination brutale de Barbares, chez lesquels la haine à l'égard des vaincus passa pour la première des vertus, ne prodiguèrent aux Cantabres la raillerie et d'aussi durs outrages que parce que les Cantabres leur avaient plus courageusement résisté. Avant qu'ils les eussent

enfermés sur le mont Édule , qu'ils leur eussent interdit de mourir les armes à la main , qu'ils les eussent contraints à s'entr'égorger , ne les déclaraient-ils pas, de par l'organe de Florus, les plus dangereux, les plus fiers, les plus obstinés dans la révolte?

«Cela, c'est le cas de dire avec M. H. Taine, cela fait haïr les Romains. Personne n'a plus abusé de l'homme. De toutes les races européennes, aucune n'a été aussi nuisible.»

Mais nous nous arrêterons à ces accusations, pour démontrer qu'elles sont absurdes quand elles ne sont pas calomnieuses.

Les Cantabres ne se donnaient pas la mort parce que, devenus vieux, ils ne pouvaient plus chasser, ni pourvoir à leur subsistance. Le motif ne serait admissible que si, parmi les Cantabres, la vieillesse eût été tenue en mépris, que si les fils eussent refusé d'assister leurs pères que l'âge avait rendus incapables. Or, le caractère patriarcal, qui, je l'ai dit ailleurs, est un des côtés les plus saillants de la physionomie des Basques modernes, contient l'idée de respect, d'affectueuse soumission de la part des jeunes hommes pour les vieillards. Prétendre que la même déférence ne fut pas commune aux Cantabres de l'époque romaine, ce serait vouloir que la tradition du caractère sémitique eût été interrompue à l'un de ses points les plus essentiels.

Cela n'est pas supposable: tous les historiographes des Basques s'accordent à dire qu'au temps des Cantabres, les jeunes hommes s'inclinaient avec respect devant les cheveux blancs de leurs pères, qu'ils pratiquaient sans réserve les devoirs de la piété filiale envers leurs *agoureac*, c'est-à-dire les honorables de la patrie, et, ce qui le prouve, c'est que le nom de *Ghehien*, donné aux chefs de leurs fédérations, signifiait le plus âgé.

Fût-il vrai qu'au milieu d'un festin les Cantabres, jeunes ou vieux, se perçassent de leur glaive, qu'ils se jetassent à la mer pour s'y noyer, qu'on ne serait pas obligé de conclure que les Cantabres fussent monomanes et atrabilaires, mais simplement qu'ils agissaient de la sorte par suite d'une de ces erreurs de logique dont les peuples anciens ont donné tant d'autres exemples moins honorables. En effet, les Cantabres, en se sacrifiant au milieu des joies d'un festin, marquaient simplement ainsi qu'ils faisaient plus grand cas des joies que leur réservait une autre vie. Sans doute, ils avaient tort; ils n'avaient pas le droit de disposer d'eux-mêmes, d'affranchir leur âme de la servitude du corps; mais, à un temps où la notion du devoir était partout incomplète, obscure, leur méprise peut être excusée.

On se fortifie dans cette appréciation quand on sait que les Cantabres furent complètement étrangers

aux aberrations du polythéisme, qu'ils adoraient un seul Dieu, qu'ils lui adressaient matin et soir leurs prières, qu'ils appelaient la tombe : *Hobia*,—le lit du grand repos,—et se faisaient ensevelir aux sommets des montagnes pour être plus près du Seigneur d'en-haut,—*Iaon-Goïkoa*.

Je suis donc fondé à prétendre que si les Cantabres ne reculèrent pas devant l'immolation autrement terrifiante du mont Édule, ce fut sans doute pour soustraire eux, leurs femmes, leurs enfants, aux boucheries du cirque, à la prostitution de la « monstrueuse ville », mais aussi avec la pensée qu'ils allaient à un Dieu rémunérateur ; ce fut parce qu'ils appartenaient à cette race sémitique, à laquelle, a dit M. E. Renan, revient la gloire d'avoir, dès ses premiers pas, atteint la notion de la Divinité que tous les peuples adorèrent plus tard, à l'exemple d'Israël et sur la foi de sa prédication.

Mais ce drame du mont Édule, au souvenir duquel me ramène le dédain de la vie que manifestaient les Cantabres même dans leurs joyeux banquets, avait-il bien causé aux Romains l'étonnement dont ont parlé leurs historiens ? Non. Ce drame n'était pas si nouveau pour qu'à propos des Cantabres ils en fissent une mention spéciale.

Antérieurement les Numantins, dans une ville sans

défense ¹, avaient résisté pendant quatorze années à quarante mille agresseurs. Scipion les entoura de travaux stratégiques; il leur refusa la bataille; il voulait qu'ils mourussent de faim. Les Numantins trompèrent son espoir : ils brûlèrent leurs armes afin de ne laisser aucune de leurs dépouilles, puis ils s'entretuèrent afin que le nom de sa victoire restât seul à Scipion ².

Les Carthaginois avaient donné le même exemple. Au moment où les Romains s'emparèrent de leur ville, ils embrasèrent leurs temples et leurs maisons, « pour consumer, suivant l'expression superbe de Florus, le triomphe de leurs ennemis ». Au faite de l'une de ces maisons apparut l'épouse d'Asdrubal; elle tenait ses enfants dans ses bras; avec eux, elle se précipita dans les flammes.

Disons-le donc : les Cantabres vaincus, en se donnant la mort, furent sublimes; la vieille garde à Waterloo, mourant plutôt que de se rendre, n'a pas mérité une aussi haute admiration. Mais les Romains, dont le plaisir, a dit M. Taine, consistait à voir tuer et souffrir, « ce peuple issu de bandits et de femmes volées et violées, chez lequel le meurtre était un amusement, qui égorgeait le vaincu après

¹ *Sine muro, sine turribus.* (Florus.)

² *Triumphus fuit tantum nomine.* (Florus.)

l'avoir traîné dans la fange¹ », ne comprenait pas ou feignait de ne pas comprendre la cause de ces nobles manifestations. La cause ! elle était dans l'horreur qu'ils inspiraient à leur victime.

Quand, à leur tour, les Romains usèrent du suicide, ce ne fut pas pour d'aussi nobles motifs. Ce fut, a dit Montesquieu, — grande commodité pour l'héroïsme, — lorsque chacun faisait finir la pièce qu'il jouait dans le monde, à l'endroit où il voulait ; — ce fut à cette époque d'abjection où Furius Leptimus, de famille prétorienne, et le sénateur Q. Calpenus, combattaient dans la troupe des gladiateurs du Forum, où Decimus, chevalier romain, joua ses mimes, reçut cinq cents sesterces et un anneau d'or, et, quittant la scène, traversa l'orchestre pour aller s'asseoir parmi les chevaliers ; où les fils des plus nobles familles avec les princes d'Asie et de Bithynie paraissaient dans le cirque et dansaient la Pyrrhique. Ce fut en ces crises d'énervation et de dégoûts où l'abus de voluptés inqualifiables les fit tomber, « non par degrés, mais d'une course rapide² », lorsque le monde ne leur offrit plus rien qui sollicitât, rien qui satisfît leurs appétits émoussés, insatiables ; ce fut, enfin, lorsqu'ils avaient encouru les dédains, rien même que la froideur de celui dont

¹ *Lois de Dieu*, par Ch. Richard.

² Velleius Paterculus.

Ovide osait dire : Auguste est, comme Jupiter, le roi et le père de l'univers !

Tout autrement la vie était chère aux Romains. L'ami d'Auguste, Mécène, ne disait-il pas : Faites-moi boiteux, faites-moi manchot, bossu, édenté ; pourvu que je vive, c'est bien. Laissez-moi vivre sur une croix, pourvu que je vive.

Les Romains étaient conséquents avec leur scepticisme. Leurs tombeaux récemment découverts sur la voie Pompéïa ne portent jamais par leurs épitaphes au recueillement et à la pensée d'une autre vie. La tombe était pour eux « l'asile du sommeil éternel » ; — « c'était leur maison », — et la maison était bonne, car — « on n'y souffrait pas » ; — « c'est là qu'on finissait ». — Aussi les trépassés avaient-ils raison de dire aux passants : « Amis, tant que nous vivons, vivons bien¹. »

Les Cantabres, qui ne s'entr'égorgèrent pas sur mont Édule avec un enthousiasme assez exceptionnel pour offrir aux Romains une attrayante nouveauté, eurent au moins le mérite de leur procurer

¹ *Somno æterno sacrum. — Hæc est domus mea. — Non doleo ; — non eram, non sum. — Amici, dum vivimus, vivamus.*

les émotions moins vulgaires du crucifiement ; et si, dans la suite, ces représentations perdirent beaucoup de leur intérêt aux yeux de l'empereur, des consuls, des préteurs, des chevaliers et même des vestales, et ne figurèrent plus qu'à titre d'intermède aux fêtes du Colysée, ce fut sans doute parce que les néo-chrétiens ne surexcitèrent pas l'attention en chantant sur l'infamant gibet comme l'avaient fait les Cantabres.

Ces chants, qu'étaient-ils ? Ne serait-on pas autorisé, de par l'étonnement qu'exprimèrent les Romains, sinon à formuler un jugement sur leur mérite, mais à penser qu'ils furent graves, solennels, comme les cantiques des Lévités de Jérusalem ; que les paroles en étaient religieuses et patriotiques ?

C'étaient peut-être les hymnes que les Cantabres oublièrent lorsque les psaumes chrétiens leur furent apportés ; ceux de Lara, dont Silius Italicus a, dans son épopée de la guerre Punique, tracé un si brillant portrait.

En effet, comme M. Amédée Thierry l'a dit des bardes gaulois, Lara devait être ce poète si fier qui puisait son inspiration dans une autorité supérieure au monde, dont la voix faisait taire le bruit des armes, dont l'éloge toujours véridique était une récompense enviée, — le blâme, un châtement.

Peut-être était-ce la complainte dont M. Humboldt

retrouva quatorze strophes, et qui, au jugement de M. Fauriel¹, remonte aux époques les plus reculées:

Lélo! il Lélo
Léloa! Zarac,
Il Léloa.

— Lélo est mort! Lélo! Zarac a tué Lélo. —

Allons plus avant dans l'examen entrepris; voyons si les autres accusations des Romains à l'égard des Cantabres sont mieux fondées.

J'admets que les Cantabres combattissent nus, à la manière des héros que nous a légués la statuaire antique, manière que l'art moderne a consacrée; qu'en conclure? que s'ils n'étaient pas plus braves, ils étaient plus téméraires que les Romains, qui combattaient couverts de fer. La témérité guerrière et l'exagération du point d'honneur sont duperie peut-être, mais n'ont jamais déplu; tout au contraire, on les honore.

Il n'est pas vrai, non plus, que les Cantabres en usassent durement envers leurs femmes. Comment le croire si l'on a admis qu'ils adorassent un dieu autre que Jupiter, l'incestueux, et les folles divinités

¹ *Histoire de la Gaule méridionale.*

du paganisme ? Dès-lors, ce qu'il faut croire , c'est que, sans contrainte, les femmes cantabres aidaient leurs maris dans les travaux des champs. Où donc en cela la barbarie ? en est-il autrement dans les campagnes de France, à notre époque de mansuétude conjugale et de hautes théories philanthropiques ?

A priori, il ne serait donc pas vrai que les Cantabres fussent de barbares époux, qu'ils fissent supporter à leurs femmes de rudes travaux ; je puis le prouver, et démontrerai aussi que les Cantabres ne formaient pas, comme Romains et Romaines, des associations où la femme n'était qu'une humble servante.

D'après Strabon, c'étaient les filles et non les hommes qui chez les Cantabres héritaient ; les dots, c'étaient les hommes qui les apportaient à leurs femmes, non point les femmes à leurs maris. Ces usages étaient-ils bien, suivant l'auteur cité, contraires à une bonne administration ? créaient-ils au profit de la femme un empire abusif ? Peu importe de le savoir ; je ne réclamerai ni contre Strabon ni contre Montesquieu qui, dans son *Esprit des lois*, a prétendu qu'il est contre la nature et la raison que les femmes soient maîtresses dans la maison ; il me suffit de prendre les Romains en flagrant délit de mensonge, de montrer que les femmes cantabres n'étaient pas si mal traitées ; que les Cantabres étaient non de féroces mais de débonnaires époux ; que dans la famille cantabre, la femme « associée aux pensées,

aux travaux, à l'existence entière de son mari», était « cette vraie compagne, cette aide des bons et des mauvais jours qui nous soutient du cœur, de la voix, du regard, et qui n'est jamais lasse de nous faire du bien ¹ »; — qu'elle avait dans la maison la place que les peuples de l'antiquité lui ont refusée; — qu'elle méritait le nom qu'elle a reçu dans la famille régénérée par l'Évangile : *socia, adjutorium*, soit, a dit M^{sr} Dupanloup, la compagne, le secours, l'appui, le conseil de son mari.

Quant à la substitution du mari à sa femme dans le lit où un enfant venait à la vie, les Romains, chez lesquels « la polygamie d'un divorce effréné avait desséché jusque dans son germe le principe des pures tendresses ² », ne pouvaient manquer de l'expliquer d'une façon ridicule.

Il n'est pas croyable que les Cantabres, auxquels les historiens de Rome ont assigné une physionomie si énergique, aux descendants desquels les historiens modernes attribuent un caractère si sérieux, prissent au lit conjugal la place de l'accouchée, de la mère, pour y recevoir les congratulations de leurs voisins et pour y jouer une scène burlesque. — On ne saurait non plus, avec Boulanger,

¹ *La Famille*, par le comte de Gasparin.

² *Ibid.*

considérer « cette conduite du mari comme une sorte de pénitence fondée sur la honte d'avoir mis au jour un être de son espèce ». Les Cantabres étaient spiritualistes, mais en matière philosophique ils n'eussent pas quintessencié à ce point ; — je préférerais, avec M. Augutin Chaho, voir dans l'usage signalé un symbole affectueux et naïf : admettre que les Cantabres, en se plaçant à côté du nouveau-né, entendaient communiquer à un être faible un souffle plus puissant, pénétrer de la force virile l'enfant qu'ils aimaient. — Cette dernière interprétation elle-même ne me paraîtrait acceptable que si le fait dont elle est déduite était certain : or il est douteux qu'il le soit. A mon avis, c'est là une des inventions que le bas peuple de Rome acceptait si complaisamment à l'endroit des peuples qu'il avait vaincus et qu'il opprimait ; une absurdité analogue aux absurdités, aux ridicules qu'en France et en Angleterre le vulgaire n'a pas cessé de mettre au compte de la nationalité rivale.

La dernière accusation : les Cantabres vivaient-ils de glands et de viande de bouc ¹, est-elle mieux fondée ? Cette viande de bouc, la mangeaient-ils crue ?

Le premier grief, — si c'en est un, — ne saurait être

¹ *Glande vescuntur quernâ; maximè capros edunt.*

admis, par la raison seule que les chênes des Pyrénées n'ont jamais produit que des glands immangeables; quant au second, il n'est pas possible de croire que les Cantabres, si médiocres gourmets qu'ils fussent, préférassent le bouc au porc et au mouton qui, autrefois comme aujourd'hui, abondaient dans les Basses-Pyrénées. Il est simplement supposable qu'ils eurent, aux yeux des Romains, le tort qu'en France on reproche aux Anglais d'aimer —l'observation est vulgaire, mais elle est juste et je dois la faire—que les viandes ne fussent pas rôties avec excès. Ce n'est point l'auteur de la *Physiologie du goût*, Brillat Savarin, qui en cela les eût accusés d'hérésie culinaire.

Les Cantabres furent calomniés par les Romains. Les Basques modernes n'ont pas à rougir; ils ont le droit de se glorifier de leurs ancêtres. Les Basques, par les qualités exceptionnelles que les historiens modernes se sont accordés à leur reconnaître, apportent en faveur de leurs ancêtres un témoignage irrécusable de moralité.

Les tendances des peuples ne se modifient jamais à ce point qu'un peuple nouveau cesse de ressembler au peuple dont il est issu.

Les contraires ne se cherchant pas pour s'unir, les vipères ne s'accouplant pas avec les colombes, les

tigres avec les brebis ¹, les Basques ne seraient pas les fils légitimes des Cantabres, si les Cantabres eussent été les barbares ignobles et ridicules décrits par les Romains.

Aux guerres de Rome, à la lourde servitude que cette ville avait fait peser sur le monde, succédèrent des luttes acharnées avec les peuples dont la domination lui échappait. — Le colosse oppresseur s'écroula ; il fut scindé en deux empires, tous deux désormais impuissants contre des attaques sans cesse renouvelées. — Au v^e siècle, les Alains, les Suèves, les Vandales et les Visigoths avaient pénétré en Espagne ; les armées d'Annibal avaient marqué et déblayé la voie qu'ils suivirent. Ce ne fut pas au travers des landes stériles de la Guyenne, par les Pyrénées occidentales, où veillaient les pasteurs Eskuariens, qu'ils entrèrent en Espagne, mais par les riches campagnes de la Narbonnaise, au travers de populations sans cohésion, et qui depuis longtemps avaient perdu l'habitude de résister. — Vers la fin du v^e siècle, Clovis envahit la Gaule, battit

¹ non ut

Serpentes avibus gementur, tigribus agni. (Horace.)

les Goths dans l'Aquitaine, laissant à ses successeurs le soin de les expulser complètement de cette province et d'y assurer la domination des Francs Mérovingiens. — Enfin, les peuples venus du Rhin et du Danube s'étaient partagé l'Europe, lorsque les Arabes, que Mahomet avait faits conquérants, après avoir dompté les populations des bords de la Méditerranée, pénétrèrent en Espagne et y détruisirent la monarchie des Goths.

Je n'ai pas, à l'occasion des Cantabres et des Basques, proposé de raconter les transformations profondes que, pendant cinq siècles, — de Constantin à Charlemagne, — firent subir à la France et à l'Espagne les invasions du Nord et du Midi; ni, en citant les noms des peuples nouveaux qui apparurent dans les deux contrées, entendu marquer dans quelles proportions vainqueurs et vaincus se fusionnèrent; mais il importait de rappeler sommairement ces faits, pour dire que lorsqu'une France et une Espagne nouvelles sortirent de ces alluvions de peuples, le territoire Eskuarien resta ce qu'il était précédemment; — que les peuplades du Nord étaient passées à côté des descendants des Cantabres sans les entamer; — que les peuplades du Sud ne poussèrent pas jusqu'à leur territoire; — que si parfois les flots envahisseurs grondèrent autour d'eux, les

Basques se tinrent prêts à leur opposer les digues infranchissables de leur vaillance.

Le succès des Basques au moyen âge fut donc semblable à celui des Cantabres au temps des Romains, semblable, on le verra, à celui qu'ils devaient obtenir sous la monarchie espagnole jusqu'à Sanche le Grand, et en France jusqu'à la révolution de 1789.

Au moyen âge, comme au temps des Romains, ce succès dépendit sans doute de la position formidable que la nature avait, sur les Pyrénées occidentales, ménagée aux Basques; il dépendit aussi de leur persévérante abstention et des égards qu'inspira leur vaillance.

Les peuples envahisseurs n'avaient pas intérêt à les attaquer, à les réduire au prix d'énergiques efforts. Que leur importait d'ajouter à leurs faciles et riches conquêtes, en France et en Espagne, des montagnes sans culture et un littoral dont la politique à ces temps-là n'aurait tiré aucun profit? Les provinces basques espagnoles contenaient des mines de fer que l'on jugea bien riches, puisque le naturaliste Pline¹ prétendit qu'il s'y trouvait une montagne tout entière de ce métal. Ce métal, — ou mieux, ce minerai, les Cantabres de l'Espagne, au temps des Romains, le transformaient en fer, et

¹ *Plená manu huic populo arma largiatur.*

le fer en armes excellentes; — ce qui a fait dire à Louis Nonius qu'ils avaient des armes à foison¹, et inspiré à l'évêque de Mandonedo, Guevara, ces fières paroles des Cantabres à César Auguste, leur premier agresseur : « Nous n'avons pas d'or pour être les tributaires de Rome; nous avons du fer contre son ambition ». — Mais au temps des Romains, pas plus qu'au moyen âge, le minerai de fer n'avait de valeur appréciable. A tous autres égards, les Basques d'Espagne étaient pauvres autant que les Basques de France; ils avaient des bateaux sur lesquels ils allaient à la pêche et à des voyages mystérieux; — mais ces bateaux étaient insaisissables. — Ils avaient des troupeaux; mais les peuples qui conquièrent la France et l'Espagne n'étaient ambitieux de gloire que lorsqu'ils devaient obtenir par surcroît des satisfactions matérielles, de plantureux pays, de l'argent et de l'or.

Malgré ces conditions de sécurité exceptionnelles, les Basques au moyen âge sortirent de l'isolement où les Romains avaient trouvé leurs ancêtres; ils firent alliance avec les Vascones, dont le territoire bordait le leur au levant.

La résolution leur était conseillée par le souvenir

¹ L'indication donnée à Pline était exacte pour le Canigou, qui se trouve à l'extrémité des Pyrénées orientales.

de la défaite que Crassus avait fait éprouver aux contingents que leurs ancêtres fournirent aux Aquitains, et par le souvenir de l'égorgement auquel les légions de César Auguste avaient, en Espagne, contraint une partie de leur nationalité. Les répugnances que les hordes du Nord leur avaient inspirées les y déterminèrent aussi.

Pour qu'ils formassent cette ligue, il n'était donc pas nécessaire que les descendants des Cantabres eussent avec les Vascones une origine commune et qu'ils parlassent la même langue; aussi ne m'arrêterai-je pas, à ce moment, à l'opinion contraire que quelques historiens ont exprimée, et me bornerai-je à signaler les résultats heureux que les deux peuples retirèrent de leur alliance.

Lorsque, au commencement du v^e siècle, les Suèves et les Visigoths menacèrent les Vascones, les Cantabres vinrent en aide à leurs confédérés; ensemble ils refoulèrent les envahisseurs qui s'étaient emparés du cours de l'Èbre. Près d'un siècle s'écoula pendant lequel l'histoire garde le silence sur les Vascones et les Cantabres, et on arrive à l'époque (581) où les Francs Mérovingiens, que Clovis avait mis en possession de l'Aquitaine, voulurent, sous leur roi Chilpéric, pousser leur conquête au travers des Basses-Pyrénées.

Les Francs attaquèrent les Cantabres; les Vasco-

nes accoururent à l'appel de leurs alliés ; ensemble ils battirent les Francs et les poursuivirent dans leur retraite. C'était, on le peut penser, à l'instigation de leurs alliés que, pour la première fois, les Cantabres sortaient de leur réserve traditionnelle. Avec les Vascones, ils envahirent la Novempopulanie, que les Mérovingiens défendirent vainement. Séduits par la fertilité des plaines de la Garonne, plusieurs groupes de leur nationalité y fondèrent, — je l'ai indiqué au deuxième chapitre de mon travail, — des établissements dont les noms révèlent leur origine Eskuarienne, mais n'autorisent en quoi que ce soit, — je l'ai expliqué aussi, — à prétendre que les Cantabres aient jamais appartenu à la famille des Vascons ou des Aquitains, — pas plus que les noms aquitains qui existent au nord de la Garonne et dans la France méridionale n'ont fait admettre que des tribus de l'Aquitaine identiques aux tribus de sang gaulois aient vécu sur les territoires de la Gaule.

Ces revers que subirent les Mérovingiens, Grégoire de Tours les a racontés ; ils furent décisifs à ce point qu'ils déterminèrent le changement du nom de l'Aquitaine en celui des confédérés des Cantabres, soit en celui de Vasconie, dont la prononciation franque a fait Gascogne.

Pourquoi l'Aquitaine vaincue et ravagée par les

Vascones et les Cantabres reçut-elle le nom des premiers, non pas celui des seconds? On ne le saurait dire avec certitude. Ce fut peut-être parce que les Vascones avaient été les promoteurs de ces guerres de représailles, — peut-être parce qu'ils y eurent la part la plus brillante; mais ce ne fut point parce que les Cantabres avaient été absorbés antérieurement par les Vascones, ni parce qu'ils le furent alors, que le nom de ceux-ci resta à la ligue de délivrance et au pays que cette ligue domina, et qu'il s'imposa aux Cantabres.

Toujours est-il que ce changement de nom eut plus tard pour résultat d'annuler les Cantabres aux yeux de quelques historiens; de leur faire croire que les Cantabres, qui n'avaient pas pris le nom de leurs confédérés, mais auxquels le nom de ces confédérés fut donné, à leur insu ou sans qu'ils se souciassent de réclamer, avaient cessé d'exister.

Telle est la méprise que M. le baron de Walkenaër a commise dans son *Histoire des Gaules*, en prétendant que les peuples de l'Aquitaine, au moyen âge, occupaient « tout le rivage entre le bassin d'Arcachon et l'Espagne »; s'il supprime les Cantabres, c'est sans doute qu'à ses yeux les Cantabres ne faisaient plus alors partie des peuples « subdivisés en plusieurs autres », qui vivaient sur ce territoire; c'est qu'il admet que, volontairement ou

non, les Cantabres s'étaient en France fusionnés avec les populations des Landes et du Béarn.

C'est là une erreur : il importe de le démontrer.

Le peuple qui, sous le nom de Vascones, continua au moyen âge les Cantabres de l'époque romaine, était resté parfaitement distinct du peuple de l'ancienne Vasconie, de même que les Basques modernes de la France et de l'Espagne sont de nos jours nettement distincts des populations des Landes, du Béarn et de la Vieille-Castille. Vainement on chercherait le titre historique sur lequel M. de Walkenaër a fondé sa négation.

Serait-ce parce que, à l'exemple de Lucain, le poète bordelais Ausone a donné au golfe de Gascogne le nom de Tarbellius Oceanus ? Mais en cela il devait simplement penser que l'importance de la ville de Tarbes et l'étendue de sa suzeraineté déterminèrent la dénomination, et non pas que la ville de Tarbes exerça une juridiction, une autorité quelconque sur les descendants des Cantabres. Le nom d'Océan Gaulois que Pline a donné au golfe qui limite l'Espagne au nord et la France au sud-ouest ¹ devait-il donc signifier que les Gaulois, au temps de Pline, étendaient leur empire au sud-ouest des Pyrénées occidentales, — sur les Cantabres de l'Espagne

¹ *Simul ad Gallicum oceanum Iberico à mari transversa se pandens.*

et de la France ? En aucune manière. Les Cantabres étaient alors, autant que les Aquitains, parfaitement distincts des Gaulois. Et puis, cet Océan Gaulois, ce golfe de Gascogne, Strabon, que si rarement on trouve en défaut sur ses indications géographiques, lui a donné le nom d'Océan Cantabre ¹, de même que l'historien de Marca l'a nommé mer des Basques. Or, de Marca n'a pas traduit; il a, comme Strabon, appliqué au golfe sa dénomination historique, rationnelle, puisque la mer à cet endroit borde la Cantabrie, — le pays où, au moyen âge, vivaient les descendants des Cantabres, — le pays où vivent les Basques modernes.

En vérité, il est, je puis le dire, heureux pour la nationalité que je défends que Jules César ait, dans ses *Commentaires*, réservé une mention aux Cantabres; que Florus en ait parlé avec quelques détails. Si le premier se fût abstenu, si le second eût été moins explicite, qui sait si M. le baron de Walkenaër n'eût pas nié l'existence des ancêtres des Basques au temps des guerres de Jules César dans la Gaule et de César Auguste dans l'Espagne, en se fondant sur Ptolémée qui a prétendu que le territoire des Tarbellii s'étendait jusqu'à l'Océan, — et sur Pline qui n'a pas compris les Cantabres dans son énumération

¹ *Oceanus Cantabricus*.

des trente-deux peuples qui, suivant lui, occupaient le sud-ouest de la Gaule.

Des documents en grand nombre prouvent que, au commencement du VIII^e siècle, les Cantabres n'avaient pas été absorbés par les Vascones, dès-lors qu'ils n'avaient pas cessé d'exister.

Il en est fait mention aux rescrits des papes Urbain II en 1096, et Célestin III en 1191. D'après ces rescrits, les continuateurs des Cantabres occupaient distinctement le pays qui s'étend de Bayonne à Saint-Sébastien. — L'historien de Marca a dit encore que le concile de Latran, tenu sous Alexandre III, en 1179, avait, « aussi bien que le pape Lucius II en ses épîtres », donné le nom de *Basculos* au peuple compris dans les limites de l'ancienne Cantabrie ; enfin, le chroniqueur français François de Belle-forest, s'il n'a pas eu raison de dire que Bayonne, la capitale de la région sud-ouest de l'Aquitaine, étendait son autorité jusqu'aux fleuves « Irun et Bidassoa », répare sa méprise et met en une évidence indiscutable la persistance de la nationalité des Cantabres, en ajoutant que « le territoire de cette région englobait les Cantabres ».

Il existe d'autres preuves de la continuation des Cantabres, sous les noms de Vascones, de Vasques et de Basques. Un bénédictin de la congrégation

de Saint-Maur, dont le nom est resté inconnu, a dans un livre splendide¹ expliqué que « les Basques, soit que le pays fût désert quand ils y entrèrent, soit qu'ils en eussent chassé les premiers habitants ou qu'ils les eussent asservis, ont toujours conservé les mœurs qu'ils avaient apportées, de même que leur ancien idiome », en d'autres termes que les Basques continuaient les Cantabres de l'empire romain et non point les Vascones de l'Ibérie et de l'Espagne romaine que représentent les Béarnais.

Cette interprétation devient obligatoire alors que le chroniqueur cité ajoute que, longtemps après la mort de Charibert, les Basques, toujours concentrés en leur pays, « s'y étaient conservés tels qu'ils étaient quand ils en prirent possession »; — que ce peuple, « idolâtre de sa liberté, incapable de se plier sous aucun joug, ne subit jamais celui des Romains ».

Donc, lorsque la dénomination de Vascones devint, ainsi que l'a expliqué le chroniqueur français de Belle-Forest, « commune aux peuples logés vers la Biscaye », les Cantabres n'avaient été absorbés ni dans les populations des Landes, ni dans les populations du Béarn : — ils se continuaient sur cette partie des Pyrénées qui a gardé le nom de Pyrénées cantabriques, — sur ce territoire de leurs ancêtres dont l'historien de Marca a, dans les termes suivants,

¹ *L'art de vérifier les dates*, 1784.

si nettement précisé les limites du côté de la France : « Le pays des Basques, en latin : *Vasorum regio*, que quelques-uns nomment Biscaye française, pays de France en Gascogne, entre la Navarre espagnole, le Béarn, les Landes et cette partie de l'Océan nommée mer des Basques, comprend trois petites contrées, savoir : la Basse-Navarre, où sont les villes de Saint-Palais et de Saint-Jean-Pied-de-Port; — le pays de Labourd, où est Bayonne; — et le vicomté de Soules, dont la capitale est Mauléon de Soules. »

Les lueurs qui m'ont guidé n'apparaissaient qu'à des intervalles de plusieurs siècles; elles ont pourtant donné une autorité plus que suffisante à mes indications. Sans doute elles sont trop rapides pour éclairer l'entière réalité des faits, mais elles conduisent aux appréciations les plus probables, les plus rapprochées de la vérité : elles révèlent la continuation de la nationalité Eskuarienne dans les limites que les Romains lui assignèrent; elles permettent à l'œil de saisir, au crayon de reproduire les traits les plus caractéristiques de la physionomie des Cantabres de l'empire romain et des Vasco-Cantabres du moyen âge; — elles les montrent dans une attitude invariablement la même : calmes, inoffensifs, indifférents aux bruits du dehors et aux intérêts débattus autour d'eux; le

bras toujours armé pour repousser l'agression ; — enfin elles autorisent à affirmer la légitimité de la filiation entre les Sémiti-Phéniciens et les Cantabres, entre les Cantabres et les Vascons, entre les Vascons et les Basques.

Aux peuples de l'Espagne, du Béarn et du bassin de la Garonne, et, si l'on veut, à tous les voisins des Basques, la gloire du rôle prépondérant qu'ils ont, au moyen âge, joué au sud-ouest de la France ; — aux Basques de la France et de l'Espagne, le légitime orgueil de n'avoir pas sombré au cataclysme de la période de transition, et d'avoir gardé intacte jusqu'à nos jours leur miraculeuse autonomie !

Au commencement du VIII^e siècle, le flot des Sarrasins submergea, en Espagne, la monarchie des Goths ; il s'arrêta aux frontières du pays basque, auxquelles les chroniqueurs arabes donnèrent le nom de monts Albaskens.

Vers la fin du même siècle, les Basques échappèrent à un plus grand péril. Charlemagne, appelé de l'autre côté des Pyrénées par les prières des chrétiens, qui, au dire de certains historiens, gémissaient sous le joug des Maures, ou plutôt par convoitise des richesses acquises par ces vaillants *oppressés*, entra en Espagne à la tête de forces considérables. Il battit les Sarrasins en plusieurs

rencontres, rasa Pampelune, la ville qu'avait fondée Pompée, et conquit la Catalogne jusqu'à l'Èbre.

Avait-il aussi proposé de soumettre les Basques, de s'emparer des Pyrénées occidentales, position stratégique si importante? Qui peut savoir? Toujours est-il que lorsque, en 778, il revenait « par les détroits » de ces montagnes, il fut assailli par les Basques — qui étaient « aux sommets d'iceux en embuscade, lesquels donnant sur la queue firent un grand meurtre en l'armée¹ ».

Roland, le brillant paladin de l'armée de Charlemagne, le héros des belles légendes, — quel châtiment infligé à l'orgueil, quelle peine au cœur du grand empereur! — Roland périt dans cette vulgaire escarmouche. Depuis, son ombre a plané sur les montagnes du pays basque, son nom même est resté au défilé où succombèrent avec lui les guerriers de l'arrière-garde qu'il commandait. Les Basques célébrèrent leur victoire par le chant d'Altabiaçar. Les pâtres Eskuariens ne l'ont pas oublié; ils disent encore aux échos des Pyrénées: « Fuis, roi Carloman, avec tes plumes noires et ta cape rouge; ton neveu.... » — Mais pourquoi ne transcrirai-je pas ici tout entier ce chant mémorable?

« Un cri s'est élevé — du milieu des montagnes

¹ *Cosmographie de tout le monde*, par François de Belle-forest, 1575.

des Basques — et l'Etcheco-Yauna, debout devant sa porte, — a prêté l'oreille ; il a dit : Qui est-là ? — que me veut-on ? — et le chien qui dormait aux pieds de son maître s'est levé ; il a rempli les environs d'Altabiaçar de ses aboiements.

» Au col d'Ibâneteta un bruit retentit ; — il approche en frappant, à droite, à gauche, les rochers : — c'est le murmure sourd d'une armée qui vient. — Les nôtres y ont répondu du sommet des montagnes ; — ils ont fait entendre la voix de leurs cornets, — et l'Etcheco-Yauna a aiguisé ses flèches.

» Ils viennent ! ils viennent !... Quelle haie de lances ! — Comme les bannières de toutes couleurs flottent au milieu d'eux ! Quels éclairs jaillissent de leurs armes ! — Combien sont-ils ? Enfant, compte-les bien. — Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, — treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt.

» Vingt et par milliers d'autres encore. — On perdrait son temps à les compter. — Unissons nos bras nerveux et souples ; — déracinons ces rochers, lançons-les du haut de la montagne en bas, sur leurs têtes ; — écrasons-les, frappons-les de mort.

» Que voulaient-ils de nous, ces hommes du Nord? — Pourquoi viennent-ils troubler notre paix? — Quand Dieu fit nos montagnes, il voulut que les guerriers ne les franchissent pas. — Mais les rochers tournoient et tombent; ils écrasent les troupes; — le sang ruisselle, les débris de chair palpitent.

» Oh ! combien d'os broyés ! quelle mer de sang ! — Fuyez, vous à qui il reste de la force et un cheval. — Fuis, roi Carloman, avec tes plumes noires et ta cape rouge ; — ton neveu, ton plus beau, ton chéri, Roland, le fort, est étendu mort là-bas ! — Son courage ne lui a servi de rien. — Maintenant, Basques, laissons les rochers ; — vite descendons, lançons nos flèches à ceux qui fuient.

» Ils fuient ! ils fuient ! où donc est la haie de lances ? — où sont les bannières de toutes couleurs flottant au milieu d'eux ? — Les éclairs ne jaillissent plus de leurs armes souillées de sang. — Combien sont-ils ? Enfant, compte-les bien : — vingt, dix-neuf, dix-huit, dix-sept, seize, quinze, quatorze, treize, — douze, onze, dix, neuf, huit, sept, six, cinq, quatre, trois, deux, un !

» Un ! il n'en paraît pas un de plus ! — C'est fini ! Etcheco-Yauna, vous pouvez rentrer avec votre chien ; — embrassez votre femme et vos enfants ;

— nettoyez vos flèches, serrez-les avec votre cornet et couchez-vous et dormez dessus. — La nuit, les aigles viendront manger ces chairs écrasées, et tous ces os blanchiront dans l'éternité.»

Ce fait d'armes, qui rappelle l'initiative des Cantabres aux batailles de Vellica et d'Aracillum, honore leurs descendants ; en vengeant les Maures, comme eux issus de la race de Sem, les Basques sauvegardaient leur liberté sainte : leur asservissement eût été la conséquence de l'asservissement des Maures.

Comment expliquer les dédains de quelques historiens à l'égard des paysans Eskuariens qui firent subir au grandempereur un si mémorable désastre ? Ils les accusent presque de lâcheté ! Ils accolent l'épithète de perfide au nom du chef qui les commandait : Loup, fils de Waïfre, duc de Gascogne.

Pourquoi lâches et perfides ? parce qu'ils attaquèrent de preux chevaliers à coups de bâton ? parce qu'ils lancèrent sur eux des rochers ? Mais les Basques n'avaient pas de lances ni de glaives pour combattre ; armés de leurs bâtons, « plus courts, mais plus courageux que l'épée », ainsi qu'ils le disent si poétiquement, devaient-ils donc venir en champ clos pour y provoquer des guerriers dont la poitrine était couverte d'armures, dont la tête était protégée par des casques, dont le visage se cachait sous des

visières ; enfin, et autrement que les Spartiates, ne pas faire usage de leurs Thermopyles ?

Soyons sincères, soyons justes : s'embusquer dans un défilé pour attaquer l'armée du grand empereur, c'était de bonne guerre alors ; ce serait de bonne guerre aujourd'hui, et il fut glorieux pour les ancêtres des Basques de triompher, avec des armes vulgaires, de chevaliers armés de toutes pièces ; de ne pas se laisser, comme les Cantabres, enfermer sur un autre mont Édule pour être contraints à s'y entr'égorger.

Ce chant d'Altabiaçar m'autorise à une autre remarque. Au point de vue de la forme et de la valeur littéraire, ce chant, malgré la réduction que la traduction fait à son mérite, est de beaucoup supérieur aux chansons de gestes par lesquelles furent alors célébrés les exploits de Charlemagne et ceux de son fils Pépin.

Cette supériorité n'est pas fortuite ; elle prouve qu'après le fusionnement dans la Gaule des éléments germanique, gaulois et latin, c'est-à-dire au moment solennel où notre nationalité se constituait et prenait son essor, les chant des jongleurs (*joculatores*), débités avec accompagnement de viole et sur une tonalité uniforme, étaient vis-à-vis des chants des Coblacari basques dans un état d'infériorité marquée ; elle prouve encore que le génie

poétique était en France à son époque d'éclosion, tandis qu'il continuait au pays basque la haute civilisation et la culture intellectuelle des Sémito-Phéniciens, les fondateurs de la nationalité Eskuarienne.

Au ix^e siècle, les liens de la fédération Eskuarienne se relâchèrent sans se rompre. La monarchie espagnole, qui se constituait province à province, porta de graves atteintes à l'indépendance des Basques, au sud des Pyrénées. — En 906, Sanche le Grand réunissait la Navarre à son royaume. — En 1330, Alphonse XI, roi de Castille, contraignait l'Alava à reconnaître sa suzeraineté; peu après il soumettait la Biscaye et le Guipuscoa. — En 1512, Ferdinand le Catholique faisait la conquête de la Navarre espagnole et la déclarait pour jamais réunie à ses États.

Cependant sous le règne de ce dernier prince, sous celui de Charles-Quint, qui éleva l'Espagne à l'apogée de sa gloire, enfin sous Philippe II, son fils, les provinces basques, bien que désormais elles relevassent de la couronne d'Espagne, n'étaient pas absorbées dans son autorité. Si, comme au moyen âge, elles n'usaient plus de la formule d'obédience admise vis-à-vis du roi d'Aragon : « Nous qui valons chacun autant que toi, et qui réunis pouvons plus que toi, nous te faisons notre roi et seigneur, à condition que tu garderas nos franchises; sinon, non » ; ces

provinces n'avaient pas cessé de s'appartenir, de jouir d'une vie indépendante. Leurs *fueros* avaient été respectés, et ils le sont encore : en effet, les provinces basques d'Espagne conservent le privilège d'un régime spécial pour la conscription et les contributions, puisqu'à la récente guerre de l'Espagne contre le Maroc elles ont distinctement offert au gouvernement des combattants et des subsides.

Toutefois les Basques d'Espagne se trouvèrent alors placés sur la voie de l'assimilation ; depuis et sans qu'on les y forçât, ils marchèrent à l'unification. Les avantages qu'ils ont retirés de l'industrie et du commerce leur ont créé avec les autres parties de l'Espagne des rapports plus intimes ; à ces contacts leur physionomie originelle s'est sinon entièrement effacée, du moins profondément altérée à plusieurs points.

Les provinces basques du nord des Pyrénées : le Labourd et la Soule, ne furent ni aussi directement ni aussi profondément influencées par leur annexion à la France. Avant la fin du dernier siècle, le gouvernement était resté étranger à leur administration ; ce fut, je l'ai expliqué ailleurs¹, la révolution de 1789 qui les fit entrer dans son œuvre d'unification.

¹ Chap. I, pag. 9.

Dès-lors, plus longtemps que leurs confédérés de l'Espagne, les Basques de France conservèrent leur antique autonomie.

Leur histoire, du moyen âge à la révolution de 1789, se résume de la manière suivante :

En 852, lorsque la Navarre française prit naissance, les Basques ne furent pas incorporés à ce royaume, puisque, ainsi que François de Belle-Forest l'a expliqué, il était compris « partie entre les Gascons, partie entre les Cantabriens ». Les Basques vivaient également en dehors de la suzeraineté de Bazas, puisque, d'après le même auteur, cette suzeraineté « s'étendait jusqu'aux Cantabres ».

Plus tard quand, possesseurs de fiefs et rois, leurs suzerains luttèrent, ceux-là pour conserver leur autorité, ceux-ci pour absorber des vassaux turbulents ou redoutables, — luttés cruelles mais qui aboutirent à un résultat heureux : à la réunion des forces de la France jusque-là éparses, — les Basques ne prirent parti ni pour les uns ni pour les autres. Ils avaient le pressentiment de cette judicieuse remarque de Montesquieu, que rien n'est si commode pour un prince que d'être auprès d'un autre qui reçoit pour lui tous les coups et tous les outrages de la fortune ; ils n'avaient aucun intérêt aux querelles de leurs voisins ; ils s'abstinrent dans

la ligne de neutralité que leur traçaient leurs montagnes.

C'est ainsi qu'ils en usèrent lorsque, en 1276, les Béarnais, commandés par Eustache de Beaumarchais, attaquèrent, au nom de Philippe le Hardi, les Maures d'Espagne. Si les Basques, en si petit nombre que ce soit, se fussent enrôlés dans cette armée de vaillants Gascons, Guillaume Anelier, dans le poème que lui inspira la croisade, n'eût pas omis d'offrir à d'aussi dignes auxiliaires la récompense de ses vers enthousiastes.

D'une autre part, on ne serait en rien fondé à prétendre que le roi Charles VII, lorsque, en 1450, il s'empara de Bayonne, ait guerroyé contre les Basques. Certes, je suis loin de penser que ce prince, auquel l'histoire a attribué l'épithète de Conquérant, ait hésité à marcher contre les Basques parce qu'il eût craint de n'en pas triompher. Charles VII les eût vaincus et réduits ; mais il n'y avait aucun intérêt ; il avait tout au contraire grand intérêt à ne pas se les aliéner. Il lui importait d'être maître de Bayonne, la place-forte la plus avancée vers l'Espagne, et il en chassa les Anglais ; mais il lui importait de s'assurer la neutralité des Basques et de ne s'en pas faire d'irréconciliables ennemis. Il lui était d'autant plus facile d'imiter Crassus, le lieutenant de Jules César, que les Basques ne s'étaient pas armés contre lui ; aussi ne marcha-t-il pas contre eux.

C'est là sans doute une supposition, mais il m'est permis de la tenir pour exacte, et parce qu'elle n'est contredite par aucun témoignage historique, et parce qu'elle est à tous les égards rationnelle. Si donc, à partir du règne de Charles VII, le pays basque au nord des Pyrénées fut regardé comme appartenant à la France, ce pays resta indépendant et ne subit aucune pression morale ou violente de la part de la France.—Ses habitants continuèrent à s'administrer en dehors de l'autorité royale et à se faire oublier.

Des faits postérieurs feront une base plus solide à une opinion que l'induction autorise.

Le royaume de Navarre, que la conquête de Ferdinand d'Aragon avait, en 1512, réduit des quatre cinquièmes, et qui ne se composa plus que des provinces du Béarn et de Bigorre, considérait la Soule comme faisant partie de son domaine; je le sais, et l'annonce.

Il est inutile de rechercher dans quelles circonstances et depuis quelle époque la Navarre française avait compris dans son autorité la plus petite province de l'ancienne fédération Cantabrique; mais il importe de faire connaître que l'absorption fut nominale et non pas effective, et qu'elle n'avait pas plus de signification que n'en eut, sous Charles VII,

l'annexion officielle à la France de la province du Labourd. La Soule, en effet, s'administrait en dehors des princes béarnais. Son vasselage à leur égard ne s'exprimait que par le subside qu'elle payait; or ce subside, proportionné au peu d'étendue du pays, à son peu de fertilité, devait être des plus insignifiants. Il n'avait même que le caractère d'un don gratuit et de bon voisinage, puisque, lorsque leurs récoltes avaient été mauvaises, les Souletains se dispensaient de l'acquitter. Aussi lorsque, à l'avènement de Henri IV au trône de France (1607), la Navarre devint française, la Soule en usa-t-elle vis-à-vis de la France comme le Labourd en avait usé à l'égard de Charles VII: elle se considéra, non pas comme étrangère à la France, mais elle resta indépendante de son administration.

Les contestations qui s'élevèrent entre les gouvernements de France et d'Espagne à propos de leurs frontières, celle notamment que provoqua Fontarabie sur la Bidassoa, aideront à comprendre comment la situation décrite, — situation qui aujourd'hui doit paraître si étrange et si anormale, — s'était prolongée et se continua longtemps encore pour le pays basque.

L'Espagne et la France prétendaient, chacune de son côté, être maîtresses de la ville et du cours de

la rivière, et n'avaient pu tomber d'accord. Il en était résulté, entre Ferdinand d'Aragon et Louis XII, une guerre sans solution. Lorsque, cent cinquante ans après, la difficulté fut levée, lorsqu'on régla que le bac du fleuve serait commun aux deux nations; que les plénipotentiaires, don Louis de Haro pour l'Espagne, le cardinal Mazarin pour la France, donnaient à l'île des Faisans, sur laquelle la paix des Pyrénées fut signée, le nom de *l'île de la Conférence*, et arrêtaient le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse d'Autriche; à cette époque d'entente si cordiale entre les deux États, les Basques au nord des Pyrénées vivaient encore en dehors du gouvernement de France.

Chez eux, pas de greniers de sel monopolisés et vendus au compte du roi par les agents de la gabelle; chez eux, aucun de ces impôts appelés revenus du roi : tailles, aides, postes, domaines, vente des tabacs, cartes à jouer, traites foraines, logements militaires, marques de la vaisselle d'étain, des fers et des chapeaux; chez eux, pas de taxes sur les mariages, les baptêmes et les enterrements, ni aucune de ces créations grotesques, telles que l'institution des contrôleurs de perruques¹ créée par le roi-soleil, « afin que le public pût être mieux servi et

¹ *Recueil des anciennes lois françaises*, tom. XX.

avec plus de fidélité ». Chez les Basques, il n'existait ni maréchaussée ni prévôté; eux-mêmes ils faisaient leur police et la police de la frontière au moyen de brigades d'enrôlés volontaires.

C'est donc avec raison que Charles du Moulin avait dit que les habitants du Labourd, « pour ce qu'ils sont assis à l'extrémité du royaume et confronte icelui pays avec royaumes et pays estranges, peuvent porter pour leur défense et du dit pays harnois en tout temps¹. »

Ce droit, interdit aux habitants des autres provinces de France, n'était pas une fiction, une occasion de vaine parade pour les Basques; ils le prouvèrent d'une terrible manière.—Pour les amener, par la terreur, à payer sur le cidre, à l'octroi de Bayonne, la redevance qu'ils refusaient obstinément, le gouverneur de la ville, Pé de Puyane, imagina de faire saisir quatre des récalcitrants, et, à la mer basse, de les faire attacher chacun à l'une des piles du pont. La mer monta; ils furent lentement noyés. La population s'était trop réjouie du spectacle pour que les Basques n'eussent pas à cœur de lui offrir un drame de leur façon.

Bayonne, sur la route de Bassussari, était défendue par un bastion où, en prévision de représailles, Pé

¹ *Livre des coutumes de la France*, 1604.

de Puyane avait mis une nombreuse soldatesque. Cette soldatesque dormait, ou chantait, ou buvait. La nuit venue, les Basques, en s'aidant de leurs ongles et de leurs couteaux, escaladèrent la muraille, pénétrèrent dans le fortin et égorgèrent jusqu'au dernier les soldats de Pé de Puyane. — Au matin, quand on apprit la vengeance, les Basques étaient rentrés chez eux.

J'ai sommairement raconté le fait; qu'on regarde aux détails avec lesquels M. Taine l'a raconté¹.

On le voit, sous le règne de Louis XIV, les Basques avaient conservé leurs antiques privilèges.

En éditant (1737) les Mémoires que le duc de Bourgogne avait demandés aux intendants de France, le comte de Boulainvilliers lui-même l'a reconnu; mais il n'a pas été fondé à dire, comme il l'a fait, qu'un tel état de choses était la conséquence du voisinage des Basques à l'égard de l'Espagne. Le motif n'était pas là; les Généralités de France qui, aussi bien que le pays basque, confinaient à l'Espagne; celle même du Béarn, qui touchait au pays basque, n'offraient rien d'analogue. On doit donc penser, non pas que le comte de Boulainvilliers se méprit, mais qu'il lui en eût trop coûté pour

¹ *Voyage aux Pyrénées*, 1867.

révéler le motif d'une dissemblance dont la divulgation eût froissé l'orgueil d'un monarque qui partout ailleurs avait supprimé toutes les libertés. La dissemblance venait de ce que le pays basque, bien qu'il figurât dans le domaine de Louis XIV, avait une organisation tout à fait distincte et indépendante de la couronne, de ce que sa milice était étrangère aux milices de l'État, de ce que ses finances, si peu importantes qu'elles fussent, lui appartenaient et n'appartenaient pas au roi, enfin de ce qu'il était *pays franc*.

Le comte de Boulainvilliers n'omet pas, il est bien vrai, d'énoncer ce dernier privilège, mais il se dispense encore d'expliquer que, pour le pays basque, le mot doit être pris dans le sens le plus absolu, tout autrement que pour les autres provinces qui, elles aussi, étaient réputées franches et qui n'osèrent s'en souvenir que plus tard, c'est-à-dire au moment solennel où s'organisèrent en France ces assemblées provinciales qui firent aboutir à la révolution de 1789.

Il importe d'insister à cet égard, de prouver par des détails que, sous le règne du grand monarque et jusqu'à la révolution de 1789, le pays basque garda vis-à-vis du gouvernement de France l'indépendance dont il avait joui sous les règnes antérieurs.

La lieutenance que Louis XIV créa, en 1695, au profit du sieur de Caupenne d'Amont, indépendamment des Landes et du territoire de Bayonne, s'étendait, d'après les termes du brevet, au Labourd et à la Soule, mais ne conférait pas à M. de Caupenne une autorité effective sur les deux provinces basques. Dans le Labourd et la Soule, l'autorité de M. de Caupenne était purement nominale.

Le corps de milices de quelques centaines d'hommes à l'entretien desquels ces provinces étaient tenues, ne faisait pas, je l'ai dit, partie des armées que Louis XIV jeta en tant de batailles désastreuses. Il ne se recrutait pas par le raccolage, cette hideuse traite des blancs qui appréhendait au hasard des hommes et des enfants, les instruisait à coups de plat de sabre et les revendait avec bénéfice aux chefs qui entraient en campagne. Ce corps se composait d'engagés volontaires, ou mieux de tous les Basques en état de porter les armes, — et avait pour mission exclusive de veiller à la garde de la frontière, et au besoin à la défense de Bayonne. Son effectif, que le gouvernement de France ne contrôlait pas et qui n'obéissait ni à M. de Caupenne ni à tout autre officier du roi, était réparti entre les diverses bourgades du pays; il y était placé sous les ordres du bailli. C'est ainsi que le bailli d'Ustaritz n'hésitait pas à ajouter à sa qualité municipale le titre de colonel.

Les Basques, qui n'avaient pas de fermiers, pas de commis délégués pour la perception des impôts constituant le revenu du roi, s'obligeaient envers la couronne à une subvention aussi peu importante que celle que la province de Soule avait payée aux princes de la Navarre : elle s'élevait à trois cents livres. — Cette redevance, sans proportion avec les impôts qui écrasaient les Généralités du Midi, signifiait, si l'on veut, que le pays basque appartenait au roi de France, mais elle ne pouvait signifier que le pays basque fût taillable et corvéable.

Le fait suivant le prouvera.

Le pays basque, qui moins que les autres provinces s'était senti « des affaires extraordinaires auxquelles les nécessités de la guerre avaient engagé la cour », ne resta pas sourd à l'appel pressant de subsides que, vers la fin de son règne, Louis XIV adressa aux provinces. A cette occasion, il s'imposa une contribution de *vingt-deux mille livres* ; mais il eut soin d'accompagner ce don des réserves les plus expresses pour qu'il ne fût pas touché à ses franchises et privilèges.

Le droit que la France a conquis, en 1789, de voter ses impôts et de contrôler par ses mandataires les dépenses du gouvernement; l'usage qui, depuis, a été fait de l'un et de l'autre droit, empêchent peut-être qu'aujourd'hui on s'étonne que les Basques osassent mettre des conditions à une géné-

rosité de 22 000 livres. Pour comprendre toute la portée de la réserve des Basques à l'autorité de celui des souverains qui a le mieux pratiqué ce que lui-même appelait « le métier de roi », il faut se rappeler que Colbert écrivait au gouverneur du Béarn : « Ayant été informé des difficultés que rencontrent ceux qui sont chargés du recouvrement du *don gratuit*, j'ai résolu de les y *contraindre* par les logements des gens de guerre »; — se rappeler qu'on admettait en France sans difficulté que les sujets appartenissent CORPS ET BIENS au monarque; qu'à l'unanimité, de savants docteurs en avaient décidé ainsi, et qu'à propos de l'appel de Louis XIV à toutes les bourses, même les plus pauvres de son royaume, M^{me} de Sévigné n'avait pas scrupule de mentir en disant : « *Nous avons percé la nue des cris de : Vive le Roi ! nous avons chanté le Te Deum et fait des feux de joie de ce que Sa Majesté a bien voulu accepter notre argent.* »

La comparaison de l'organisation administrative du pays basque avec l'organisation administrative de la province du Béarn, réputée pays d'État, confirmera mon appréciation.

Le pays basque était divisé en autant de circonscriptions qu'il existait de villages ou de paroisses. Le bailli auquel l'élection avait commis le soin de l'administration, suffisait à toutes les exigences.

Chaque année et « chacune fois que besoin en était », a dit Charles du Moulin, il réunissait les habitants des paroisses pour élire des jurats. Ces représentants formaient des conseils où se débattaient les questions d'intérêt ordinaires ; il n'y était fait aucune réserve au droit de discussion, ni au vote des représentants du pays ; ils pouvaient « faire et ordonner entre eux statuts, pourvu qu'iceux statuts ne fussent pas contre le bien commun, ni préjudice du roi, ni de ses états ».

Lorsque surgissaient des questions plus importantes, ces questions étaient soumises à un conseil composé, non plus de simples jurats, mais de députés que les habitants des paroisses choisissaient dans les rangs du clergé, de la noblesse ou du tiers-état. Les membres du clergé appartenaient exclusivement au pays basque ; quant à la noblesse, — il est à propos de l'expliquer, — elle était représentée non par des possesseurs de fiefs, mais par les Basques que leur honorabilité, leurs talents, l'importance de la fortune qu'ils avaient loyalement acquise, et des services qu'eux-mêmes ou leurs ascendants avaient rendus au pays, plaçaient à un plus haut degré dans l'estime publique ; — en d'autres termes, par ceux qui jouissaient de la qualité d'Etcheco-Yauna.

Ce mot, qui signifie : chef de maison ou chef de famille, n'avait pas, on le voit, au pays basque, où

tous se prétendent nobles de naissance, la valeur que la féodalité avait fait attribuer aux titres de barons, de comtes, de marquis; mais il créait à ceux dont les ascendants avaient mérité qu'il fût ajouté à leur nom, un prestige devant lequel leurs compatriotes s'inclinaient sans contrainte. C'est aussi en raison de la dignité de son caractère que, dans les assemblées du pays basque, le clergé, qui pourtant se recrutait dans les rangs sociaux les plus modestes, occupait la plus haute position hiérarchique.

Ces réunions n'étaient entourées d'aucune pompe. Elles avaient lieu le plus souvent sous le porche de l'église; dans les cas extraordinaires, c'est dans l'église même que les députés se réunissaient et délibéraient. Dans l'un et l'autre cas, ces assemblées conservaient le caractère républicain qui distingua l'ancienne fédération.

L'organisation administrative de la province du Béarn qui, à beaucoup d'égards peut-être, fut identique à l'organisation des provinces basques du Labourd et de la Soule, avait été profondément modifiée sous les princes de Navarre; elle avait passé à cette forme à laquelle la politique moderne a donné le nom de constitutionnelle.

A l'époque de comparaison, c'est-à-dire sous le règne de Louis XIV, elle avait perdu ce dernier

caractère. C'était le roi qui conférait, soit au gouverneur, soit au lieutenant qui le représentaient, la commission d'ouvrir les États et de présider aux délibérations, qui ne devaient pas excéder huit jours. Le président adressait des lettres circulaires aux membres du clergé, aux nobles et aux personnes du tiers-ordre. Il indiquait le lieu, le jour, l'heure de la réunion. Les membres, à leur entrée en fonctions, désignaient un des députés du tiers-ordre pour aller complimenter le commissaire royal et l'inviter à venir au milieu d'eux pour leur communiquer les ordres qu'il avait reçus du roi, et auxquels ils devaient se conformer.

L'évêque de Tarbes présidait de droit ces comices ; la noblesse y était représentée par douze barons ou autres gentilshommes ; quant au tiers-ordre, il se composait non point de députés librement élus par les citoyens, mais de jurats ou bien de consuls des villes, ou d'autres individus marquants, et qu'à ce titre l'autorité royale avait investis des fonctions de députés.

Les délibérations de l'assemblée portaient exclusivement sur la double répartition des charges, qui sous Louis XIV s'élevaient à plus de 150 000 francs, et sur la répartition, entre les communes, des dettes que la province avait contractées plus pour le service du roi que dans l'intérêt des administrations locales, et dont le chiffre n'allait pas à moins de 4 000 livres.

Les impositions une fois votées, le gouverneur prononçait la clôture par un discours « obligeant » dont, ajoute le comte de Boulainvilliers, la matière ordinaire était prise du zèle commun des membres de l'assemblée pour le service de Sa Majesté.

Les remarques qui précèdent font aboutir à cette conclusion que, sous les rois de France, les Basques étaient restés dans leur ancienne immobilité et dans une indépendance politique à peu près absolue, et que, même lorsque Louis XIV exerça une autorité incontestée à l'intérieur et une si grande prépondérance au dehors, il ne tenta pas de les faire sortir du premier état, ni de leur ravir les avantages du second.

Tout avait concouru à un résultat aussi extraordinaire. Il n'avait pas suffi, comme au temps des Romains et comme au moyen âge, que les Basques fussent pauvres et vaillants ; il avait fallu que leur abstention calme, fière et persévérante eût fait juger inutile ou peu avantageux de les contraindre à sortir de leur réserve. Aux premiers siècles de la monarchie française, les Basques n'eurent à leur tête ni ducs, ni comtes ambitieux ; ils ne s'étaient pas rendus redoutables au même titre que les grands vassaux qui tinrent si longtemps en échec

l'autorité du suzerain. Les grands feudataires abattus, qu'importait aux rois de France que l'administration du pays basque fonctionnât dans une sphère indépendante, alors que personne ne le savait, et que cette administration était inoffensive ! Qu'importait à Louis XIV que l'autorité, dont il était si jaloux ailleurs, ne fût que nominale au pays basque, alors qu'elle n'y était pas contestée !

D'autres causes avaient concouru au maintien d'une telle condition. Le pays basque d'Espagne avait des villes importantes : Vittoria, Fontarabie, Tolosa, Pampelune, Saint-Sébastien ; le pays basque de France n'avait que des villages ; il n'avait aucune industrie ; il n'offrait aucune occasion d'échange ; ses habitants étant pauvres, on n'en pouvait attendre de subsides, ni de gains commerciaux. — Jamais ils ne sollicitaient ni largesses, ni faveurs royales ; ils ne demandaient rien, sinon qu'on les oubliât, qu'on les laissât vivre à leur guise, dans leur médiocrité, dans leur obscurité traditionnelle.

Comme ses devanciers, Louis XIV avait accédé tacitement ; il savait, comme ses devanciers, qu'en retour de la concession, les Basques, pour leur honneur à eux et pour l'honneur de la France, garderaient inviolable le point stratégique confié à leur courage. Sous le règne de ce prince, comme au temps de François I^{er}, on pouvait donc répéter

avec Montaigne que «les Basques se continuaient, de toute ancienneté, dans une condition si heureuse qu'aucun juge n'était en peine de s'informer de leurs affaires, ni étranger à éteindre leurs querelles; — qu'ils fuyaient les alliances et le commerce de l'autre monde pour ne pas altérer la pureté de leur police; — qu'ils avaient une façon à part; les mœurs, les vêtements à part; régis et gouvernés par certaines coutumes particulières reçues de père en fils, auxquelles ils s'obligeaient sans autre contrainte que la révérence de leurs usages.»

Cette condition si heureuse se continua jusqu'à la révolution de 1789, puisqu'un député du pays basque aux États-généraux, Dominique Garat, réclama, on l'a vu, pour que l'autonomie de son pays, «son caractère excellent et ses mœurs patriarcales», fussent respectés.

Sans rien perdre de sa physionomie originelle, la nationalité Eskuarienne s'est, depuis la révolution de 1789, insensiblement ajustée à nos rouages administratifs. Moins exclusif qu'autrefois, son patriotisme s'est étendu à la France. Elle donna à l'empereur Napoléon I^{er} de valeureux soldats et des officiers habiles. — Lorsqu'en 1813 l'Europe se soulevait contre la France, qui venait de laisser dans les neiges de la Russie trois cent mille de

ses meilleurs soldats ; que l'Angleterre, prodiguant l'or, les promesses, poussait l'Espagne contre nous ; — que les vieux soldats de Wellington battaient à Vittoria les recrues de Jourdan, enlevaient Saint-Sébastien, passaient la Bidassoa, triomphaient à Saint-Jean-de-Luz, que pouvaient faire les Basques ? Ils restèrent attentifs et secrètement fidèles à l'Empereur.

Les Anglais ne s'arrêtèrent pas dans leur pays ; ils ne tentèrent pas de s'assurer par la prise de Bayonne une base à leurs opérations ; ils allèrent au nombre de quatre-vingt-quatre mille contre vingt-sept mille, gagner, au prix de vingt mille des leurs, la bataille de Toulouse.

Si les Anglais se détournèrent du pays basque, ce ne fut point parce qu'ils redoutaient d'y trouver une résistance semblable à celle que les Cantabres opposèrent aux Romains, et moins encore d'y subir une déroute comme celles que les ancêtres des Basques infligèrent aux Francs Mérovingiens et à l'armée de Charlemagne : le temps des grands exploits était passé pour les Léonidas des Basses-Pyrénées. Toutefois, on peut le dire, les Anglais agirent sagement en s'éloignant du pays basque ; ils évitèrent que ses habitants, qui s'étaient organisés en guérillas, ne les harcelassent, ne les punissent par des échecs partiels d'avoir violé le sanctuaire de leurs Pyrénées.

Sous la Restauration, les Basques donnèrent une nouvelle preuve de leur amour pour l'indépendance et pour leur domaine national. — Le Gouvernement, non content de prodiguer nos soldats et nos millions pour rétablir, au profit de Ferdinand d'Espagne, le pouvoir absolu et pour glorifier les théories du droit divin, concéda au monarque espagnol une partie de la frontière où les Basques avaient jusqu'alors fait paître leurs troupeaux. En l'absence de délimitations officielles et de par un usage séculaire, ils étaient les possesseurs légitimes de ce territoire que les populations voisines de l'Espagne n'avaient jamais songé à revendiquer.

A la nouvelle de ce qu'ils appelaient une spoliation, les Basques protestèrent ; ils s'exaltèrent de proche en proche, puis ils s'armèrent et vinrent bivouaquer sur le terrain qu'on leur voulait ravir. Pour les apaiser, pour éviter des manifestations sanglantes, M. de Damas, alors ministre, promit l'annulation du traité. Les Basques déposèrent les armes, déclarant, en manière d'ultimatum, qu'ils patienteraient jusqu'au 1^{er} mai 1830 ; que si le Gouvernement ne leur avait pas alors fait rendre justice, eux-mêmes ils l'obtiendraient.

Mieux que le ministre ils tinrent parole : aux premiers jours de mai 1830, deux mille Basques se portaient sur les territoires qu'on prétendait toujours leur enlever, annonçant, cette fois, qu'ils

repousseraient à coups de fusil les Espagnols qui s'opposeraient au pacage de leurs troupeaux ; qu'ils puniraient de l'incendie des monastères et des couvents les atteintes portées à leur antique possession.

Leur résolution, disaient-ils, était inébranlable ; les territoires dont ils revendiquaient l'usage n'étaient pas de ceux dont un gouvernement pouvait disposer ; enfin ils étaient résolus à ne rentrer chez eux et à ne déposer les armes que lorsque l'Espagne aurait solennellement reconnu qu'elle n'avait aucun droit aux terres convoitées.

Le gouvernement espagnol, informé de la manifestation, fit en toute hâte partir des troupes de Pampelune : on le sut à Bayonne ; on l'ignora sans doute au-delà. La France à ce moment s'absorbait dans les préoccupations les plus graves : la révolution de Juillet était proche ; un conflit entre les Basques et les soldats de l'Espagne eût aggravé la situation. Si le conflit n'éclata pas, c'est que l'assurance fut à nouveau, et dans des termes bien plus formels, offerte aux Basques que leurs droits ne seraient pas méconnus. — La délimitation officielle de la frontière leur a, depuis, assuré la satisfaction qu'ils avaient réclamée et patiemment attendue.

A l'époque même où nous sommes, l'assimilation des Basques n'est pas complète autant qu'on le pourrait croire, ni même autant que je l'ai dit,

Il importe assez peu aux Basques d'avoir été classés dans le département des Basses-Pyrénées, de faire partie de l'arrondissement de Bayonne, et d'avoir, pour l'administration de leurs villages, des maires et non pas des baillis. Pourquoi réclameraient-ils contre des formes administratives qui n'ont pas supprimé leur nationalité et qui ne gênent en rien l'indépendance de leurs allures ? Les conditions que le système gouvernemental de la France leur a faites sont, après tout, favorables ; les taxes de consommation, lourdes aux habitants des grandes villes, sont ou nulles ou relativement légères pour les hommes de la campagne ; au pays basque, le prix des fermages est moins élevé qu'ailleurs ; les Basques enfin ont à bas prix les denrées de première nécessité. Quant aux produits de luxe, — et j'entends désigner ainsi ceux qui, chez eux comme partout aujourd'hui, sont devenus indispensables : le sucre, le café, le cacao, le tabac à fumer et la poudre de chasse, — leur haut prix en France aurait pour effet d'en restreindre l'usage au pays basque ; mais les Basques, malgré les consciencieux efforts des brigades des douanes, parviennent à se les procurer en Espagne à des prix modérés ; enfin, la faveur toujours croissante des bains de mer à Biarritz, à Saint-Jean-de-Luz, et des eaux thermales à Cambo, en répandant l'argent dans le pays, en aidant au développement du bien-être, a amoindri les anciens

préjugés. Les Basques en sont même venus à douter de la justesse de leur proverbe : *Azerri otserri*, — Pays étranger, pays de loups.

Dans de telles conditions, ce semble, il ne devrait plus y avoir d'obstacle à une assimilation complète; et cependant l'obstacle existe : les Basques résistent à une assimilation définitive; un fait officiel le prouve d'une manière indiscutable. D'après le compte-rendu que le ministre de la Guerre a publié sur les résultats du recrutement en France, pendant une période de quinze années, de 1841 à 1856, le nombre des insoumis pour le département des Basses-Pyrénées s'est élevé à trois mille huit cent soixante et un. Ce chiffre, presque entièrement imputable aux jeunes appelés du pays basque, correspond au tiers des 11 797 abstentions que l'ensemble de nos départements a fait inscrire pendant la même période. Il est en disproportion encore plus marquée avec les cas d'insoumission qui ont été signalés pour les quatre départements voisins du pays basque, et qui s'élèvent à dix-huit pour le Tarn-et-Garonne, soixante et dix-sept pour le Tarn, vingt-cinq pour le Lot, soixante pour les Landes.

Quelle conclusion tirer d'un tel fait? La vaillance des Basques ne saurait être mise en doute. A

toutes les périodes de leur histoire, au temps des Romains comme au moyen âge, comme au temps de Charlemagne, comme pendant les guerres du premier Empire, comme dans nos guerres récentes, ils ont donné des preuves du plus brillant courage. Le courage, dont ils n'ont jamais songé à tirer ni vanité, ni profit, est chez eux une vertu vulgaire.

A quel motif, dès-lors, attribuer des abstentions, des désertions si nombreuses et hors de toute proportion avec les moyennes de chacun de nos départements? Il faut l'attribuer à l'horreur profonde, inguérissable, que la *servitude militaire* leur inspire. Ils combattraient dans leur pays; ils ne peuvent se résoudre à porter ailleurs l'uniforme et le mousquet, et surtout à payer de leur esclavage, — si l'on juge le mot trop fort, — de leur sujétion la gloire des distinctions militaires. Comme autrefois ils ne se cachent plus; leur pays n'a plus de retraites ignorées; ils ne font plus aux gendarmes une résistance coupable; ils sont sincèrement Français, mais ils sont restés Basques, et les plus jeunes, les plus intelligents, les plus intrépides s'exilent; ils vont — je l'ai dit au début de mon travail — ils vont à Montevideo : — Montevideo est devenu pour eux une nouvelle patrie.

Suivant l'historien de la Mission Apostolique accomplie, en 1824, dans l'Amérique du Sud, et dont

faisait partie le chanoine Giovanni Mastai qui, sous le nom de Pie IX, a défendu et défend encore avec tant de persévérance l'autorité temporelle de la papauté, la lutte de dix années que soutint cette ville pour s'affranchir de la domination du Brésil et pour fonder la république de l'Uruguay, lui a fait donner le nom de Nouvelle Troie. Ne sont-ce pas nos transfuges des Basses-Pyrénées qui, après avoir puissamment concouru à cet affranchissement, firent accepter une qualification qui avait pour eux un sens pieux et mémorable?

Toujours est-il qu'à Montevideo les Basques de France continuent à glorifier leurs ancêtres : les Basques des premiers siècles de la monarchie, — les Vascones du moyen-âge, — les Cantabres de la Rome antique, — les Phéniciens initiateurs des temps anté-historiques, — et les peuples pasteurs de l'Asie.

Puissent-ils y ressusciter la nationalité Eskuarienne, y faire reverdir l'un des plus nobles rameaux de la race de Sem !

....ILLIC FAS REGNA RESURGERE TROJÆ!



CHAPITRE V

Justifications géographiques.

SOMMAIRE. — Les délimitations que les géographes romains ont assignées à la Cantabrie sont celles du pays basque moderne. — Les noms des villes et des villages espagnols et français autour du pays basque sont dérivés de l'idiome des peuples qui ont occupé ces territoires. — Les noms des localités du pays basque ne rappellent aucune époque d'invasion, ils sont Eskuariens.

Les étymologies attribuées au nom des Pyrénées ne contredisent pas la théorie de l'auteur sur l'origine assignée au peuple Eskuarien. — Remarques sur les noms des localités basques, leur rapport avec les noms de lieux dans l'Orient.

Les Phéniciens avaient gardé le secret de leurs découvertes nautiques. Homère ne connut des peuples de notre continent que ceux qui vivaient sur les bords de la Méditerranée. Plus tard le nom d'Europe ne s'appliquait encore qu'à la Grèce et à la Thrace.

Hérodote ne fut guère mieux instruit : il jugeait l'Europe plus vaste que l'Asie. Horace, de son côté, limitait le monde à l'Atlantique¹. Tous deux ils ignorèrent que cet Océan sur les bords duquel, à la seconde guerre punique, le fils de Publius Scipion conduisit son armée et dont, au dire de Florus, les sourds murmures causèrent à ses soldats une si grande horreur religieuse et la crainte d'avoir commis un sacrilège, avait été familier aux Phéniciens; que les Phéniciens le franchissaient pour aller recueillir de l'ambre sur les côtes de la Baltique, de l'étain dans la presqu'île de Cornouailles, — qu'ils avaient fondé des colonies aux rivages de l'Europe septentrionale, peut-être aux rivages du continent américain.

Ainsi s'expliquent les contes étourdissants de Pomponius Méla, l'un des écrivains sérieux du règne de l'empereur Claude, sur l'Afrique méridionale, sur l'Asie orientale et sur les peuples qui habitaient ces contrées. Sa tâche était « difficile² »; il parlait de ces pays d'après les traditions que les navigateurs phéniciens laissèrent après eux. On sait les embellissements que l'imagination met aux choses de la tradition.

¹ *Atlanticusque finis concutitur.* (Horace.)

² *Impeditum opus.* (Pomponius Mela.)

Il n'en pouvait être ainsi pour l'Espagne et pour la Gaule. Au temps des premiers empereurs, les Romains les avaient parcourues en tout sens ; ils y marchaient en triomphateurs ; ils y tenaient garnison ; ils y avaient des proconsuls ; ils y avaient fondé des villes en grand nombre. Aussi les géographes et les historiens qui parlèrent de ces deux contrées ont-ils rarement par leurs indications induit à erreur l'observation moderne.

Pour la Cantabrie, qui faisait enclave aux possessions romaines dans la Gaule et l'Espagne, les choses ne s'étaient pas passées de la même manière ; il est à propos de l'expliquer.

Silius Italicus a placé les Cantabres sur les Pyrénées « qui contemplaient au loin les Celtes et faisaient entre les peuples de la Gaule et de l'Espagne un divorce éternel ¹. »—C'est de ces mêmes montagnes qu'il fait accourir, à l'appel des peuples que César attaquait, « ces Cantabres, ardents entre tous, dont ni le froid, ni la chaleur, ni la faim ne pouvaient triompher ². »

Le poète latin en reste là.

¹ *Pyrene celsa nimborum verticis arce
Divisos Celtis latè prospectat Hiberos
Atque æterno tenet magnis divortia terris.*

² *Cantaber antè omnes hiemisque, æstusque, famisque
Invictus.* (Les Punique.)

Pomponius Mela, que sa spécialité obligeait à plus de précision, a dit de la Cantabrie : « A partir de ce fleuve qu'on appelle Salia, les côtes commencent à se replier et l'Espagne, encore assez large à cet endroit, se resserre de plus en plus entre les deux mers, de telle sorte que là où elle touche à la Gaule, elle est moins étendue de moitié que dans la partie occidentale »; cet espace (*tractum*), ajoute-t-il, est habité par les Cantabres¹.

Le point décrit, — car il faut entendre par *tractum* non pas toute la chaîne des Pyrénées, mais la partie ouest de ces montagnes, — est bien celui qu'habitent les Basques de France et d'Espagne. Aussi Prudence avait-il eu raison, dans son hymne sur le martyre de saint Laurent, de faire dire aux Gaulois par les Ibériens : Le Vasco-Cantabre nous sépare²; de même que le traducteur de Silius Italicus, M. Corpet, dans une note sur les Punique, a été fondé à traduire Vasco par le mot Basque, en expliquant que les Basques habitaient le double versant occidental des Pyrénées.

Pline dans son *Histoire naturelle*, — Festus Avienus dans son poème *Ora maritima*, qui se rattache aux premiers temps de l'histoire et de la

¹ *Tractum Cantabri tenent.*

² *Nos Vasco Hiberos dividit.*

géographie, — Vibius Sequester qui écrivait au iv^e siècle, se sont bornés, les deux premiers à décrire les côtes de l'Espagne, le troisième à marquer que la chaîne des Pyrénées séparait ce pays de la Gaule ¹. Leurs ouvrages ne contiennent pas de détails utiles à mes recherches.

Ethicus, dont la *Cosmographie* date du milieu du v^e siècle, c'est-à-dire de l'époque où les Barbares renversaient, avec l'empire de Rome, l'édifice de la géographie ancienne, fournit des renseignements explicites sur les frontières du pays qu'occupaient les ancêtres des Basques. L'exemplaire unique de son ouvrage, lorsqu'il fut retrouvé, était profondément altéré; il y manquait des feuillets; mais il marque exactement, et dans les termes ci-après, le point géographique dont nous nous occupons : « L'Aquitaine est limitée au couchant par l'Espagne; l'Espagne citérieure est bornée à l'orient par les forêts des Pyrénées et s'étend, au nord, jusqu'au pays des Cantabres². »

Les informations qu'ils avaient obtenues permirent aux géographes romains de préciser avec une

¹ *Galliam ab Hispania dividens.*

² *Aquitania ab occasu Hispanias contingit; — Hispania citerior ab oriente incipit ex Pyrenæi saltibus; — à parte septentrionali usque ad Cantabros.*

rigoureuse exactitude la frontière de la Cantabrie. Mais ces informations n'allèrent pas au-delà, et, ce qui le prouve, c'est que les mêmes géographes ne décrivent pas la physionomie de ce pays. Ils ne font pas connaître quels étaient les centres de population; ils ne donnent les noms ni de ses fleuves, ni de ses montagnes, ni de ses vallées.

Pourquoi? Ce ne pouvait être parce que, la Cantabrie étant placée « au bord de l'Océan et sur le retour que les Pyrénées font à l'ouest de l'Espagne », ses habitants se trouvaient, comme Strabon l'a prétendu, en dehors de tout rapport avec leurs voisins¹. En effet, il suffit d'un coup d'œil donné à la carte de la frontière ouest de l'Espagne et de la France, pour voir que plusieurs peuples de l'ancienne Espagne et de la Gaule qui confinaient à l'Océan ne s'étaient pas abstenus de la même manière que les Cantabres. Ces peuples étaient en relations suivies avec les peuples de l'intérieur. Lorsqu'ils furent soumis par les Romains, — plus tard par les envahisseurs du Nord, — ils ne restèrent pas étrangers à leurs vainqueurs; ils vécurent auprès d'eux, ils se fusionnèrent avec eux.

Si donc ni Strabon ni les géographes de Rome ne fournirent aucun détail sur la géographie intérieure

¹ *Id accessit quod nulla ejus incolis sunt cum aliis hominibus commercia.*

du pays des Cantabres, c'est, — il est obligatoire de le penser, — parce qu'ils n'avaient pas pénétré dans ce pays, et parce qu'ils n'avaient trouvé personne, — le fait est bien plus significatif, — pour les renseigner en quoi que ce soit, — et nécessairement aussi parce que les Cantabres, comme tant de siècles après eux Montaigne l'a dit des Basques, « avaient fui les alliances de l'autre monde pour ne pas altérer la pureté de leur police ».

La comparaison des noms de lieux en France et en Espagne autour du pays basque, avec les noms de lieux en ce dernier pays, ajoute à l'autorité de cette induction.

Dans la vaste étendue de territoire qui cerne le pays Basque au Sud, à l'Est et au Nord : — en Espagne, dans la Navarre, la Vieille Castille, le royaume de Léon et les Asturies ; — en France, dans les départements des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, du Gers et des Landes ; — les noms des villes, des villages, des bourgades, des fleuves, des vallées, des montagnes appartiennent aux idiomes des peuples qui s'y sont succédé. Les plus anciens sont Celtes ou Celtibériens en Espagne, Aquitains en France.

A ces noms, qu'ils conservèrent tels qu'ils les avaient trouvés ou qu'ils modifièrent selon le génie

de leur langue, les Romains ajoutèrent les dénominations des villes qu'eux-mêmes ils avaient fondées pour en faire les chefs-lieux de leurs circonscriptions militaires et administratives.

Lorsque l'Empire romain s'écroula, que les hordes du Nord envahirent la Gaule et l'Espagne, une société nouvelle, — celle du moyen âge, — prit naissance. Avec elle naquirent aussi des villes, des villages, des châteaux, des monastères. Ces villes, ces villages, ces châteaux, ces monastères, reçurent des noms conformes aux éléments sociaux que représentaient les fondateurs : ils furent nobles, chevaleresques, bourgeois, industriels, religieux.

Enfin, à côté des noms de lieux qui appartenaient au moyen âge et aux périodes celtique, gauloise romaine et franque, les Maures appliquèrent des mots de leur idiome aux contrées et aux villes de l'Espagne où la victoire les fit prépondérants. Dans le bassin de l'Èbre qu'ils n'avaient pas envahi, et, malgré les Pyrénées, dans plusieurs des points de la France méridionale, pénétrèrent aussi des dénominations de leur idiome.

Rien de semblable au pays basque.

Au pays basque, les noms des villes, des villages, des bourgades, des montagnes, des défilés, des vallées, des rivières, des cours d'eau, sont exclusivement Eskuariens ou dérivés de l'idiome Eskuarien. En

d'autres termes, ces noms sont étrangers aux idiomes des peuples envahisseurs qui vécurent à proximité des Basques.

Cette remarque ne saurait être infirmée par l'appellation gasconne des villes de Miramont et de Mauléon, — la première à l'est, la seconde au nord du pays basque, — ni par l'appellation anglaise d'un village (*Anglet*) sur le golfe de Gascogne, entre Bayonne et Biarritz, — ni par les noms religieux de quelques villes, telles que Saint-Sébastien dans le pays basque d'Espagne, Saint-Jean-de-Luz et Saint-Pé dans le pays basque de France.

Les dénominations gasconnes des deux premières localités : *Mira mont*, belle montagne; — *Maou Léon*, méchant lion, — furent, — on peut le croire, — substituées, à des époques assez récentes, aux noms eskuariens qui avaient distingué ces localités. N'en fût-il pas ainsi, il faudrait penser que Miramont et Mauléon, qui se trouvent à la frontière même de l'ancienne Cantabrie et de l'Aquitaine; avaient appartenu, non pas à la première, mais à la seconde de ces deux provinces. En effet, il est, on le concédera, non pas plus facile, mais rationnel, d'accepter l'une ou l'autre supposition plutôt qu'une contradiction avec un fait général constaté.

Le nom et le village d'Anglet sont de dates récentes. Ce village continue le souvenir d'un poste militaire que les Anglais avaient créé au bord de

la mer, alors qu'ils furent maîtres de la Guyenne.

Enfin, en ce qui concerne les noms de Saint-Sébastien, Saint-Jean-de-Luz et Saint-Pé, on admettra que leur intrusion n'a pas, dans la question, la signification trouvée aux noms de lieux que les alluvions de différents peuples laissèrent autour du pays basque, si l'on se rappelle que les Basques revendiquent l'honneur d'avoir été les premiers et les plus fervents chrétiens du monde occidental.

Les noms patronymiques des Basques et des habitants des contrées environnantes offrent l'occasion de remarques identiques.

Classés à l'aide de la linguistique, les noms patronymiques en dehors du pays basque témoignent, comme les coupes géologiques pour la constitution de notre globe, de l'existence des peuples qui concoururent à la formation des nationalités modernes de la France et de l'Espagne. Ils révèlent l'état moral ou social des individus qui les composèrent ; — ils rappellent leurs positions sociales, — leurs qualités, — leurs défauts, — leurs aptitudes physiques, leurs industries ; enfin, ils sont aristocratiques, religieux, bourgeois ou serviles.

Rien de semblable pour les noms patronymiques des Basques. Comme les noms des localités de leur pays, ils rappellent exclusivement l'aptitude pas-

torale que les Sémites transmirent aux Cantabres et les Cantabres aux Basques, et ne durent passer aux familles qui les ont gardés, qu'après avoir servi à la désignation des lieux que ces familles habitaient.

C'est ainsi que le tourmenteur des sorciers basques, le conseiller de l'Ancre, accusait véhémentement d'obscurs et pauvres paysans, qui s'appelaient *Jean de la Colline*, *Pierre du Chêne*, ou *de la Fontaine*, etc., etc., d'avoir escobardé un titre nobiliaire : « Les Basques, dit-il, laissent leur cognom et celui de leur famille, et même les femmes les noms de leurs maris, pour prendre celui de leurs maisons. — Aucunes de ces maisons étant rangées dans la rue du village, d'autres étant un peu écartées et hors rang et ordre et n'ayant que quelques petites terres et labourages à l'entour », il aboutissait à ce jugement outrageant et stupide que « en Labourd, les villageois et villageoises les plus gueux » se faisaient complaisamment appeler « sieurs et dames d'une telle maison, quand ce ne serait qu'un parc à pourceaux. »

Les points de vue auxquels mes recherches sur les origines des Basques m'ont conduit, sont trop nombreux pour qu'à chacun d'eux je produise la longue série des justifications que j'ai recueillies ; une nomenclature, si restreinte qu'elle fût, des loca-

lités de la France et de l'Espagne voisines du pays basque, et des localités du pays basque, — grossie des commentaires que comporterait la comparaison, formerait à elle seule un énorme volume.

Je m'en tiendrai donc à ces détails. Mais si les indications offertes paraissaient insuffisantes, ou si on les voulait contrôler, je renverrais le lecteur aux *Essais étymologiques sur les noms de lieux des Pyrénées françaises et espagnoles*, que M. Cénac Moncaut a publiés en 1860.

Ce livre contient de longues séries de noms de villes, de villages, de centres de population même les moins importants; il contient aussi les noms des montagnes, des collines, des vallées, des rivières, des ruisseaux du pays basque et des pays voisins.

Cette source d'information et de comparaison est autrement riche que les archives de l'administration des Basses-Pyrénées; auprès d'elle, les archives administratives, aussi bien que les Atlas et les Dictionnaires géographiques, — je n'excepte pas les meilleurs, — ne seraient d'aucun secours.

Les unes et les autres désignent les villes du pays basque espagnol, rarement les localités qui, au pays basque d'Espagne, ont une médiocre importance. En ce qui concerne le pays basque de France, ils sont bien plus pauvres encore; jamais ils n'offriraient l'occasion de penser que les Basques méritent un

intérêt quelconque, à plus forte raison un intérêt supérieur à celui qu'on accorde aux habitants de la plus médiocre bourgade de France.

Il est deux de ces documents géographiques dont je parlerai pour justifier ma remarque et pour fortifier l'autorité de mes indications sur la réserve obstinée des Basques à l'égard de leurs voisins de la France et de l'Espagne.

L'un s'intitule : *l'Atlas du monde entier*. Il est du petit format in-12, oblong. Lorsqu'en 1597 il fut publié, il mérita d'affriander la curiosité des oisifs. Si vieux que soit le livre, il procurera récréation et surprise à qui le voudra feuilleter.

L'auteur de cet ouvrage, J. de la Haye, historio-
graphe à la manière de Chapelle et de Bachaumont, a, sur les mers qu'il représente, semé des monstres effrayants ou grotesques autant que ceux à l'existence desquels les Romains avaient cru sur le rapport de leurs voyageurs. J. de la Haye a, dans l'intervalle des cartes, introduit les récits les plus étourdissants et les descriptions les plus naïves. Ces récits sont eux-mêmes entremêlés de vers qui ne le cèdent en fantaisie ni aux textes, ni au tracé des cartes. Or, sur les cartes qui concernent la France et l'Espagne, J. de la Haye a dessiné les Pyrénées orientales et les Hautes Pyrénées; mais pour les Basses-Pyrénées il s'est abstenu. Sur la vaste étendue de territoire que

traverse la dernière partie de cette chaîne, il n'inscrit pas un nom de ville : ni Tarbes, ni Bayonne, ni Orthez, ni Pampelune ; enfin même, — il ne soupçonnait pas quelle moisson de surprenants récits il pouvait recueillir au pays basque, — il se dispense de rappeler le nom de ce pays.

L'autre atlas, dessiné en 1787 par Bonne et Desmarests, est un in-quarto, format sérieux, avec une belle estampe allégorique pour frontispice. Les cartes sont dignes de la précision exigée aujourd'hui. Celles pourtant que les auteurs ont consacrées à la Gaule et à l'Espagne ancienne ; celles qui concernent la Basse Navarre, la Biscaye, la Guienne du moyen âge, et celles qui concernent la France et l'Espagne modernes, soit toutes les cartes qui devraient faire mention, les unes des localités du pays des Cantabres, les autres des localités du pays basque, sont à cet égard on ne peut plus sobres de détails. Les fleuves de la Nive et de l'Adour n'y sont pas toujours marqués ; le nom des populations que ces fleuves traversent y est omis ; même omission parfois à l'égard des Pyrénées, — si bien qu'on pourrait, comme d'après l'atlas de J. de la Haye, conclure que le soulèvement occidental pyrénéen ne s'était pas accompli en 1595, que les Pyrénées ne faisaient pas frontière au nord-ouest de l'Espagne et au sud-ouest de la France ; enfin aussi que le

pays basque était un désert qui continuait le vaste désert des landes d'Arcachon.

Je n'ai pas choisi l'Atlas de Bonne et Desmarets, comme je l'aurais pu faire pour celui de J. de la Haye, parce que ses lacunes fournissaient un argument utile à ma cause. Mes recherches devaient être dirigées dans cet atlas préférablement à tout autre : il appartient à la grande encyclopédie méthodique des ouvrages qui font autorité dans le monde savant, et se publiait à l'époque où l'Assemblée constituante comprenait le pays basque dans son œuvre d'unification irrévocable.

Comment M. Babinet, de l'Institut, qui s'étonne du degré auquel l'ignorance des cartographes a été poussée au moyen âge, jugerait-il, sinon l'abstention de J. de la Haye, mais celle de MM. Bonne et Desmarets ?

Or, l'abstention de ces auteurs n'est pas une exception ; l'exception s'est, jusqu'à nos jours, continuée dans tous les atlas et dans tous les ouvrages de géographie.

Les cartes parcellaires que l'état-major de l'armée formera pour le département des Basses-Pyrénées répareront l'omission : il le faut penser. Elles donneront le dessin exact du pays basque de France ; mais l'état-major, qui a édité plus de 190 feuilles,

c'est-à-dire les neuf dixièmes de son beau travail, a laissé ignorer à quel moment il s'occupera du pays basque.

Ne pourrait-on pas inférer de mes remarques que si les Basques ont joué de malheur, que si souvent l'on n'a pas même daigné rappeler le nom de leur pays, c'est parce qu'ils l'ont bien voulu ; parce qu'ils sont restés indifférents à l'égard de leurs voisins de France et d'Espagne, comme leurs ancêtres le firent au temps où les royaumes de France et d'Espagne se constituèrent, comme les Cantabres l'avaient fait pour l'Ibérie et la Gaule au temps des Celtes, des Aquitains et des Romains ?

Le nom de la chaîne de montagnes sur le double revers occidental desquelles les Romains révélèrent les Cantabres, donne ouverture à une digression qui, loin d'être étrangère à la question, conduira à des conclusions importantes.

Dans son poème de la guerre punique, Silius Italicus raconte que la fille d'un roi ibérien nommé Bébryx, fut séduite par un guerrier lybien qui marchait, avec une armée de montagnards, à la conquête de la Péninsule. Pyrène — c'était le nom de la jeune personne, — quitta son palais et son père, courant après son séducteur, auquel, comme aux grands hommes de guerre alors, on donna le

nom d'Hercule. La pauvre enfant fut punie de son fol amour ; elle mourut sur la montagne en donnant la vie à un serpent, et Silius de s'écrier : « La montagne appelait Pyrène avec des cris lamentables ¹. Le temps gardera le souvenir de ce malheur ; la montagne répétera aux siècles à venir le nom tant pleuré de Pyrène. »

La donnée poétique que Pline traita de fable faisait, bien des siècles après, fortune auprès d'un ingénieux et aimable Gascon que Boileau a injustement vilipendé : « le brave et tant renommé » Guillaume de Saluste, seigneur de Bartas. Après une description des Pyrénées, « enfarinées, dit-il, d'une neige éternelle », de Bartas ajoute :

Sur ces monts sourcilleux dessus lesquels jadis
L'Hercule des Gaulois, non le bâtard d'Alcmène,
Mit à mal, comme on dit, la princesse Pyrène.

L'adhésion donnée à Silius Italicus par le poète de Bartas ne saurait déterminer la nôtre : je tiens à le dire en ajoutant, en manière de parenthèse, qu'à la place des trois mots soulignés se trouve, dans l'original, un verbe qu'il m'était interdit de transcrire.

¹ *mæsto clamore ciebat*
Pyrenen. (Les Puniqnes.)

D'autres interprétations plus sérieuses ont été offertes sur le nom des Pyrénées; aussi ont-elles reçu de nombreuses adhésions.

D'après Strabon, cette chaîne de montagnes était couverte de forêts qu'incendièrent les premiers colons, dans le but de mettre les terrains en culture. D'après François de Belle-Forest, « aucuns veulent dire que les monts Pyrénées reçurent leur nom du feu qui y avait pris fortuitement et qui consuma leurs bocages ».

Strabon devait-il à la tradition l'indication qu'il nous a fournie, ou bien l'avait-il créée, ou bien encore, comme l'a voulu François de Belle-Forest, ignora-t-il que l'embrasement des « bocages » des Pyrénées avait été fortuit? Il serait impossible de décider à cet égard, et il y aurait d'autant moins d'intérêt à le vouloir faire que la différence n'a pas d'importance. En effet, les deux données s'accordent sur ce point qu'un embrasement, intentionnel ou non, fit appliquer aux montagnes qui nous séparent de l'Espagne le substantif grec $\piύρ$, qui se compléta en *Pyrenæi*, soit Pyrénées.

La donnée de Strabon devient inacceptable quand on y regarde un peu attentivement: elle résout la question par la question, dès-lors elle ne prouve rien. — Elle a été arbitrairement tirée de la signification même que contient le nom des Pyrénées ($\piύρ$); elle

était nécessairement contredite par l'aspect de ces montagnes au temps où Strabon écrivait, puisque, malgré la liberté sans contrôle et sans limite laissée à leurs habitants d'user et d'abuser de leurs « bocages », ces montagnes ne sont pas aujourd'hui dénudées, et qu'en 1672 une commission d'agents forestiers français, auxquels le gouvernement avait donné mission de constater leur état, afin de mettre un terme à des abus persévérants, écrivait dans son rapport : « La contrée du pays basque est garnie de tant de bois, par bouquets de chênes, qu'elle nous aurait paru une forêt mal plantée, comme si l'on y avait pratiqué des ouvertures au hasard ».

Quant à cette autre indication de François de Belle-forest que « des volcans éteints depuis bien des siècles » firent éruption sur les Pyrénées et déterminèrent la dénomination, elle n'est pas plus acceptable que la première, attendu qu'au temps des Grecs et à celui de Strabon l'état des Pyrénées n'autorisait la supposition pas plus qu'il ne l'autorise aujourd'hui.

Je ne contesterais pas aussi résolûment, — le dirai-je? — le mérite de ces théories, si leurs promoteurs, au lieu d'assigner une cause à la dénomination des Pyrénées, se fussent bornés à constater que cette dénomination avait été empruntée à la langue des Grecs. En effet, il m'eût été loisible de déduire de

la remarque que les explorateurs phéniciens, à qui la langue grecque était familière, désignèrent par une appellation grecque les montagnes qui séparaient deux pays dont, les premiers, ils avaient révélé l'existence au monde oriental bien avant que les Grecs eux-mêmes les connussent ; mais telle encore ne serait pas l'origine de la dénomination.

Nous la chercherons et la trouverons ailleurs.

Deux ouvrages sans noms d'auteurs, publiés, l'un en 1789, sous le titre de *Voyage dans les Pyrénées françaises*, — l'autre en 1792, sous le titre de *Parallèle entre les religions*¹, contiennent deux remarques qui, quoique étrangères à la question qui nous occupe, aideront, malgré leur brièveté, à la résoudre d'une façon bien plus acceptable, en même temps qu'elles apporteront une justification nouvelle à ma théorie sur les fondateurs de la nationalité Eskuarienne.

Dans le premier de ces ouvrages, attribué à M. Piqué, député à la Convention nationale, plus tard l'un des secrétaires du conseil des Cinq-Cents, on lit que le nom des Pyrénées a appartenu à une

¹ Cinq vol. in-4°. Paris, Knapen, édit., 1792. Ce travail fut tiré, paraît-il, à un très-petit nombre d'exemplaires. Il le faudrait attribuer à la coïncidence de la publication avec l'explosion révolutionnaire.

sommité de la Perse arménienne sur laquelle les mages gardaient le feu sacré.

Le Père capucin Brunet, auteur du second ouvrage, dit à propos de l'ancêtre qu'il attribue au fondateur de la ville de Tyr : « Génos eut des enfants, mortels comme lui, qu'on appela Phos, PUR, Pholx, c'est-à-dire lumière, FEU et flamme, parce qu'ils apprirent à tirer du feu du bois, en frottant deux morceaux l'un contre l'autre ¹ ».

L'origine de la dénomination des Pyrénées se trouve clairement, ce semble, et dans l'indication de M. Piqué, et dans l'indication du P. Brunet. Ce furent les Phéniciens qui donnèrent aux montagnes qui séparent la France de l'Espagne une dénomination qui, avant de passer à l'idiome des Grecs, appartient à leur idiome, comme, on le verra, appartiennent à l'idiome phénicien certains noms de lieux en Espagne et celui de l'Espagne elle-même ; — un nom qui devait rappeler à leurs trafiquants répandus dans la Péninsule et à leurs colons à la base occidentale des Pyrénées, un sanctuaire de la patrie ou l'un des bienfaiteurs que glorifiait leur histoire.

Je n'ai pas le droit de dire, comme Amédée

¹ Pag. 1075 de la seconde partie du tom. I.

Thierry¹ l'a fait en une occasion : « Qu'on crie tant qu'on voudra à l'hypothèse ; je n'ai jamais eu la prétention d'offrir ici autre chose, attendant que mes critiques veuillent bien nous donner mieux ». J'ai agi autrement ; dans la nuit dont les origines du peuple basque sont entourées, c'est en m'aidant de rares et faibles lueurs que j'ai cherché à éclairer la réalité des faits. Je crois y être parvenu.

Ici encore, pour *donner mieux* que Strabon, pour attribuer une origine phénicienne au nom des Pyrénées, je n'ai pas besoin de recourir à la spéculation. La signification que contiennent les citations empruntées à M. Piqué et au P. Brunet n'est-elle pas autrement rationnelle que l'explication offerte par Strabon et ses adhérents modernes ? N'est-elle pas décisive ? Qu'on le dise !

Les noms de lieux changent difficilement : ils sont un des plus sûrs moyens pour retrouver les populations dispersées et perdues. Aussi peut-être aurais-je intérêt à ne pas m'arrêter au commentaire qui précède, et à prouver notamment que des noms de localités conservés dans cette partie de l'Asie où fut le berceau de la race sémitique, ont des ana-

¹ Amédée Thierry ; *Histoire des Gaulois*.

logues dans les vocables et dans les racines de l'idiome Eskuarien.

Cependant je n'irai pas aussi loin.

Pour produire les preuves que j'ai acquises à cet égard, il faudrait, je viens de le dire, inscrire de longues séries de noms de lieux, établir la généalogie de ces noms, discuter leurs rapports de filiation, ramener les seconds au type des premiers, et pour les uns et les autres, comme je l'ai fait pour le nom des Pyrénées, me livrer à de longues dissertations.

En sortant du cadre des considérations générales pour entrer dans les cadres, en nombre infini, des considérations de détail, j'étendrais mon travail bien au-delà des limites proposées; je lui confèrerais un caractère exclusivement scientifique que je n'ai point entendu lui donner; je fatiguerais l'attention des lecteurs, « hommes de bonne volonté », et armerais contre moi ceux qui se piquent de science. — Si l'on ne doutait pas de ma sincérité, si l'on ne m'accusait pas de demander à des commentateurs le bénéfice déloyal que certains jeux assurent aux mains des joueurs habiles, ne me ferait-on pas l'application de cette remarque d'Amédée Thierry : « On ne se tempère pas toujours quand on s'est mis à battre le pays des étymologies et des dérivés », et ne dirait-on pas qu'à propos des Basques j'en ai vu et mis partout?

Je me fonde sur ce motif pour laisser à M. de Montglave la responsabilité de cette assertion qu'un Basque, s'il était transporté dans la Palestine, interpréterait sans difficulté une foule de noms de villes, de fleuves et de montagnes; que dans la langue basque Ararat, — Arménie, — Sinai, — Sem, — Béthulie, — Phasga, — Amona, — etc., signifient : le voilà, — tout auprès, — serment, — fils, — où les mouches abondent, — pâturages, — entourée de campagnes.

Toutefois, et en manière d'adhésion, je ferai remarquer que les Hébreux ne connurent d'autres peuples que ceux à proximité desquels ils se trouvaient; qu'ils étaient si peu marins, si étrangers aux notions géographiques acquises de leur temps, qu'ils donnaient à la Méditerranée le nom de Grande mer; que n'ayant pas été en relation avec les Cantabres des Basses-Pyrénées, les Cantabres ne leur avaient pas fourni l'occasion des emprunts signalés; — que les noms traduits par M. de Montglave datent nécessairement d'une époque antérieure à l'établissement des Cantabres sur les Pyrénées occidentales, et qu'ils doivent remonter au temps où les ancêtres des Cantabres, les Sémiti-Phéniciens, vécurent près du peuple d'Israël.

Mais à qui voudrait contrôler et n'adhérer qu'en toute connaissance de cause, moi-même j'en offri-

rai le moyen, en indiquant les séries des noms de lieux basques que contiennent les *Essais étymologiques* de M. Cénac Moncaut sur les Pyrénées, — publication 1860, — dont j'ai déjà parlé.

Qu'on y regarde, que l'on compare les noms de lieux basques avec les répertoires géographiques de l'ancienne Asie, et l'on dira si le rapport euphonique entre nombre d'entre eux n'est pas complet autant que celui qui a été trouvé aux nomenclatures de l'Archipel grec et à celles du Béarn; — si, pour les noms basques, le rapport n'est pas autrement évident que pour les noms de la Teste, de Bazas, d'Auch, d'Agen, de Tarbes, de Bordeaux, qui, dans le vaste bassin de la Garonne, continuent les localités de l'empire romain: Boji, Vassata, Ausci, Turba, Burdigala, — et dont la continuation par les seconds n'est incontestable que parce qu'elle est affirmée par l'histoire, — parce que l'époque romaine est trop près de nous pour qu'on la puisse nier.

Sans m'égarer dans l'absurde, j'irai plus loin. Mentelle, dans son dictionnaire de la *Géographie ancienne*, qui fait partie de l'encyclopédie méthodique, ajoute, à la suite du mot *Cantabra*: « rivière de l'Inde que Pline compte parmi les plus considérables qui se perdent dans l'Indus », — dans l'Indus, ajouterai-je, qui fut la limite orientale du domaine assigné à la race sémitique.

Ce nom, qui pendant une longue suite de siècles fut le nom du pays des Basques, celui de leurs ancêtres, ne contient-il pas une révélation importante? à lui seul ne pourrait-il faire la preuve de l'origine que j'ai attribuée aux Cantabres de l'époque romaine, aux Basques modernes de la France et de l'Espagne?



CHAPITRE VI

L'idiome des Cantabres et des Basques. — Justifications linguistiques.

SOMMAIRE. — Les écrivains qui ont admis que les Basques continuaient une colonie phénicienne, croient que les Basques parlent une langue primitive. — D'autres ont prétendu que le basque est un patois vulgaire ; d'autres qu'il dérive du finnois. — Nouvel examen de la théorie de MM. de Humboldt, Depping, Amédée Thierry, de Quatrefages. — Preuves à l'appui de la théorie de l'auteur demandées à MM. Adelung, de Humboldt, Léon Vaisse, Inchauspe, Philarète Chasles, etc., etc. — Le problème de l'origine de la langue basque ne peut être résolu scientifiquement. — Raisons qui obligent à penser que cette langue appartient à la famille des langues sémitiques.

Depuis l'époque récente, il y a moins d'un siècle, où M. de Mazade a prétendu que les académiciens de Marseille pensaient en provençal avant d'écrire en français ; depuis que Louis XIV exigea que l'idiome du Roussillon ne servît plus, en cette province, à la rédaction des actes civils, la langue

française s'est successivement imposée à toutes les villes de France.

Il n'en a pas été ainsi dans les campagnes ; les anciens idiomes n'en ont pas été bannis, et si l'on ignorait quelles furent les limites de la Provence, du Languedoc, de la Gascogne, du Limousin, de la Saintonge, du Poitou, de l'Alsace, de la Bretagne, ... il ne serait pas difficile de les retrouver rien qu'en écoutant les populations qui y vivent.

Pour le pays basque, on ne pourrait hésiter : les Basques ne parlent et n'entendent que l'idiome Eskuarien ; c'est toujours dans cet idiome que les prédications religieuses leur sont faites.

M. Frédéric Mistral a, dans les notes qui accompagnent son poème de *Mireïo*, attribué la persistance des dialectes du midi de la France à l'incompatibilité, à la pauvreté de la langue du Nord vis-à-vis des mœurs, des besoins et de l'organisation des méridionaux. « Née sous un climat pluvieux, gourmée, empesée à l'étiquette des cours, façonnée avant tout à l'usage des classes élevées, la langue française sera toujours, dit-il, antipathique aux allures libres, au caractère bouillant, aux mœurs agrestes, à la parole vive, imagée des gens de la campagne.

Otez-lui sa misère et laissez-lui sa langue ! cette langue du ciel, cette langue bien-aimée « *lenguo*

del ciel, lenguo aymado », s'écrie le poète Jasmin à propos du peuple de l'Agenais. Laissez, dirons-nous à notre tour, laissez au Basque cette langue Eskuarienne pour laquelle il a une admiration si profonde et qui constitue à ses yeux un titre de haute et d'inoffensive noblesse.

Cette fierté des Basques pour leur idiome, étrange assez pour qu'à première vue on dise d'elle comme Molière de la probité du mendiant : « Où va-t-elle se nicher ? » est-elle légitime ? le basque serait-il, comme certains auteurs l'ont prétendu, le trait le plus authentique de l'antiquité de ce petit peuple ?

Les notions acquises sur les ancêtres et sur la filiation des Basques seules autorisent à répondre affirmativement. Le peuple basque continuant authentiquement les Cantabres, la langue des Basques a dû rester immobile comme leurs ancêtres ; dès lors elle continue la langue des Cantabres, qui elle-même continuait la langue des fondateurs de la nationalité Eskuarienne ; en d'autres termes, la langue basque est la résultante de l'idiome des Phéniciens et des idiomes de leurs auxiliaires de race sémitique.

La conclusion est forcée ; elle ne saurait être infirmée ni par la dualité, ni par la pluralité des peuples fondateurs de la nationalité basque.

L'histoire d'une langue est toujours liée à l'histoire sociale du peuple qui la parle. Les fondateurs de la nationalité basque étant d'origine sémitique, leurs idiomes étant nécessairement unis entre eux par des analogies de famille comparables aux analogies qui existent entre les langues indo-européennes, ces idiomes aboutirent sans effort à l'idiome Eskuarien, comme, à la suite de la dislocation de l'empire romain et des invasions des peuples de la Germanie dans le midi de l'Europe, la refonte du latin aboutit aux idiomes romans, plus tard à l'espagnol et au français.

Malgré les altérations que lui fit subir l'action des rapports de voisinage, malgré l'adoption des mots étrangers que réclama l'expression d'idées et de besoins nouveaux, la langue Eskuarienne n'a donc pas abandonné son type; elle l'a d'autant mieux gardé qu'elle n'a pas été parlée par les savants, que son usage a été restreint aux hommes de la campagne, — enfin que son domaine n'a jamais, même transitoirement, été envahi par les peuples de race indo-européenne.

Aussi, après avoir attribué la conservation des Basques à leur pauvreté qui ne pouvait exciter l'envie, à leurs mœurs qui les éloignaient des populations limitrophes, M. de Chausenque, dans l'étude qu'en 1823 il publia sur les Pyrénées, a-t-il dit que

les Basques parlent l'idiome de leurs fondateurs, et que cet idiome est « une langue mère ».

Le sénateur Joseph Garat et M. Arbanère, cités ailleurs, avaient jugé de la même manière : les Basques, suivant eux, descendant des Phéniciens, ils se sont accordés à croire que les Basques conservaient « l'idiome des Phéniciens ».

Le savant Klaproth, qui dans la langue Eskuarienne a retrouvé un grand nombre de formes propres aux langues de l'Asie; Scaliger, qui juge cette langue contemporaine de l'hébreu, n'auraient fait, ce semble, aucune difficulté de se rallier à ces jugements, bien qu'ils aient été formulés en dehors des justifications de la science.

Le basque n'est donc pas un patois vulgaire. Si quelques écrivains l'ont qualifié de la sorte, c'est faute d'avoir su y regarder; c'est parce que, comme l'a dit M. E. Renan, on est porté à ne voir qu'un jargon dans les langues que l'on ne comprend pas.

Juger ainsi l'idiome Eskuarien, ce serait faire acte de légèreté et d'ignorance; — il est bon qu'on le sache, pour ne pas s'exposer à cette verte admonition de M. Garay de Montglave: « Que penser de ces esprits prévenus qui, ne sachant pas un mot de la langue basque et ne se donnant pas la peine de l'étudier, confondent sans pudeur le béarnais

roman et l'Escuara ? un gracieux patois et une langue aux formes athlétiques ? — qui n'ayant jamais lu les mémoires originaux ni les savants commentaires des Adelung, des Vater, des Humboldt, osent effrontément imprimer, à la face de l'Europe, que le basque est un jargon informe, fait de pièces et de morceaux, et qu'il ne remonte pas au-delà de deux siècles ! »

J'ai passé sous silence le nom des contradicteurs que M. de Mongtlave a signalés dans sa colère ; je regrette de ne pouvoir en user de même à l'égard d'un dissident qu'ailleurs j'ai déjà combattu. Je suis contraint à le mettre nominativement en cause : peut-être sa qualité de membre de l'Institut de France ferait-elle attribuer à sa négation une autorité exceptionnelle.

Le baron de Walkenaër, dans son *Histoire des Gaules*, ne s'est pas borné à juger que les Cantabres, donnés aux Basques pour ancêtres, avaient au VII^e siècle perdu leur autonomie ; il a prétendu que leur idiome a été commun à tous les habitants de la chaîne des Pyrénées, et qu'il n'avait aucun caractère propre. « Rien, dit-il, n'est moins solide que les assertions d'une certaine classe d'antiquaires, qui fondent sur les étymologies incertaines d'un dialecte obscur, peu connu, que la plupart de ceux qui en écrivent ignorent, un système entier

d'histoire et de géographie pour les premiers temps, relativement aux régions méridionales et occidentales de l'Europe.»

Rien n'est moins solide que cet arrêt.

Et d'abord l'autorité, qui s'attache au titre de membre de l'Institut de France, si grande qu'elle soit, conférerait-elle à M. de Walkenaër le droit de condamner dogmatiquement *une certaine classe d'antiquaires* qui n'ont pas été de son avis, ces antiquaires fussent-ils moins savants que l'illustre Guillaume de Humboldt auquel la sentence devient applicable?

On ne le saurait admettre. M. Depping, qui appartient à l'Institut de France, MM. de Quatrefages et Alfred Maury, que cette docte assemblée a l'honneur de compter parmi ses membres, MM. Francisque Michel et Élisée Reclus, dont les noms s'inscrivent au meilleur rang parmi les savants, n'en ont pas usé de même; ils ont, sur la langue des Basques, énoncé des jugements contraires à celui du baron de Walkenaër, et ils ont cherché à les motiver.

Qui sait, après tout, si M. de Walkenaër lui-même ne s'était pas dispensé d'étudier *ce dialecte obscur*, et si sa confiance ne fut pas trompée par l'historien anonyme de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres qui, dans un article sur l'origine et le mélange des anciennes nations¹, a écrit que

¹ Paris, 1753.

le basque était une langue peu étendue, le reste visible d'un ancien langage qui ne subsistait plus, ou si fort altéré, qu'il était impossible d'en démêler l'origine ?

Le basque est une langue peu étendue, c'est certain ; mais la remarque n'a pas plus de valeur qu'on en doit trouver à la question de savoir s'il a subi des altérations plus ou moins profondes. Qu'importent, en effet, la restriction et l'altération, si les mots que les Cantabres demandèrent aux Celtes, aux Aquitains, aux Grecs, aux Romains, — les mots que les Basques ont demandé à la France et à l'Espagne, sont tous reconnaissables, et si, la restitution faite, le basque, si restreint qu'on le veuille trouver, garde un caractère propre ; — si les mots auxquels il se réduit n'ont aucune analogie avec les idiomes des peuples qui aux temps anciens vécurent auprès des Cantabres, et qui de nos jours vivent auprès des Basques ?

C'est là le point de la question qu'il fallait attentivement examiner ; mais l'historien anonyme de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres et M. le baron de Walkenaër se sont abstenus. Tous deux ils ont formulé un jugement, et ils ne l'ont pas motivé ; or, comme il est impossible de découvrir les raisons sur lesquelles leur négation s'est fondée,

j'ai le droit de dire qu'ils ont jugé à la légère et que leur sentence est sans aucune valeur.

A ce propos, qu'il me soit permis de raconter que l'auteur de l'*Alphabet français*, qui, lui non plus, ne s'était pas proposé de rechercher l'origine de l'*obscur idiome* des Basques, n'ayant su découvrir le sens de ces mots : « *lagona edatera* », que Rabelais, dans son livre de *Gargantua*, mêle à des propos de buveurs, et croyant qu'il y avait eu erreur du copiste ou de l'imprimeur, tira, bon gré mal gré, ces deux mots du grec et les traduisit par : « Beignets de bon goût, à manger. »

Beignets de bon goût ! à manger !! — Comme l'exclamation est naturelle au milieu des joyeuses clameurs des bonnes gens qui festoyaient la naissance du grand Pantagruel : « Boutte-moi sans eau ! Je bois pour la soif advenir ! Je bois éternellement ! Je bois en plus qu'une esponge ! *Sicut terra sine aqua* ! » Or Rabelais, qui posséda toutes les langues de son temps, et qui aussi bien que Pic de la Mirandole eût soutenu une thèse : *de omni re scibili*, n'avait point parlé grec.

Les deux mots incompris sont basques ; ils signifient : Camarade, à boire !

Peut-être amoindrirai-je les torts des dissidents en expliquant que le basque se divise en sept dia-

lectes et sous-dialectes : le Labourdin, le Guipuscoa, le Biscayen, une variété biscayenne, le Souletin, le haut et le bas Navarrais, — en ajoutant que la plupart des savants n'ont le plus souvent regardé qu'à l'une de ces formes, et que l'étude de chacune d'elles est on ne peut plus difficile.

Telle était l'opinion du sénateur Joseph Garat, qui, s'il parlait basque, devait, ce semble, assez bien parler le français, puisque plusieurs de ses travaux littéraires ont été couronnés par l'Académie de France. Une occasion lui fut donnée de l'exprimer. Ce fut à cette séance des États-Généraux où il s'associa à l'énergique *veto* de son frère, lorsque le pays basque fut annexé aux provinces qui ont formé le département des Basses-Pyrénées. « C'est, dit-il, une vérité connue dans les pays gascon et français, voisins de cette contrée, qu'il est impossible d'apprendre le basque si l'on n'a très-jeune vécu avec les habitants de cette province. Aussi prétend-on proverbialement que le diable est venu chez les Basques pour apprendre leur langue, et qu'il a dû y renoncer. »

Le moment est venu de rechercher si le basque ne peut être rattaché ni aux idiomes anciens et modernes de la France et de l'Espagne, ni aux idiomes

anciens et modernes des autres parties de l'Europe; — de voir si, comme je l'ai annoncé, cette langue est liée à l'origine des Basques et à leur histoire sociale; enfin, si la source en est ou non accessible.

Lorsque les Romains portèrent en Espagne leur dialecte populaire : la *Romana rustica*, il y eut en cette contrée, suivant un ancien chroniqueur, « changement du grec et lybien langages ». Les idiomes nés de la combinaison furent, à la chute de l'empire de Rome, modifiés à leur tour par les langues des envahisseurs de race teutonique : ainsi naquit la langue moderne de l'Espagne.

De transformations analogues sortit notre langue, qui, suivant l'expression de M. Alfred Maury, n'est qu'un latin mutilé, privé de ses riches flexions, réduit à des tronçons de mots et suppléant par des entassements de monosyllabes à la savante organisation de l'ancien idiome.

Il n'en fut pas autrement en Angleterre pour le celtique, qui périt par l'effort des Germains, et pour l'idiome des Germains, qui disparut au temps de la conquête de Guillaume de Normandie; des trois éléments naquit une forme nouvelle, l'idiome anglais. Il en fut de même pour l'allemand, dont Juste Lipse et Saumaise ont signalé l'affinité avec le persan et

dont la filiation avec le grec a été révélée par Walton et l'abbé Denina.

Les langues ou dialectes des populations en possession des territoires qui s'étendent à l'est et à l'ouest du globe : des bords du Gange à l'Italie, à la France, à l'Espagne, à l'Angleterre, à l'Allemagne, se rattachent donc entre elles par les liens de la consanguinité ; les mêmes liens les rattachent aux langues anciennes des Grecs, des Latins, des Selves, des Germains et des Celtes. Toutes, enfin, modernes ou anciennes, montrent, a dit M. Littré « des analogies d'autant plus évidentes que l'on a de chacune d'elles des documents plus anciens », et dérivent de l'idiome des Aryas, que les Brahmanes recueillirent et qui devint le sanscrit.

Essayez, ajoute M. Littré, de rompre ce rapport. de considérer des membres aussi dispersés comme étrangers entre eux, et aussitôt la langue et la grammaire montreront des affinités profondes et incontestables en établissant qu'à tous appartient un esprit qui a des analogies fondamentales.

Cette parenté des langues de l'Europe, ce trait d'union entre l'orient et l'occident, c'est aux linguistes modernes que revient l'honneur de les avoir signalés, d'avoir conséquemment, pour la classification des peuples de l'Europe, conduit à des con-

clusions rigoureuses autant que les conclusions auxquelles les fossiles ont obligé pour l'histoire naturelle des âges anté-diluviens. Ces investigations ont mis en évidence, elles ont démontré la fraternité des peuples qui se sont succédé sur le continent d'Europe ; en d'autres termes, que ces peuples sont issus de la race de Japhet.

Vainement on s'est efforcé de rattacher la langue Eskuarienne à la même famille. Les faits recueillis ont démontré, avec une autorité absolue, qu'elle n'avait d'analogie ni avec les idiomes anciens ou modernes de la France, de l'Espagne, de l'Italie, ni avec les idiomes anciens ou modernes de l'Europe.

« Si les planètes, dont la nature physique semble analogue à celle de la terre, sont peuplées d'êtres organisés comme nous, on peut, a dit M. Renan ¹, affirmer que la langue de ces planètes ne diffère pas plus des nôtres que la langue chinoise n'en diffère. »

— Cette citation est applicable à l'idiome Eskuarien. Je l'inscris, pour révéler nettement et d'une manière frappante l'individualité de l'idiome basque vis-à-vis des idiomes indo-européens.

Aussi, sans importance dans l'économie humaine, puisqu'il n'est parlé que par quelques mil-

¹ *Histoire des langues sémitiques.*

liers de pasteurs et de marins, cet idiome a-t-il eu le privilège d'exciter parfois l'enthousiasme, toujours l'étonnement des chercheurs d'origines.

Avant que Leibnitz eût démontré la filiation des idiomes de l'Europe et fermé le champ des folles conjectures, certains explorateurs annoncèrent que le basque était l'idiome adamique. — Plus tard, d'autres chercheurs, — mal guidés par les lueurs incertaines de la philologie, ou jugeant inutile de s'en servir, — voulurent, ceux-ci que le Basque dérivât du finnois, auquel on a réservé une catégorie indépendante des idiomes indo-européens; ceux-là qu'il fût un mélange des jargons de l'Espagne avant l'invasion celtique; d'autres enfin, quoique les moyens de comparaison leur fissent défaut, inclinèrent à penser que l'idiome des Ibériens se continuait dans le basque.

Je regarderai à chacune de ces théories.

On sait à quels moyens naïfs plusieurs peuples de l'antiquité eurent recours pour justifier leurs prétentions à la priorité d'origine. — Quelques auteurs modernes ont eu recours à des indications aussi peu acceptables pour en faire sortir la justification de l'antiquité ou de l'origine qu'ils attribuent

à certains idiomes. C'est ainsi que le celtique a trouvé un partisan de son universalité dans le savant Perron; — c'est ainsi que, dans son *Essai historique*, Webb a voulu que le chinois fût la langue primitive, et que Goropius Bécanus, qui voyait dans le flamand des correspondants à certains noms de la Genèse, a conclu que le flamand était la langue du Paradis terrestre.

Pourquoi les historiographes espagnols, qui n'attribuèrent à Noé la paternité des Basques que parce que l'idiome des Basques différait de tous les idiomes anciens et modernes qu'ils lui avaient comparé, auraient-ils hésité à croire que le basque était l'idiome de Noé, et *conséquemment* qu'il était l'idiome adamique? Ils étaient dans leur droit; ils usèrent pour eux de la liberté qu'ils n'avaient pas contestée aux autres¹.

J'entrerai à ce propos dans des détails qui n'enlèveront rien, je pense, au caractère sérieux que je tiens à conférer à mon travail. Plus tard, d'ailleurs, j'en révélerai l'importance. Ici même, on le verra, ils ne seront pas un hors-d'œuvre.

D'après don Pueblo de Astarloa, la langue que l'Éternel apprit à Adam et à Ève et que les fils de

¹ *Hanc veniam petimusque damusque vicissim.*

(Horace.)

nos premiers parents transmirent à Noé, passa de ce patriarche à Japhet, qui à son tour la transmit à Thubal.

Thubal quitta la famille asiatique alors que « la terre n'avait qu'une seule langue et qu'une même manière de parler. ¹ » Ce fut ainsi qu'il échappa, avec le peuple qui le suivait, au châtement infligé à l'orgueil de ses frères, qui s'étaient dit l'un à l'autre : « Faisons-nous une tour qui soit élevée jusqu'au ciel », et qu'il apporta aux Pyrénées occidentales cet idiome adamique qui, d'après un historiographe espagnol, n'était autre que « la langue des dieux dont il est question dans Homère ».

Supérieure à toutes les langues par sa priorité, la langue Eskuarienne leur devait être supérieure par sa perfection ; aussi tous ses glorificateurs espagnols ont-ils affirmé son universalité, son inépuisabilité, son naturalisme, la richesse de ses inflexions, de ses nuances, de ses allusions ; ils prétendent qu'elle renferme plus de radicaux que n'en possédaient les soixante et douze langues qui firent éclosion spontanée lorsque « le Seigneur descendit pour voir la tour de Babel que bâtissaient les enfants d'Adam, et confondit tellement leur langage qu'ils ne s'entendaient plus les uns les autres ². » — Ils disent

¹ *La Bible*, chap. XI.

² *La Bible*, chap. XI.

aussi qu'elle est naturelle à l'homme, comme le roucoulement est naturel au pigeon, l'aboiement au chien, le mugissement au taureau. Ils disent que les mots: *papa, mama, titi, etc., etc.*, signifiant en basque: *manger, sein, téter*, tout enfant, en tout pays, parle basque à l'insu de ses parents; — que ses racines sont tellement dans la nature des choses, qu'elles font retrouver l'origine de tous les arts et de toutes les sciences; — que ses noms de nombre renferment en treize paroles les principes de la philosophie naturelle, — et que les mystères numériques de Platon et de Pythagore ont été établis sur la numération basque.

Ces noms de nombre que les Grecs nous transmi-
rent « à peu près tels » que le génie Eskuarien les
créa, avaient, au jugement d'un enthousiaste que je
désignerai par le pseudonyme que lui-même il s'est
donné: le vieux de Vergara, « primitivement signifié
quelque chose ». Or cette signification, le vieux de
Vergara croit l'avoir découverte, et il la fait con-
naître. Je me bornerai à citer celle qu'il attribue aux
nombres huit et neuf. Huit, *octo*, ne rappelle pas
simplement que l'arche, au moment du déluge, reçut
huit personnes: Noé, Sem, Cham, Japhet, leurs
femmes, et huit paires d'animaux de chaque espèce,
« dont une paire immonde ». Huit écrit en arabe
rappelle aussi la forme d'un navire à deux ponts.

Quant au nombre neuf, *novem*, il dériverait de *naves*, qui en basque a le sens de navire. En se prêtant à la fantaisie de l'auteur, on doit aussi, — avec un peu de bonne volonté, — trouver que ce dernier nombre écrit en arabe, renversé et « carré », reproduit la forme d'un navire avec son mât de beaupré, soit l'arche de Noé.

D'après un ancien ministre à la cour de Madrid, don Juan Bautista de Erro y Aspiros, — l'auteur d'*El Alfabeto primitivo*, le nom de l'alphabet Eskuarien, — Iasous, *Jésus*, où se trouvent les trois voyelles *i, a, o*, contiendrait l'idée de la création, du monde primordial et de la rédemption; il résumerait aussi le Verbe adamique : le commencement, le milieu, la fin, — soit les attributs et le vrai nom de Dieu.

Larramendy, dans la grammaire qu'il a publiée sous le titre d'*El imposible vencido*, — l'impossible vaincu; — don Thomas de Sorreguieta, dans « *la Semaine Espagnole*, la seule en Europe et la plus ancienne du monde », se sont appliqués à mettre en évidence les qualités exceptionnelles de l'Eskuara.

L'abbé Hiarce de Bidassouet, dans son *Histoire des Cantabres ou des premiers colons de toute la terre*, avoue qu'il n'est pas assez hardi pour soutenir que le Père Éternel parlait basque; mais il affirme bien

haut qu'il n'y a aucune langue dans tout l'univers qui, plus que le basque, approche de la langue que le Père Éternel dut apprendre à l'homme qu'il daigna former de ses mains.

Ces enthousiasmes, si brillants qu'ils paraissent, s'effacent devant les irradiations de l'enthousiasme Eskuarien de M. A. Chaho. On en jugera par les emprunts que je fais à son livre des *Religions comparées* et à l'ouvrage qu'il a consacré à ses études sur les Basques.

Les ancêtres des Basques, lorsqu'ils échappèrent au naufrage de l'Atlantide, apportèrent au rivage occidental de la France et de l'Espagne « le plus beau des dialectes primitifs et aussi le plus antique ; — une langue toute lumière et qui n'exprime que la vérité ; — une langue vierge et savante telle que la parlait, après l'avoir reçue de Dieu, l'humanité à son berceau ».

Or, dans le but de démontrer qu'aucun peuple sur la terre n'eût pu mettre dans son langage et dans ses conceptions plus de justesse, ni plus de profondeur, ni plus de sublimité, M. Chaho passe en revue les idiomes des peuples qui apparurent en France et en Espagne aux diverses périodes historiques. — Il commente aussi les vocabulaires indoustanique et africain ; il s'applique à prouver que tous les idiomes, tous les vocabulaires, n'ont aucune analo-

gie avec le basque, et sont vis-à-vis du basque dans la plus complète infériorité; il donne l'explication des symboles philosophiques que contient, dit-il, la langue Eskuarienne; la signification numérique, musicale, astronomique, qu'on doit trouver à ses mots: « Le verbe Eskuarien, prétend-il, a une texture large et facile, sa phrase logique se déroule comme un fleuve harmonieux qui pousse ses eaux limpides et réfléchit tour à tour, en passant, les aspects du ciel et les tableaux changeants de ses rivages;—ses aspirations, ses gutturales, ses lettres fortes ont toujours pour but l'imitation de la nature et l'expression des rapports savants;—chacun de ses mots translucides concentre une pensée;—ils sont comme les gouttes prismatiques de rosée qui se suspendent vers l'aube matinale au calice des fleurs. »

M. Augustin Chaho inscrit cette remarque bien plus significative, qu'il n'existe en basque que des termes hébraïques, grecs ou latins, pour signifier: roi, reine, empereur, impératrice, royaume, empire, province, sujet, vassal, serf, esclave, guerre, prince, comte, baron, duc, cachot, misère, bourreau, génie, diable, ange, prêtre, sacerdoce, évêque, blasphème, sacrilège, purgatoire, enfer, paradis, etc. Après s'être livré à de longues dissertations pour démontrer que le basque est d'une pauvreté radicale en tous les termes que la tyrannie militaire ou sa-

cerdotale et les usages d'une fausse civilisation ont créés, il dit que si l'on veut se faire une juste idée de l'originalité, de la richesse de cette langue, il faut voir avec quelle pompe, quelle harmonie, quelle variété merveilleuse d'expressions elle caractérise les idées et les êtres qu'elle trouva à sa portée, à l'époque si lointaine de son éclosion ; — il donne de nombreux exemples à l'appui de ces remarques, et termine en déclarant que tout homme intelligent qui voudra y regarder avec attention et bonne foi, trouvera que le basque, — « cette langue des sages et des voyants », — « cette langue par excellence », est parmi les langues « le type le plus parfait dans toute la force du mot et dans le sens le plus absolu ».

Si je ne m'inscris pas contre les théories que je viens d'analyser, ce n'est point parce que je m'y rallie, — je m'incline devant le génie de Schlegel, qui, en révélant la parenté des langues de l'Europe avec le sanscrit, a, comme Christophe Colomb, découvert un monde. Le maître a dit : Nos sens et nos organes ne permettent pas de se former l'idée la plus éloignée de cette parole que le premier homme possédait.

Cette réserve faite, je dirai, et l'on verra plus tard si j'y ai été fondé, que les doctrines des historio-graphes espagnols, dégagées des exagérations en-

thousiastes et des conclusions outrées, s'accordent en plus d'un point avec les jugements des savants les plus sérieux de la France et de l'Allemagne; en d'autres termes, que la langue Eskuarienne continue un idiome exceptionnellement remarquable de l'Asie, et que sa source, en Asie, est nettement distincte de celle du sanscrit d'où les idiomes indo-européens sont sortis.

La comparaison des types basque et finnois m'a, au second chapitre de ce travail, donné le droit de nier que les Basques descendissent d'une race du Nord. Cette filiation devient bien autrement niable lorsqu'on regarde aux idiomes de l'un et de l'autre peuple. Pour démontrer qu'il n'existe aucune affinité lexicologique entre les vocabulaires des Basses-Pyrénées et de l'Oural, il n'est pas nécessaire de se livrer à une étude approfondie des deux idiomes, ni de s'obliger à une discussion plus étendue que celle sur laquelle M. Hyacinthe de Charencey lui-même a fondé le succès de sa doctrine.

Les quinze à vingt mots basques que M. de Charencey a mis en regard de mots ouraliens n'ont pas entre eux l'analogie annoncée : si l'auteur en a jugé autrement, c'est, on peut le croire, qu'il a été in-

fluencé par une idée préconçue ou par sa confiance pour les maîtres allemands Arndt et Rasck qui, je l'ai expliqué ailleurs, ont attribué aux Finnois la paternité des Basques.

Les mots basques que cite M. de Charencey abondent en voyelles sonores ; les mots ouraliens qu'il admet comme similaires sont chargés de consonnes et d'articulations sourdes. Pour que ces mots basques fussent dérivés d'un idiome du Nord, il faudrait que la langue Eskuarienne eût brisé son organisation, qu'elle fût sortie des conditions de son être. Ce fait, qui ne s'est produit pour aucun autre idiome, n'a pu se produire pour le basque. Et d'ailleurs le rapport existerait-il, qu'il serait sans valeur, attendu qu'il se déduirait d'analogies superficielles. Lorsque, dans les langues d'origines différentes, se trouvent des racines identiques, ces racines concernent invariablement des noms d'animaux qui, de part et d'autre, ont été formés par onomatopée. C'est là ce qui a pu arriver pour plusieurs des mots que M. de Charencey a fait dériver du finnois ; enfin le rapport, ne fût-il pas contestable, concernerait un trop petit nombre de mots pour qu'on lui attribuât une valeur absolue.

L'abbé Hiarce a, dans le vocabulaire de la Terre de Van-Diemen, signalé plusieurs mots identiques à des mots basques ; M. Guillaume de Humboldt, dans le vocabulaire qui accompagne son *Essai sur*

le basque, a mis une dizaine de mots de cette langue en regard de mots kophtes avec lesquels ils ont du rapport ; dans l'introduction de son *Histoire des Gaulois*, M. Amédée Thierry a fait observer que des noms d'hommes, de dignités, d'institutions, chez les Ibères et les Aquitains, s'interprétaient par le basque ; dans ses *Mémoires sur la langue celtique*, M. Butel a annoncé que la langue basque contenait des termes gaulois ; mais MM. Hiarce, de Humboldt, Thierry et Butel n'ont pas conclu de ces rapports fortuits, ou peut-être de ces emprunts, que le basque dérivait de la langue de Van Diemen, des langues kophte, gauloise, ibérienne et aquitanique, pas plus que le savant Klaproth n'avait conclu des analogies de l'ancien égyptien avec les dialectes de l'Oural, que la langue égyptienne continuait un des dialectes de l'Oural ; pas plus que les cent et quelques mots mantchou, tongouse, mongol, samo-yède, celtique, copte et congo, que Barton et Vatter ont retrouvés dans quatre-vingt-trois langues américaines, n'obligent à penser que les langues du continent américain soient sorties des langues de l'Europe et de l'Asie ; pas plus enfin que l'on n'affirmerait une parenté linguistique en se fondant sur les listes de mots que le baron de Mérian a empruntés à tous les idiomes et qu'il a réunis par des étymologies arbitraires.

Si j'apportais au débat des intentions moins courtoises, je pourrais renvoyer ceux qui, avec MM. Arndt, Rasck et de Charencey, voudraient que le basque dérivât du finnois, à l'apologie de *la lengua Bascongada, o ensayo critico, filosofico de su perfeccion y antiguedad sobre todas las que se conoçen*, par don Pedro Pueblo de Astarloa. — L'auteur espagnol leur opposerait dédaigneusement, sans doute, les « quatre milliards, quatre cent vingt-six millions, cinq cent cinquante-quatre mille, neuf cent vingt et un mots, de une, deux et trois syllabes » que possède, dit-il, la langue Eskuarienne, et tous les mots en nombre incalculable qui, résultant de la combinaison, peuvent aller à un tel nombre de syllabes que les « sesquipedalia » d'Horace seraient, auprès d'eux, singulièrement écourtés.

Qu'on en juge par ceux-ci :

Izarysaroyarenlurrearenbarena,

Azpilcuetagaraycosaroyarenberecolarrea.

Ces mots sont empruntés à une série de mots identiques que don José y Anguas, l'auteur du *Dictionnaire des antiquités de la Navarre*, a recueillis dans les archives de ce royaume. Ils signifient, le premier : centre du chemin de la montagne ; le second : champ bas, du coteau élevé d'Azpilcueta.

On voit si, dans un arsenal linguistique aussi prodigieusement riche, il peut être difficile de découvrir

une quinzaine de mots similaires de mots de toute autre langue, et de faire sortir de leur comparaison un argument en faveur d'une mauvaise cause.

Je me résume: Je n'ai pas entendu poser ici la question de savoir si le basque a ou n'a pas la priorité sur les langues de l'Oural, conservées en Hongrie, au nord de la Suède et de la Prusse, et qui avant la venue des Indo-Européens furent en usage à divers points de l'Europe occidentale; j'ai seulement tenu à prouver qu'il n'existe aucune affinité, aucun lien de parenté entre les idiomes basque et de l'Oural. — La chaîne de l'Oural, qui dérobaît les Sémites aux peuplades du Nord, les garda aussi contre l'invasion de l'idiome de ces peuplades.

M. de Humboldt et les savants qui ont rattaché le peuple basque aux Ibériens, devaient admettre que la langue basque, « l'une des plus mémorables et des plus originales de notre partie du monde », était « un reste de la langue générale de l'Ibérie, c'est-à-dire de l'Espagne orientale et méridionale et de la Gaule aquitanique. »

Si, pour compléter la réfutation d'une doctrine à laquelle les noms de son promoteur et des savants

qui l'ont préconisée ont valu des adhésions presque unanimes, j'expose leur jugement dans des termes empruntés à Malte-Brun, c'est parce que ce géographe, auquel sa spécialité ne donne pas, il est vrai, d'autorité dans une question de linguistique, résume avec précision la sentence des maîtres contre lesquels je me suis inscrit, et qu'il en caractérise nettement le vague et l'indétermination.

Les derniers termes du jugement offert par Malte-Brun, — on le doit remarquer, — sont en effet assez peu conciliables. Comment le basque, s'il était le reste de la *langue générale de l'Ibérie*, ne continuerait-il que la *langue orientale et méridionale* de l'Espagne, et, à l'exclusion des idiomes de la contrée intermédiaire, serait-il devenu l'*idiome de la Gaule aquitanique* ?

Mais je n'insisterai pas sur ce détail et poserai en principe que le basque, — qui n'a jamais été parlé dans l'Aquitaine¹, et dont à ce point de vue je n'ai plus à m'occuper, — n'a été l'idiome pas plus de l'Espagne tout entière que d'aucune de ses provinces ; — qu'il a été exclusivement l'idiome de la contrée relativement si restreinte qui, sur les Pyrénées, — au sud-ouest de la France et au nord-ouest de l'Espagne, sépare ces deux pays ; enfin, que cet idiome, qui n'est pas celui des Ibériens, a, aussi

¹ Chap. II, f° 62.

bien que le peuple qui le parle, une origine sémitique.

Il est à propos de rappeler que j'ai, à l'examen des théories sur les origines des Basques, et à l'histoire des Cantabres, fait connaître que les Celtes, lorsqu'ils furent soumis par les Romains, étaient divisés en plusieurs nationalités qui vivaient ou isolées ou en état d'hostilité.

J'en conclus que ces nationalités, qui différaient entre elles par leurs origines, différaient aussi entre elles par leurs idiomes.

Cette conclusion, formulée *à priori*, ne saurait être infirmée, attendu que Pline et Strabon ont constaté la pluralité des idiomes dans la Péninsule au temps des Romains.

Du fait constaté à l'endroit des Celtes, j'ai le droit de conclure qu'il n'en était pas autrement pour les Ibériens qui les avaient précédés; en d'autres termes, que les nationalités que la tradition groupa sous la dénomination générique d'Ibériens, n'avaient pas et ne pouvaient avoir un idiome unique.

Malgré la continuité et l'intimité séculaire de leurs rapports, les peuples dont l'agrégation successive a formé la nationalité française font, rien que dans les villes, usage de la même langue; dans nos faubourgs, dans nos campagnes, persistent des patois

multiples dont les habitants des villes n'ont pas l'intelligence; et l'on voudrait qu'à la période si lointaine, — ignorée, où les peuplades du Nord, de l'Est et du Sud pénétrèrent dans la Péninsule, s'emparèrent, chacune, d'une portion de territoire, créèrent, chacune, des nationalités ennemies les unes des autres et distinctes entre elles autant que le furent les nationalités de la Gaule primitive, on voudrait, dis-je, qu'un idiome unique eût été parlé par ces populations ?

La supposition est inadmissible ; c'est le contraire qui doit être, c'est le contraire que la raison met en évidence, et que l'exemple démontre et a démontré.

Or la pluralité des idiomes dans l'antique Ibérie a, dans la question, une signification importante ; — elle annule la doctrine de M. de Humboldt et de ses adhérents. Quel serait en effet celui des idiomes de l'Ibérie que continuerait le basque ? L'idiome de l'Espagne « orientale et méridionale » ? — ou bien celui ou bien ceux des provinces intermédiaires ?

Il n'est pas possible, on le voit, de répondre à ces questions : il est donc impossible de les résoudre.

Mais je ne m'arrêterai pas plus longtemps à ce détail ; autrement importe-t-il de rappeler qu'après avoir prouvé¹ que le rapport qui parfois existe entre

¹ Chap. II, f^o 61.

des noms de localités en Espagne et des mots du vocabulaire basque, ne peut signifier que l'idiome des Basques continue l'idiome des Ibériens, — attendu que dans l'idiome de l'Espagne on ne retrouve aucun mot de la vie intime qui soit identique à l'idiome des basques, j'ai dit que l'autorité que M. de Humboldt et ses adhérents avaient fondée sur leur remarque s'annulait tout entière, et que, tout au contraire, la même remarque justifierait plus complètement ma théorie sur l'origine sémiti-phénicienne des Basques.

Le moment est venu de le prouver.

Ces noms de localités en Espagne ne sont pas ibériens, — ils sont PHÉNICIENS; ils font la preuve de l'exploitation commerciale de la Péninsule par les Phéniciens, — plus tard par les Carthaginois. Ce sont les noms que les deux peuples initiateurs, — dont les idiomes, s'ils n'étaient pas les mêmes, avaient nécessairement des analogies de famille, — donnèrent aux villes qu'ils avaient fondées, — aux rivages où se trouvaient leurs comptoirs, — aux ports où s'abritaient leurs flottes, — aux fleuves où leurs barques marchandes pénétraient, — aux montagnes qui servaient de jalons et de phares à leurs incursions mercantiles. — aux points où ils soldaient leurs échanges avec ces monnaies qui ont été retrouvées aux environs de Narbonne et de Béziers, et sur lesquelles M. Boudard a fondé son système de la numismatique ibérienne.

Tel est, parmi ces noms de lieux qui se sont conservés grâce à la persistance des noms de l'espèce, — celui *Spanija* — hispania. — Les Phéniciens le substituèrent au nom de l'antique Ibérie, à cause, prétend le docte Larcher dans sa traduction d'*Hérodote*, des multitudes de lapins qu'ils avaient trouvés dans cette contrée ; — tels doivent être les mots « à l'état fossile », dont M. Élisée Reclus n'eût pas dû se borner à affirmer les analogies et les affinités avec le basque, et dont il importait qu'il offrît la nomenclature, afin de donner à juger ce qu'entre les uns et les autres il y avait d'analogies *fondamentales* et d'affinités *incontestables*.

Les Phéniciens et leurs auxiliaires de race sémitique qui n'appartenaient à aucune des nationalités ibériennes ; — les Phéniciens qui ne s'étaient pas identifiés avec elles, qui ne jouirent parmi elles d'aucune prépondérance politique, qui commerçaient avec elles mais vivaient en dehors d'elles, dans les villes du littoral où ils avaient leurs entrepôts et leurs comptoirs, les Phéniciens n'exercèrent et n'auraient pu exercer aucune influence appréciable sur les idiomes de ces nationalités.

Les populations ibériennes, de leur côté, ne s'étaient pas obligées à parler l'idiome des Phéniciens, pas plus que les Celtes ne s'obligèrent à parler le carthaginois lorsqu'ils trafiquèrent avec les Cartha-

ginois, ou lorsque incidemment ils servirent sous la bannière d'Annibal;—pas plus qu'ils n'adoptèrent la langue latine lorsque les Romains expulsèrent les Carthaginois et qu'ils s'emparèrent de l'Espagne;—pas plus que de nos jours les peuples de l'Indoustan n'ont substitué l'anglais à leur idiome; — pas plus que les populations de l'Algérie n'ont abandonné l'arabe pour parler le français.

Si donc l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres a eu raison de juger que, dans le mémoire qu'il lui adressa en 1860, M. Eugène Cordier avait prouvé que les populations des Pyrénées représentent les derniers restes de la grande race ibérique, ce jugement, vrai, si l'on veut, pour les populations à l'est et au centre de la chaîne, n'est vrai, n'est même en quoi que ce soit admissible pour les populations de la partie occidentale de ces montagnes,—pour les Basques de France et d'Espagne.

Qu'il me soit permis d'insister plus encore.

Sur les bords de la Méditerranée et de l'Atlantique où les Phéniciens résidèrent, l'idiome des Phéniciens et des idiomes de même famille durent être parlés, de même que dans nos villes maritimes des idiomes étrangers à la langue française sont parlés par les résidents commerciaux russes, anglais, hollandais.

Or on ne peut vouloir, à propos d'un fait identique dans sa dualité, que ce fait ait eu des conséquences diamétralement opposées ; — qu'entre les Phéniciens et les Ibères il y ait eu communauté d'idiome, ou que leurs idiomes se soient plus ou moins profondément combinés alors que rien de semblable n'arrive pour les idiomes français, russes, anglais, hollandais, — alors que ceux-ci ne se sont pas fusionnés en une langue générale, — alors que celui de France n'a pas fait d'emprunt significatif aux idiomes étrangers, qui eux-mêmes se sont à l'égard du nôtre abstenus de la même manière.

L'indication de M. de Humboldt ne saurait être défendue, on le voit.

J'ai donc acquis, en finissant, le droit de dire, non point comme M. A. Montel¹, que M. de Humboldt « a identifié le basque avec l'ibère, sans autres preuves que des étymologies *absurdes* » ; mais que cet idiome qui, « plus que le caractère physique des Basques, révèle leur singulière originalité comme peuple et leur isolement comme race² », n'a pas été l'idiome de la péninsule ibérique ; que « la philologie n'oblige pas à reconnaître les Eskuariens pour Ibères³, enfin que la langue des Basques est le pro-

¹ *Histoire de la langue et de la littérature gauloises.*

² Élisée Reclus.

³ *Ethnogénie gauloise*, par le baron de Belloguet, 1861.

duit du fusionnement d'idiomes sémiti-phéniciens.

Les savants qui ont fait une étude attentive de l'idiome des Basques ne se sont pas toujours prononcés sur son origine. Leur réserve, si prudente ou si respectable qu'elle soit, n'est pas de nature à me faire hésiter dans la conclusion que je viens d'exprimer, loin de là; en effet, de ces réserves aussi bien que des jugements dont j'ai contesté l'exactitude, il me sera possible de faire sortir des adhésions en faveur de ma théorie.

Dans ce but, je regarderai à nouveau et aux jugements auxquels je ne me suis pas rallié, et à celles des réserves auxquelles la notoriété de leurs auteurs a conféré une plus grande et plus légitime autorité.

M. de Humboldt, dans le *Mithridate d'Adelung*¹, après avoir exposé et discuté plusieurs des principes grammaticaux de l'idiome Eskuarien, juge que cet idiome, l'un des plus anciens du continent d'Europe et l'un de ceux restés le plus fidèle à l'esprit primitif, est entièrement distinct des dialectes celtiques, — et qu'il ne se rattache à aucune des langues de la famille indo-européenne.

Par son mécanisme verbal, il a, dit-il, quelque analogie avec les idiomes américains, qui, en raison

¹ Publication de 1817.

de leur caractère agglutinatif et polysynthétique, ont été classés dans un groupe linguistique distinct.

Cette dernière indication s'accorderait avec celle que contient un livre plein d'érudition, publié par le P. jésuite Laffiteau, qui pendant plusieurs années évangélisa les peuplades sauvages de l'Amérique, et avec celle qui, en 1783, a été consignée dans un *Résumé des livres d'histoire au xvi^e siècle*.

D'après le P. Laffiteau et les auteurs anonymes du dernier ouvrage, les ressemblances qui existent, paraît-il, entre l'idiome du Canada et le basque, les ont conduits à penser que les ancêtres des Basques avaient, avant l'ère chrétienne, traversé l'Atlantique ; que les Basques, dès-lors, ajouterai-je, ne s'étaient pas, comme M. Michelet l'a écrit, bornés à révéler à Christophe Colomb le continent américain, — que bien avant la découverte de l'Amérique ils avaient, en cette contrée, fondé des colonies.

M. Léon Waisse a dit de l'idiome basque qu'un grand nombre de ses racines, quoique monosyllabiques, sont des mots parfaits, tandis que la combinaison des racines, soit entre elles, soit avec des terminaisons significatives, fournit à l'expression des nuances d'idées aussi délicates que variées ; — que la multiplicité de ses racines et la forme de ses discours sont autant de preuves de son antiquité ;

enfin aussi, que le nombre de ses onomatopées lui donne un caractère primitif très-remarquable.

M. l'abbé Inchauspe a publié, sous les auspices du prince Louis-Lucien Bonaparte, qui consacre ses talents et sa fortune à faire progresser la linguistique, un livre in-4° de plus de cinq cents pages, où il n'est traité que d'un seul verbe basque.

« Je ne m'étonne pas, a dit M. Philarète Chasles à propos de ce travail, que les Bopp, les Humboldt, les Schlegel se soient préoccupés de ce prodigieux effort de l'esprit humain, de cette machine ingénieuse, immense et compliquée qui s'appelle la langue basque; mécanisme extraordinaire qui, supprimant le verbe tel que nous le connaissons, emploie, en guise de verbe, tous les mots indistinctement, les anime et les modifie au moyen d'un seul verbe auxiliaire, qui est à la fois *être* et *avoir*; et à force de rouages ingénieux, de transformations multiples, de combinaisons délicates, traverse toutes les nuances du fait, du sentiment et de l'idée. »

M. Philarète Chasles ne dit pas que cette sève de composition, cette souplesse organique, cette richesse de synthèse intérieure, ce besoin de tout dire, cette répugnance au fractionnement et à l'analyse soient, comme M. l'abbé Inchauspe l'a annoncé, une preuve de perfection complète, mais il juge que ce

sont les symptômes et les témoignages d'une antiquité très-reculée.

D'après M. Alfred Maury, la langue basque est par excellence une langue polysynthétique, dont l'organisation rappelle les idiomes du nouveau Monde. Elle compose, dit-il, de toutes pièces le mot idée et supprime souvent des syllabes entières dans cette œuvre de composition, ne conservant parfois qu'une seule lettre du mot primitif; — elle présente ces particules adjonctives que les philologues nomment postpositions et qui servent à distinguer les cas.

S'il était permis de tirer une induction d'un caractère isolé, M. Alfred Maury admettrait que les Ibères, qu'il donne aux Basques pour ancêtres, furent alliés à la race tartare; mais il ne s'arrête pas à ce doute et conclut dans le sens de la remarque sur laquelle il me paraît utile d'insister, que la langue basque annonce un état fort primitif chez le peuple qui occupait les Pyrénées occidentales avant la venue des Indo-Européens.

« La langue basque n'eût-elle conservé de son antique splendeur que sa conjugaison, c'en serait assez. » a dit M. Fleury-Lécluse, pour que cette belle langue méritât d'être étudiée. » Or « il s'en faut bien, prétend M. Darrigol, que ce système de conjugaison

soit le seul beau côté qu'elle ait garanti des injures du temps ».

M. Darrigol n'aurait point tort de juger de la sorte, s'il est vrai, comme l'abbé Hiarce de Bidassouet l'a prétendu, que les noms, les pronoms, les adjectifs de la langue basque se changent en verbes; — que les prépositions, les conjonctions, les caractères mêmes de l'alphabet, soient déclinables comme noms ou adjectifs et qu'ils se conjuguent comme verbes; — que chaque nom ait six nominatifs et douze cas différents; — que les adjectifs comptent jusqu'à vingt cas; — que le nom change selon l'état de l'être et de la chose qu'il sert à désigner; — que chaque verbe français soit représenté par vingt-six verbes basques, exprimant chacun une modification spéciale de l'action, de l'être, de la chose sur laquelle s'exerce cette action; — enfin qu'il existe en basque quatre conjugaisons différentes selon qu'on s'adresse à un enfant, à une femme, à un égal et à un supérieur.

D'autres écrivains ont pris la responsabilité de jugements qui, en beaucoup de leurs détails, s'accordent avec celui de l'abbé Hiarce. M. Baudrimont¹ a constaté que le basque offre plus de désinences que toutes les langues de l'Europe.

¹ *Les Eskuariens primitifs*, 1853. (A. de Baudrimont.)

M. Francisque Michel, que ses travaux ont fait justement classer parmi les savants les plus sérieux, explique ¹ que la grammaire Eskuarienne ne connaît que deux espèces de mots : le nom et le verbe. La syntaxe d'accord y est nulle ou se réduit à la connaissance parfaite de son système de déclinaison et de conjugaison. — Point non plus de construction particulière commandée à ses phrases qui se prêtent, par le privilège des inversions, à toutes les combinaisons de la pensée, au caprice ou à l'impétuosité de l'imagination et à tous les élans du cœur. Elle jouit de tous les avantages de l'article, sans en subir les entraves. — Elle n'admet pas de distinction de genre, et néanmoins point d'obscurité ni d'équivoque dans ses phrases.

Toutes ces particularités sont autant de privilèges que réunit le basque. Plusieurs langues en possèdent de semblables, et on le leur impute à antiquité et à noblesse ; mais aucune ne les réunit toutes comme l'*Escuara*.

M. Francisque Michel ajoute : « L'infinif des verbes basques est je ne sais quoi d'aérien, véritable substance logique, matière docile qui reçoit mille formes sans changer de nature. »

Et ailleurs : « Affirmer une influence, une action la plus générale possible d'un sujet sur un autre :

¹ *Le pays basque*, 1857.

telle est la valeur première, la fonction active du verbe basque; — renfermer en soi les pronoms tant singuliers que pluriels des trois personnes; épuiser avec tout le laconisme imaginable les combinaisons mathématiquement possibles des six pronoms personnels, en les présentant deux à deux, trois à trois; — exprimer avec une facilité qui étonne, une variété qui enchante, une rapidité que rien n'égale, toutes les attitudes ou situations respectives de ces pronoms employés comme compléments directs ou indirects: tels sont le mécanisme intéressant et la richesse de ce verbe *incomparable*.»

A l'exemple de beaucoup d'écrivains qui ont parlé de la langue basque, M. Francisque Michel ne s'en est pas tenu à des paroles admiratives; il est entré dans des examens approfondis pour démontrer les qualités qui distinguent cette langue, et conclut qu'il mérite «une attention plus marquée de la part des savants, qui trop souvent épuisent leurs facultés et leur temps à méditer sur la structure de langues dont les titres de noblesse sont bien moins authentiques et les beautés intrinsèques plus rares et moins remarquables».

On regarderait avec fruit à une étude sur le basque que M. Depping, de l'Institut, a introduite dans son *Histoire de l'Espagne* depuis les temps les plus reculés jusqu'aux rois maures.

Après avoir donné le plan de la conjugaison basque, M. Depping, dans le but de faire comprendre «le raffinement inconnu aux autres langues» des inflexions de cette conjugaison, reproduit les vingt-trois combinaisons que peut recevoir la première personne de chacun de ses temps, et aboutit à des appréciations trop importantes pour que j'hésite à citer celles qui suivent :

«La langue Eskuarienne est du petit nombre de celles qui réunissent à une grande régularité une précision énergique ; le caprice et l'usage ne l'ont point tyrannisée comme nos langues modernes ; elle est fondée sur la logique et sur la saine raison. — Tout est, dans les propositions énoncées dans cette langue, subordonné au verbe, qui, selon l'expression des grammairiens, est effectivement l'âme de la phrase, de même que tout ce qui sert à qualifier le sujet de la proposition n'a son rang qu'après celui-ci et s'y trouve ordinairement joint. Cette construction est conforme à la marche de la pensée et à l'ordre dans lequel les idées se succèdent dans l'esprit de celui qui parle, lit ou écoute. Ce n'est donc point un jargon, c'est un IDIOME, dont les principes, loin d'être arbitraires, sont susceptibles de la plus grande analyse.»

M. Depping a été conduit par ces remarques à exprimer la pensée que la langue basque ne doit rien de sa perfection pas plus aux Celtes qu'aux autres

peuples qui, après eux, apparurent en Espagne ; il croit qu'avant ces invasions la langue des Basques était formée, et que les peuples dont procédaient les Cantabres étaient parvenus à un degré de civilisation qui les plaçait au-dessus de plusieurs peuples anciens, sans leur avoir fait rien perdre de leur simplicité originelle; enfin, il trouve que le basque ressemble aux langues orientales..

Or, à laquelle ou auxquelles de ces langues orientales le basque ressemblerait-il, si ce n'est à l'idiome des Phéniciens, les initiateurs de la civilisation anté-historique, les intermédiaires commerciaux de l'Espagne, — et à l'idiome de ces auxiliaires de la race sémitique qui firent le fonds de leur colonie aux Basses-Pyrénées ?

Le langage d'un peuple gardant toujours l'empreinte de son génie, quels peuples de l'Orient autres que les Sémiti-Phéniciens auraient-ils pu laisser dans l'idiome des Basques une empreinte plus authentique de leur dualité géniale ?

M. Depping s'est étonné que la langue latine, qui devint « universelle » en Espagne, n'ait pas altéré « l'ancien langage » des Cantabres. C'était un avertissement dont, faute de s'y être arrêté, la signification lui a échappé. Avec Vater dans la continuation de l'ouvrage d'Adelung, il attribue la persistance de la langue Eskuarienne « à la bienveillance des

Romains » pour les Cantabres, « à la liberté » qu'ils leur laissèrent, et à ce que les Cantabres disséminés dans leurs montagnes furent moins influencés, « moins esclaves » que les Celtes.

La cause n'est point là : les Cantabres conservèrent leur langue, non parce que les Romains furent pour eux bienveillants, — on a vu comment les Romains en avaient usé envers les Cantabres, — mais parce que les Romains avaient *négligé* d'entrer dans leur pays pour les administrer, pour en tirer des subsides, pour les asservir comme ils asservirent les autres peuples de l'Espagne ; et puis aussi parce que les Cantabres, pas plus sous les Romains que sous les dominateurs qui leur succédèrent, jamais ne consentirent à se mêler aux populations de l'Espagne.

Enfin, M. Depping inscrit cette remarque, qui donne à celles que j'ai offertes une autorité exceptionnelle : « La partie septentrionale de l'Espagne est celle où l'on trouve le plus de maisons isolées et le moins » — il eût dû dire : l'absence complète — « de grandes villes ; les communications entre les hommes des diverses contrées y sont moins fréquentes et leurs rapports moins multipliés ; de là vient que tout ce qui est nouveau et étranger, ne pouvant agir sur une masse concentrée, perd son influence à force de s'étendre ; qu'on y conserve avec plus de pureté les

usages anciens », — et surtout et avant tout, dirai-je, l'idiome originel, la seule chose qui est rigoureusement commune à une race; — cet idiome que n'ont point oublié les provinces basques espagnoles; cet idiome que parlent exclusivement les Basques de France.

J'ai annoncé, je le rapelle, que de la réserve prudente de quelques savants qui ne se sont pas prononcés sur l'origine de l'idiome du basque, aussi bien que des jugements dont j'ai contesté l'exactitude, il serait possible de faire sortir des adhésions en faveur de ma théorie personnelle : on dira si j'ai rempli cette promesse.

Il n'est donc pas nécessaire, comme l'a fait M. Littré, de l'Institut, de créer pour l'idiome Eskuarien une catégorie « innommée », — ni, à l'exemple de M^{sr} Wisemann, dans sa Carte ethnographique, de marquer le domaine de cet idiome d'une couleur distincte, et sans étendue appréciable lorsqu'on la compare aux autres nuances dont le savant évêque a teinté les vastes territoires où fleurissent les dérivés des idiomes primitifs. Cet idiome Eskuarien, il est rationnel, il est obligatoire de le considérer comme la résultante des idiomes des peuples sémiti-phéniciens dont la postérité s'est depuis tant de siècles éteinte partout ailleurs qu'aux Pyrénées occidentales.

Une étude approfondie de la langue basque, par la comparaison de son vocabulaire avec tous les autres vocabulaires anciens et modernes, — par l'examen de ses formes grammaticales, de ses lois, de ses dérivations, — par la distinction des éléments de même famille qui concoururent à sa formation, — par la constatation des influences que lui firent subir les idiomes ibérien, celte et latin, espagnol et français parlés près de lui; enfin l'étude des phénomènes que, comme toutes les langues, le basque reproduit, n'infirmait pas sans doute ma théorie.

Mais cette étude lui conférerait-elle une plus grande autorité? Je ne le pense pas.

Les idiomes primitifs ont disparu avec l'état psychologique qu'ils représentaient, et il est permis de douter, malgré l'assertion de M. Jacob Grimm, dans un Mémoire à l'Académie de Berlin, que le problème de l'origine des langues soit jamais résolu d'une manière scientifique.

N'en fût-il pas ainsi, — les débris des langues primitives contiendraient-ils, comme on l'a dit, « les archives de l'humanité », et serait-il possible d'interpréter, de déchiffrer les archives de l'idiome Eskuarien, de faire *scientifiquement* la preuve de l'origine que je lui ai attribuée, que mon insuffisance, j'ai

hâte de le déclarer, m'interdirait d'aller à la poursuite d'un succès que les plus doctes et les plus autorisés n'ont pas cherché à obtenir.

On se rendra compte des obstacles que l'on trouverait au début même de ces recherches au travers des périodes anté-historiques, si on se rappelle que le basque se divise en sept dialectes; que les savants ont le plus souvent étudié superficiellement l'une de ces formes, et que le plus souvent ils ont donné pour un caractère commun à l'idiome un trait particulier à celle des formes à laquelle ils avaient regardé.

Mais s'il me semble impossible d'écrire l'histoire du travail mental qui présida à la formation du basque, de suivre ses périodes de modification, de croissance et de déclin, au moins n'est-il pas interdit de reconnaître qu'il a conservé des traces de son type originel et des procédés primitifs; de constater que l'antiquité la plus reculée lui doit être attribuée; que son caractère intime le doit faire placer dans la famille des langues sémitiques.

La preuve s'en trouve aux jugements des écrivains que j'ai déjà analysés.

Des preuves analogues se déduisent des observations que deux hommes éminents dans la science, MM. Alfred Maury et E. Renan, ont faites à propos

des langues primitives. Que l'on soumette le basque au *critérium* de ces savants, et l'on verra que les racines qui se sont conservées reconnaissables dans la langue basque sont à beaucoup d'égards identiques aux racines des langues orientales et des premiers âges de l'humanité.

A l'origine des langues, la pensée s'offrait sous une forme confuse et complexe ; les sensations se succédaient si rapidement que la mémoire ne pouvant en reproduire séparément les signes, les réfléchissait toutes ensemble. Ce caractère appartient à l'idiome Eskuarien ; ses mots, comme ceux des langues primitives, sont synthétiques ; ses radicaux essentiels ne sont composés que d'une syllabe ; — il est plus riche en forme que les idiomes qui ont subi et l'épreuve du temps et la révision des grammairiens ; — il se distingue par l'exubérance , par l'indétermination , par la variété, par une liberté sans limites ; — il emploie des flexions particulières lorsqu'il s'adresse à une femme, et l'on sait que les langues sont d'autant plus anciennes que la distinction des flexions féminines et masculines y est plus marquée.

La justification de l'antiquité et de l'origine des Basques, on la peut faire sortir aussi des négations qui ont

été formulées à l'égard de l'antiquité de leur idiome. La proposition n'est pas paradoxale, comme on pourrait le croire : je m'expliquerai à le prouver.

Le refus de quelques écrivains d'admettre que le basque ait un caractère propre ; — la qualification de patois, de langage obscur, informe, fait de pièces et de morceaux, qui lui a été prodiguée ; — l'étonnement des uns et l'abstention des autres ; — l'enthousiasme des glorificateurs espagnols qui ont fait remonter à Noé la paternité de cet idiome ; — la surprise qu'il produit à l'oreille des touristes dégagés de préoccupations linguistiques, mais attentifs et intelligents ; toutes ces manifestations, au fond sont les mêmes.

Or, elles procèdent toutes d'une même cause : de l'impossibilité où les uns et les autres se sont trouvés de reconnaître ou de soupçonner que le basque n'appartenait pas à la famille des idiomes indo-européens.

Cette impression n'est pas nouvelle ; en effet, comme les modernes jugent le basque, les Romains jugèrent l'idiome des Cantabres.

Dans sa description de la terre, Pomponius Méla avait dit¹ : « Il est, au pays des Cantabres, des peuples

¹ *Aliquot populi amnesque sunt, sed quorum nomina nostro ore concepi nequeant.*

et des fleuves dont les noms ne sauraient être traduits, *articulés* dans notre langue.»

A une date qui, quoique relativement récente, est pourtant encore assez ancienne pour faire la transition de l'époque de Rome au temps moderne, Joan Mariana, dans le livre qu'il publia en 1592¹, a prétendu que la langue des Basques, «âpre et barbare», différait singulièrement des autres langues.

Ce dernier jugement est conforme à celui de Pomponius Méla ; il est conforme, on l'a vu, à celui des négateurs de notre époque. A toutes les phases de l'existence des Cantabres et des Basques, dans une période de deux mille années, l'idiome des Cantabres et l'idiome des Basque ont donc produit une impression identique.

Était-ce par esprit d'exclusion systématique que les Romains apprécièrent comme on apprécia après eux, comme on apprécie aujourd'hui?—Nullement.

Les Romains en usèrent à l'égard des idiomes des peuples qu'ils avaient vaincus, comme en France nous en avons usé à l'égard de nos idiomes provinciaux. Ils les laissèrent périr ou leur substituèrent la langue latine.

En France, nous n'avons pas eu plus de souci des idiomes dont s'est formée notre langue. Nous

¹ *Historiæ rebus Hispaniæ.*

les avons exclus des rapports officiels, ils sont inconnus à nos villes, et de jour en jour, dans leur propre domaine, ils sont mis en plus complet oubli.

Mais si l'aristocratie de Rome et ses orateurs au Forum ne parlèrent ni l'étrusque ni le samnite, pas plus que dans nos salons et à notre tribune politique on ne parle le gascon et le provençal, les Romains comprenaient les langues des Étrusques et des Samnites, comme en France nous comprenons, sans efforts, les patois de nos campagnes. En effet, les Romains ne dirent pas de l'idiome des Samnites, leurs plus proches voisins, ni de l'idiome des Étrusques, qui avaient été leurs instituteurs, que leurs lèvres ne les pouvaient *articuler*; pas plus que nous ne disons des idiomes du midi de la France qu'ils sont âpres et barbares et qu'ils diffèrent singulièrement de notre langue.

Paris même, moins exclusif que Rome, a applaudi les poètes modernes de la Provence : Saboly, Roumainville, Aubanel, le poète languedocien Goudouli; et l'Académie de France a décerné des couronnes au poète gascon Jasmin, l'auteur de *Françonnetto*, et au poète Mistral, l'auteur de *Mireïo*.

A Rome, il en fut autrement pour l'idiome des Cantabres.—En France, il en est autrement pour le basque; et je ne risque rien en affirmant que les

« quarante soleils luisants » de l'Académie, — suivant l'expression du poète Jasmin, — ne pourraient, sans de longues études, avoir l'intelligence des poètes eskuariens.

En veut-on la preuve? Que l'on traduise en quelque chose les vers de cette chanson basque, que M. Augustin Chaho fait remonter au temps des conquêtes d'Annibal en Espagne :

Chori, cantaçale ejerra,
 Nun othe hiz cantatcen?
 Aspaldian hire botcic,
 Nic ez diat entçuten;
 Ez orenic, ez mementic.
 Ez diat igaraiten
 Hi gabe gogorra.

Le lecteur renonce à comprendre, je pense. Je viens à son aide; je traduis :

Oiseau, chante aimable; — où peux-tu être chantant? — Depuis longtemps tes chansons, — moi, je ne les entends plus; — ni heure, ni moment, — je ne passe — sans t'avoir présent à l'esprit.

Je reviens à la question. L'impossibilité pour les Romains de comprendre et de parler le cantabre, l'impossibilité pour les modernes de comprendre et de parler le basque, ont-elles dépendu, — il im-

porte de se bien fixer à cet égard, — de ce que le cantabre ne pouvait être « articulé », et de ce que le basque est « *âpre et barbare* » ?

En aucune manière. — Ces accusations ne sont en rien fondées. Il est difficile de comprendre et d'apprendre le basque, mais il est facile aux moins habiles de le prononcer. Pour qui le veut écouter sans parti pris, sans s'étonner de n'y rien comprendre, il a une accentuation énergique, une résonnance harmonieuse. On lui trouve la saveur des fruits mûris en plein soleil dans les contrées méridionales, si supérieure à la saveur des fruits venus en serre ou avortés sous le pâle soleil du Nord.

Ce n'est point là une opinion personnelle que j'oppose aux jugements que je viens de citer. Scaliger a dit de la langue Eskuarienne : « Rien en elle de barbare, de rude, de pénible ; elle est on ne saurait plus douce et plus agréable à l'oreille ¹. » Cette appréciation est confirmée par M. Francisque Michel ². Il compare le dialecte souletin à l'ionien pour la douceur des mots et l'harmonie de la prononciation ; il dit que le dialecte labourdin répond à l'attique, que le bas-navarrais participe de l'ionien et de l'attique. Cette comparaison des dialectes

¹ *Nihil barbari, aut stridoris, aut anhelitus habet; lenissima est et suavissima.*

² *Étude sur les Basques.*

basques aux dialectes grecs n'est pas, ajoute-t-il, une réminiscence de grammaire ; il dit encore qu'il serait possible de la justifier en établissant la conformité des règles dans les rapports des dialectes de l'une et de l'autre langue.

L'appréciation des Romains à l'égard de l'idiome des Cantabres dépendait donc, et l'appréciation des modernes à l'égard de l'idiome des Basques dépend d'une autre cause : de ce que l'idiome des Cantabres n'était pas consanguin des idiomes de l'Italie, de l'Ibérie et de la Gaule, — de ce que le basque n'est pas consanguin des langues modernes dérivées de celles-là.

C'est donc parce que le cantabre était soumis et que le basque est soumis lui-même à des formes, à des principes étrangers aux langues anciennes et modernes de l'Europe ; c'est parce qu'ils ne pouvaient être ramenés à la source des langues indo-européennes, que le cantabre produisait et que le basque produit des impressions identiques quoique diversement exprimées ; — impressions qui, depuis Rome jusqu'à nos jours, ont fait aboutir à une méprise dont la linguistique a enfin révélé la cause.

Maintenant, voudrait-on qu'à l'extrémité de l'Europe occidentale et à la base des Pyrénées, dans cet espace si restreint où vécurent les Cantabres, et où

vivent les Basques, il ait existé deux idiomes de la même famille et toutefois différents, comme le sont entre eux le syriaque, l'arabe et l'hébreu, tous trois de souche sémitique; — comme le français, l'espagnol et l'anglais, tous trois de souche indo-européenne? en d'autres termes, que l'idiome des Basques ne continue pas l'idiome des Cantabres?

La supposition ne serait pas acceptable. On conçoit qu'au temps des migrations des peuples de l'Asie sur notre continent, une langue sémitique ait été importée aux Pyrénées occidentales; mais des migrations analogues ne s'étant pas renouvelées, on ne pourrait vouloir qu'une langue autre, quoique de même famille, fût postérieurement venue au même point, ni que, si elle y était venue elle se fût substituée à la première.

La persistance d'une langue est un fait semblable à la persistance d'une race. Si les envahisseurs n'anéantissent pas les vaincus, l'idiome des vaincus se fusionne avec l'idiome des vainqueurs et s'y conserve toujours reconnaissable.

Je dirai donc en finissant, parce que j'ai le droit de le dire : L'histoire obligeant à croire que les Basques continuent les Cantabres, il est obligatoire de croire que les Basques parlent l'idiome des Cantabres, qui eux-mêmes parlaient l'idiome des Sémito-Phéniciens, leurs pères.

Avec les historiographes espagnols, je n'ai eu garde de prétendre que la langue Eskuarienne se rattachait à l'époque où s'accomplit le mystère de l'apparition de la parole ; mais sans sortir du domaine de l'érudition spéculative, en m'en tenant aux remarques recueillies, aux conclusions qui en découlent, en m'étayant des appréciations des savants les plus autorisés, j'ai posé en principe, et suis fondé à croire que le basque date de ces époques où, comme l'a dit M. Littré, le mouvement d'ascension de l'humanité n'a aucune proportion avec le développement historique ; que le droit d'antiquité, si on le veut accorder à l'hébreu, ne lui peut revenir que parce qu'on a des livres hébreux et qu'il n'est pas resté de livres de Sidon et de Tyr ; que si la langue des Basques n'est pas antérieure à la langue théocratique, elle est sa contemporaine ; qu'elle a, comme la langue d'Israël, conservé la physionomie des langues sémitiques ; qu'elle est une des variétés de cette famille d'idiomes : l'idiome des Phéniciens combiné avec les idiomes de leurs auxiliaires de l'Asie ; la caractéristique la plus essentielle de l'origine et de l'antiquité des Basques français et espagnols.



CHAPITRE VII

**Justifications. — Les Maures. — Les Goths. —
La danse Eskuarienne.**

Les noms d'un certain nombre d'anciennes familles basques qui ne sont pas dérivés de l'idiome Eskuarien, appartiennent à des familles mauresques. — Circonstances qui ont déterminé l'adoption de ces familles dans la nationalité Eskuarienne. — Persistance du type Eskuarien.

Préjugés des Basques à l'égard des descendants des Goths. — Condition des familles qui, au pays basque, continuent cette race.

Les danses basques.

Les noms patronymiques basques n'ont pas toujours, comme je l'ai dit au chapitre précédent, leurs racines dans l'idiome Eskuarien; il en est un petit nombre qui font exception à la règle. Les uns appartiennent à des familles venues d'Espagne lorsque, à la constitution définitive de cette nationalité, les liens de l'ancienne fédération Eskuarienne furent

rompus, et que les Basques au sud des Pyrénées s'intéressèrent et prirent part à l'industrie et au commerce de la Péninsule. D'autres désignent des familles venues de France lorsque, à la révolution de 1789, les Basques du versant nord abaissèrent les barrières qui précédemment avaient interdit aux nationaux, sinon de pénétrer en touristes dans leur pays, du moins d'y fixer leur résidence. D'autres enfin, et c'est le plus grand nombre des noms que l'exception concerne, continuent des familles mauresques. L'adoption des familles mauresques au pays basque remonte à une date bien plus ancienne que les premières : elle date de l'époque où les Maures furent tout-puissants dans la Péninsule, peut-être de l'époque où ils en furent chassés.

Les circonstances qui déterminèrent cette dernière adoption sont trop caractéristiques pour qu'il n'y ait pas intérêt à les faire connaître.

Au commencement du VIII^e siècle, les Sarrasins, les derniers envahisseurs de la race sémitique en Europe, avaient, par Gibraltar et sous la conduite d'un général nommé Muca, pénétré en Espagne ; ils s'emparèrent de la presque totalité de la Péninsule.

Ils n'imitèrent pas les conquérants qui les avaient précédés : au lieu de tenir les habitants dans la servitude et de les exploiter, ils s'efforcèrent de les re-

lever de la déchéance où les dominations successives les avaient poussés et maintenus ; ils révélèrent au milieu d'eux le génie civilisateur et y déployèrent l'activité industrielle de la race de Sem.

L'Espagne, qu'ils avaient trouvée barbare, leur dut une splendeur dont les rayonnements ne se sont pas effacés. Les Maures, a dit M. Duruy¹, laissèrent derrière eux, « sur le sol, des monuments d'une exquise élégance, une agriculture, une industrie perfectionnées ; dans les mœurs, les costumes, les meubles, des détails pittoresques ; dans la langue, plus d'un mot sonore ; dans la pensée même, un tour de politesse délicate et fleurie que ne connaissaient point les rudes conquérants du Nord. »

Les Maures, lorsqu'ils devinrent prépondérants en Espagne, avaient tenté d'étendre leur domination à la France ; ils en furent repoussés. Leur roi Abdérame fut, en 732, battu à Poitiers par Charles-Martel.

Les craintes que l'agression et les préventions que la foi religieuse de « ces mécréants, abominables sectateurs de Mahomet », avaient fait naître en notre pays, y subsistèrent.

Pour se garder des représailles qu'ils avaient provoquées de la part de la France, il importait aux

¹ *Histoire des temps modernes*, chap. IV.

Maures d'avoir des postes d'observation aux points expugnables des Pyrénées ; ils obtinrent les concessions nécessaires des Basques, qui, peut-être par un sentiment instinctif de la communauté de race, vivaient en bons termes avec eux.

Lorsque leurs coreligionnaires furent expulsés de l'Espagne, les Maures qui formaient ces avant-gardes se fondirent par des alliances avec les Basques.

Il est également supposable que les Basques, qui pour la plupart étaient restés pasteurs comme les Sémites, leurs patriarches, s'ils n'acceptèrent pas les bienfaits de la civilisation que leurs puissants voisins leur pouvaient dispenser, avaient au moins compris leur supériorité dans la culture des terres.

Ils ne les eussent pas appelés pour avoir des filatures et des ateliers de tissage, comme les Maures en avaient créés à Grenade, à Séville, à Cordoue ; mais ils leur demandèrent de les initier dans la science agricole, et leur durent le maïs et le blé noir qui continuent le souvenir de ce peuple : en Italie sous le nom de *grano turco*, en France sous le nom de blé *sarrasin*.

On admet aussi que plusieurs des familles mauresques greffées au pays basque continuent des médecins arabes que les Basques fixèrent auprès d'eux par des avantages importants.

Je ne jugerai pas, à propos de cette indication, si la pratique médicale était sérieuse alors autant qu'elle l'est aujourd'hui, et si le secours qu'elle empruntait à ses formules ne ferait pas, de nos jours, soupçonner un docteur de sorcellerie ; il est au moins certain qu'elle conférait un sacerdoce à ceux des Maures qui en possédaient le secret ; et que, mieux que chez les autres peuples de l'Europe, barbares à ces temps-là, ses adeptes en avaient exclu l'empirisme.

Chez les Maures, le génie civilisateur, éteint partout ailleurs, brillait d'un vif éclat. Son flambeau, qui révéla à leurs architectes, à leurs poètes, les chefs-d'œuvre que nous applaudissons dans les ruines de leurs palais et dans leur poésie, avait, on peut le croire, révélé à leurs médecins les premières et les meilleures notions de la science rationnelle.

Au XII^e siècle, la fortune commença à se tourner contre les Maures.

Les Celtes-Espagnols, concentrés dans le petit royaume d'Oviedo, firent, d'après un chroniqueur français, « une merveilleuse déconfiture de ces infidèles » ; — en 1233, Alphonse « en occit deux cent mille », ni plus ni moins.

Sous le règne d'Isabelle et de Ferdinand, les fondateurs de l'unité nationale, ils furent traqués sans relâche ; ils perdirent Gibraltar, puis Alhama, le

boulevard de leur capitale, et subirent à Grenade une défaite désastreuse.

Ce fut la dernière des « 3700 batailles » que les chrétiens leur avaient livrées.

Ceux des Maures qui, en abjurant leur foi, avaient obtenu de rester en Espagne, furent contraints par Philippe II à changer de nom, à abandonner l'idiome et le costume de leurs ancêtres, « à ne pas posséder une arme, pas même un bâton ferré ».

Ceux qui se trouvaient assez à proximité de la frontière de France, pour se soustraire à d'aussi dures conditions, abandonnèrent l'Espagne et furent recueillis au pays basque.

C'est par l'un ou l'autre de ces modes que s'explique l'adjonction de l'élément sémiti-maure à l'élément sémiti-phénicien des Pyrénées occidentales.

Je ne suis point un sectateur de Mahomet ; je n'ai été qu'impartial en formulant à l'endroit des Maures un jugement favorable. Je comprends les haines que les peuples d'Espagne leur avaient vouées : ils étaient envahisseurs ; — mais les préventions persistantes à leur égard, mais les anathèmes que leur prodiguèrent les prédicateurs d'alors?...

Ils adoraient un dieu que les chrétiens croyaient devoir abhorrer ; c'était là un tort irrémissible. Qu'im-

portait qu'ils fussent bons, magnifiques, intelligents, généreux, chevaleresques; qu'à l'exemple des Juifs ils tinssent Abrabam pour leur ancêtre; qu'ils eussent foi en un Dieu créateur et rémunérateur; — qu'ils n'eussent pas en Espagne «éteint la religion chrétienne; — qu'ils n'eussent pas obligé les naturels du pays à embrasser le mahométisme¹»!

Quand ils cessèrent d'être victorieux et puissants, on se montra pour eux sans miséricorde.

Lorsque, en 1610, l'Espagne et l'Inquisition furent assez fortes, assez vaillantes, assez aveugles: l'Espagne pour conquérir «son unité religieuse» et pour sacrifier son industrie et son commerce;—l'Inquisition pour expulser ceux qu'elle avait d'abord consenti à oublier, un groupe de Maures traqués, éperdus, passa en France et sollicita vainement de se fixer dans les landes stériles de la Guienne.

Le refus était barbare; il était impolitique. La présence des Maures sur ce désert n'eût pas créé un danger politique ou religieux. Les Maures auraient été absorbés dans des populations voisines; ils seraient devenus chrétiens comme le devinrent ceux de leurs coreligionnaires que le pays basque adopta.

La concession d'un territoire sans valeur appré-

¹ *Parallèle entre les Religions*, par le P. capucin Brunet, 1792.

ciable, l'aumône de la France, ils les eussent payés d'un prix immense, d'une fortune inexprimable.

Qu'on me permette de m'arrêter à cette dernière indication. Je tiens à prouver qu'elle est plus que spécieuse, je tiens à prouver qu'elle est vraie.

Saint-Jean-de-Luz qui, aux xvi^e et xvii^e siècles, avait une population de plus de dix mille âmes, et qui armait plus de quarante navires pour la pêche de la baleine, a été, en 1675, envahi par la mer. Depuis, la mer a renversé les obstacles que Vauban et Napoléon I^{er} avaient opposés à ses attaques redoublées. Saint-Jean-de-Luz n'a pas cessé d'exister, mais le chiffre de sa population s'est réduit à deux mille âmes ; son port a été annulé ; les petits navires qui viennent encore à la plage s'en éloignent par les gros temps, pour n'être pas jetés à la côte.

Plus loin, des sables accumulés ont amoindri l'embouchure de l'Adour, rendu difficile et dangereux l'accès de Bayonne, et paralysé en partie le mouvement de la navigation à ce port.

La Gironde reçoit toujours des navires d'un fort échantillon ; mais ces navires, pour remonter à Bordeaux, sont souvent obligés de réduire leur tirant d'eau en Garonne, soit de transborder sur des allèges une partie de leur chargement.

Notre littoral, de la côte de l'Espagne à la Gironde, n'a donc pas un port qui réponde aux besoins que la

consommation intérieure développe chaque jour, et qui, en cas de guerre maritime, puisse offrir un refuge aux navires de commerce, une station aux navires de l'État.

Les centres de populations que Saint-Jean-de-Luz et Bayonne approvisionnent, n'eussent pas perdu l'avantage des importations directes; — Bordeaux eût, bien avant Louis XV, conquis la prépondérance commerciale dont il jouit sous le règne de ce prince, et, depuis, il ne l'eût pas perdue en partie; — Arcachon ne serait pas dans l'attente des grandes destinées que M. Lamarque de Plaisance lui a promises lorsqu'il mit cette devise à son blason municipal: «*Heri solitudo, hodiè vicus, cras civitas*», si les Maures, chassés de l'Espagne, eussent obtenu l'asile qu'ils sollicitaient sur nos landes désertes.

Les Maures auraient appliqué leurs connaissances agricoles à la transformation du pays; ils auraient desséché les marais pestilentiels, creusé les canaux, fixé les dunes, changé en terres fertiles ce pays couvert d'ajoncs et de bruyères, qui nourrit à si grand'peine de rares troupeaux; ils eussent largement ouvert, en le défendant par des travaux d'art, le canal qui unit à l'Océan le bassin d'Arcachon; ce bassin, ils l'eussent fait servir à l'écoulement régulier des eaux de la lande; en le faisant plus profond, ils l'eussent rendu accessible aux grands

navires; enfin ils eussent doté leur patrie adoptive d'un port sans pareil en Europe.

Cette digression m'a fait sortir du plan de mon étude; j'y reviens.

Les Basques comptent dans leur nationalité un certain nombre de familles mauresques qu'ils avaient adoptées autant par un sentiment instinctif de la communauté d'origine qu'en vue de l'intérêt qu'ils y devaient trouver.

Les différences typiques qui, on le peut croire, existaient entre les Maures et les continuateurs des Cantabres, s'effacèrent comme s'étaient effacées celles qui distinguaient les navigateurs phéniciens de leurs auxiliaires de la Bactriane.

La concentration de ces éléments forma le type caractéristique des Basques modernes; elle le marqua d'un signe de vigueur, d'intelligence, de beauté et d'originalité qui n'a pas cessé de le distinguer.

« On pressentait de temps immémorial, a dit le savant professeur M. Fonssagrives, que le défaut de croisement des familles entre elles diminue du même coup les chances de bonne conformation, de vigueur et de longévité des enfants qui en naissent¹. »

Vraie pour les familles, la remarque est vraie

¹ *Entretiens familiers sur l'hygiène*. Paris, 1869.

pour les peuples. Le fusionnement des peuples du Nord et du Midi, de l'Orient et de l'Occident, est utile au développement du règne hominal, parce que dans le grand nombre se perdent les influences héréditaires qui font déchoir les races.

Cette doctrine a une contre-partie dont l'autorité est tout aussi incontestable.

Les races pures n'ont pas besoin de se renouveler.

La nationalité Eskuarienne l'a démontré, et c'est avant tout sur les Basques que M. Michelet eût dû se fonder pour dire que les croisements humains qui abaissent les individus ou qui avortent lorsqu'ils sont faits d'une manière indiscrete, élèvent les races et les individus lorsqu'ils sont préparés avec circonspection; en d'autres termes, que la puissance et la beauté viennent de la *parfaite harmonie des semblables*.

La persistance des types originels dans les populations depuis longtemps unifiées de la France, n'est pas moins évidente que chez les Juifs et les Bohémiens, qui toujours ont vécu à part.

« Les grands appétits des paysans de la Flandre, la finesse traînarde et pesante des villageois Normands, l'entreprise et l'entre-gent des Comtois, le nonchaloir élégant des Tourangeaux, la violence sanguine des riverains du Rhône, sont des traits

que la civilisation homogène ¹», et, ajouterai-je, la puissance d'assimilation que la France possède, n'ont pas effacés dans nos campagnes.

Le fait analogue est bien autrement évident chez les Basques. N'en eût-on pas été témoin, hésiterait-on à croire avec M. Louis Figuier ², que les Basques «diffèrent de la race indo-européenne autant par leur langue que par leur *chevelure*», qu'on ne ferait au moins aucune difficulté d'accorder que les Basques, restés jusqu'à nos jours en dehors de toute fusion, ont conservé dans sa pureté le type des peuples sémitiques dont ils sont formés.

Cette persistance, je puis l'affirmer. Lorsqu'on a vu les Basques chez eux, partout où le hasard met en présence d'un individu de leur nationalité, cet individu, on ne peut manquer de le reconnaître.

La résistance des Basques aux adulations communes est, de nos jours encore, mise en une évidence singulière par leur répulsion à l'endroit d'un très-petit nombre de familles qui vivent éparses dans leur pays. Ces familles sont les rejetons des Goths que Clovis vainquit à la bataille de Vouillé.

¹ Edmond About.

² *Année scientifique*, 1864.

En France, entre autres noms, on leur avait donné celui de Giézitains; sans doute en souvenir de « la lèpre blanche comme neige ¹ » dont, comme Giézi leur chef, ils étaient, paraît-il, affligés.

Longtemps, en France et en Espagne, les Giézitains furent l'objet des plus durs traitements.

A Bordeaux, en 1611, il leur était enjoint de quitter la ville, à moins qu'ils ne professassent la religion catholique.

Dans les campagnes, on les accusait d'ensorceler bêtes et gens, d'entretenir un commerce avec l'esprit du mal; et il fallut qu'un arrêt du parlement de la capitale de la Guienne défendît, en 1738, de faire aucune différence entre eux et les autres habitants, pour contenir à leur égard les insultes persévérantes et les mauvais traitements.

Le préjugé s'effaça; les Goths se confondirent complètement aussi bien dans les populations de l'Espagne que de la France. On ne saurait plus les y distinguer aujourd'hui; leur souvenir s'y est même complètement perdu.

Dans le Béarn, la fusion s'accomplit avec plus de lenteur. Aujourd'hui encore on y distingue les *cagots*, mais on ne les regarde plus comme une population

¹ La Bible, liv. *Des Rois*.

réprouvée : de Marca , l'historien béarnais , les a vengés depuis longtemps du reproche qu'on leur faisait d'être infects et ladres.

Les Basques, moins généreux, tiennent toujours leurs *agotacs* à distance : ils leur appliquent encore ces paroles d'Élisée à Giézi, qui avait abusé de sa confiance en tirant profit de la guérison de Naaman, général du roi de Syrie, que le prophète avait gratuitement opérée : « Vous avez reçu de l'argent et des habits pour acheter des plants d'olivier, des vignes, des bœufs, des brebis, des serviteurs et des servantes; mais aussi la lèpre de Naaman s'attachera à vous et à toute votre race pour jamais. »

Les Basques savent le nombre de leurs *agotacs* dans chacune de leurs communes ; s'ils leur rendent justice en quelque chose en disant qu'ils sont doux, intelligents, adroits et bien constitués, que leurs femmes par la beauté de leur teint l'emportent sur les basquaises, ils complètent le signalement dans des termes moins favorables : ils prétendent qu'ils ont les yeux gris, le nez camus, les lèvres grosses, le lobe auriculaire très-court; que leur air est triste, sans expansion; qu'ils sont présomptueux, hableurs, dissimulés, avides, de mauvaise foi, lascifs ; enfin qu'ils sont restés juifs, et qu'ils ne se font baptiser que pour se guérir de la lèpre.

Les Basques y font, on le voit, aussi peu de façon que Rabelais qui ajoutait à leur nom celui de « bêtes puantes » ; — qu'Ambroise Paré qui comparait leur tempérament à celui du chat, et que Pierre de l'Ancre qui les représentait comme à demi diables, à longs poils, naissant sur les chemins ou au milieu des champs et se livrant à des battelages comme les sorciers au sabbat.

Au pays basque, il était interdit aux agotacs de se mêler aux fidèles réunis dans l'église et dans les tribunes. Il ne leur était permis d'assister aux offices qu'en dehors ou sous le porche des églises. Ils y avaient un bénitier distinct. A l'église de Saint-Pée, on leur accordait la faveur d'une sorte de vestibule, mais avec une entrée spéciale. Le clergé, dans la rédaction des actes dont il avait le soin, faisait suivre leurs noms de la dénomination infamante d'agotacs. Il leur était défendu d'avoir du bétail, et on ne leur tolérait qu'un cochon pour leur provision, qu'un âne ou un cheval pour le transport des outils nécessaires à leurs professions ordinaires de potiers, de tisserands, de charpentiers, de fossoyeurs. Dans les cimetières, ils étaient enterrés à part ; leurs tombes y étaient rangées sur le pourtour du champ de repos, dont le centre était réservé aux sépultures des Basques ; enfin, jusqu'au commencement du siècle on leur refusa le droit de placer des croix sur leurs tombes.

Les Agotacs, paraît-il, ne réclamaient que rarement l'honneur d'être ensevelis dans ces cimetières aristocratiques ; c'est dans les champs qu'ils déposaient leurs morts, et toujours si discrètement que les Basques, ne trouvant jamais la trace d'une sépulture, en vinrent à croire que les Agotacs ne mouraient jamais, et mieux, que ces maudits dévoraient les trépassés.

M. Francisque Michel a, dans son *Étude* savante sur la race des Cagots, — étude à laquelle j'ai emprunté nombre de détails qui précèdent, — reproduit la complainte d'un poète Eskuarien moderne qui prouve la persistance du préjugé qui sépare les Basques des Agotacs, et révèle l'usage que l'avarice d'un père en peut faire à l'occasion.

Je la résumerai.

Une jeune fille, « ses beaux yeux pleins de larmes », raconte à un berger qu'elle aime et dont elle est aimée, que son père s'oppose à leur amour parce qu'il est agotac. « Aurais-je, dit le berger, osé vous regarder si j'appartenais à cette race? »

Il explique alors à sa maîtresse à quels signes un agotac est reconnaissable. La jeune fille regarde ingénument aux oreilles de son amant. « Non, dit-elle, vous n'êtes point un de ces gens-là. Je dirai à mon père que vos oreilles sont d'égale grandeur. »

« Ah ! ah ! répond le berger, si j'avais été riche, votre père m'eût-il accusé d'être agotac ? »

Beaucoup de préjugés se sont, depuis 1789, effacés au pays basque; et cependant ceux même qui, parmi les Basques, se prétendent très-avancés dans la voie du progrès, tiennent toujours à distance les descendants des Goths; ils ne consentent pas à les admettre par le mariage dans leur nationalité jalouse. Ils n'en usent plus durement avec eux, mais il s'en faut qu'ils les aiment; ils conservent à leur égard des défiances et des répugnances profondes.

Que l'on compare la condition de ces parias à celle des Basques les moins fortunés et les plus obscurs. Ces Basques, à l'occasion, n'hésitent pas à témoigner déférence et même enthousiasme pour ceux de leur nationalité qui se distinguent par leurs vertus et par la supériorité de leur intelligence ou de leur fortune; mais ils n'admettent pas, — ailleurs je l'ai dit, — qu'ils leur soient inférieurs par la naissance. Ils sont vis-a-vis de ces « Agourréac » égaux par la noblesse originelle. Si pauvres qu'ils soient, comme eux ils ont dans leur chaumière la qualité nobiliaire d'Etcheco-Yauna.

Les préjugés et l'orgueil des Basques sont injustes. Je ne les approuve pas, je les constate: ils apportent un témoignage important à la thèse sou-

tenue que les Basques, à l'époque même où nous sommes, résistent instinctivement au progrès moderne, et qu'ils ne sont pas sortis de cette réserve, de cette défiance qui distinguèrent les Cantabres, leurs ancêtres.

Ma théorie sur les origines des Basques ne s'est pas faite d'emblée : elle s'est dégagée de la négation d'abord, et puis du doute ; elle ne s'est lentement affirmée qu'à la suite de consultations sans nombre que j'ai demandées à l'histoire, à la géographie, à la linguistique, à tous les ouvrages où il était fait mention des Cantabres et des Basques.

Les convictions ainsi acquises se sont fortifiées aussi, le dirai-je ? par des indications qui n'auraient aux yeux des lecteurs la valeur que je leur ai trouvées que si elles étaient énoncées avec de longs développements. Je puis, pour ce motif, hésiter à les inscrire ici, et à donner, sans grand profit, une extension excessive à mon travail.

Cependant, pour qu'on juge de l'opportunité de ma réserve, du bénéfice que j'aurais trouvé à n'en pas suivre les conseils, et, comme Pline le Jeune, à « jeter dans ma cause des moyens de toute espèce pour en recueillir ce qui pourrait venir à bien », qu'il me soit permis de produire une de ces justifica-

tions que je dois au hasard de mes pérégrinations au pays basque.

Le sénateur Joseph Garat a dit que les ancêtres des Basques avaient apporté aux Basses-Pyrénées les danses de l'Asie¹. L'épithète d'astronomiques qu'il a appliquée aux danses basques m'avait causé une surprise défiante. L'amour enthousiaste que le savant portait à son pays ne lui avait-il pas fait trop complaisamment accepter une qualification aussi extraordinaire ?

Comment vérifier la justesse de l'assertion ?

J'avais vu les farandoles des Basques, leurs danses nationales — le Muchico. — Leurs bonds passionnés, mêlés de cris stridents, surexcités par les grelots et les ronflements du tambourin, ne simulaient pas, à mes yeux, je l'avoue, le mouvement harmonieux des astres qu'un poète inconnu surprit en regardant aux étoiles et qui lui inspira les vers suivants :

J'assiste à cette fête infinie et sacrée
 Où, sous les voiles bleus de la voûte éthérée,
 Les sphères font, la nuit, un chœur universel :
 Je contemple, ravi, leurs valse et leurs rondes.
 J'entends l'archet divin qui dirige les mondes
 Au bal éblouissant du ciel.

¹ Chap. II, p^o 65.

L'occasion me fut pourtant donnée de reconnaître que l'enthousiasme de l'érudit n'avait pas été surpris.

Le lecteur jugera de même s'il consent à me suivre à Biarritz. Je l'invite à une représentation théâtrale, à une scène chorégraphique au bord de l'Océan, sous le beau ciel de notre France occidentale.

Les falaises qui dominant la plage de Biarritz ne sont pas encore couvertes de jardins, de villas, d'hôtels, de monuments religieux et de palais impériaux : elles sont, ici et là, semées de pauvres maisons de pêcheurs. La décoration réservée à la représentation promise est pourtant splendide.

Le soleil est à son déclin ; ses rayons illuminent la cime des vagues qui se brisent aux écueils et préludent aux harmonies solennelles de la nuit. A gauche, se dressent les Pyrénées, sombres à leur base, resplendissantes à leurs sommets. Puis les terrains s'abaissent ; ils vont de colline en colline, empruntant aux forêts, aux cultures alternées les nuances les plus variées, se relier aux découpures que font sur le ciel les clochers et les remparts de Bayonne.

Les temps ne sont pas venus où sur la scène décrite se presseront les baigneurs de tous les points de la France. Les spectateurs, ce sont les pêcheurs

de Biarritz et leurs familles. Femmes et jeunes filles sont groupées au hasard ; les enfants se roulent sur les algues ; les hommes sont debout, un filet à l'épaule, un aviron à la main, ou cambrés sur leur bâton traditionnel.

Les acteurs, les voici : un vieillard, un jeune homme et une jeune fille. Le vieillard est sérieux, maigre, musclé ; le jeune homme a une taille souple, élégante ; tous deux ils ont la physionomie des Basques de race pure. Ils portent le costume national : culotte courte de velours sombre, serrée aux reins par une ceinture de laine rouge ; un béret bleu ; des souliers de corde. Leurs cheveux, coupés carrément sur le front, s'allongent en arrière sur le col ; leurs vestes sont posées à terre.

La jeune fille, — l'enfant du vieillard — et la sœur du jeune homme, — a la beauté et la distinction des Eskuariennes. Un jupon de futaine rouge ; — sa chemise, écourtée aux manches, entrebâillée au col ; un foulard jaune noué en arrière sur de beaux cheveux noirs, tordus en chignon, composent sa toilette théâtrale.

Le jeune homme gratte une guitare ; le tambour de basque ronfle sous les doigts de sa sœur. Le vieillard entre en scène, il danse...

La danse est une manifestation de la jeunesse.



Le vieillard qui danse est plus que ridicule, il est sacrilège. Si obscur qu'il soit et dansât-il pour une aumône, on doit s'affliger devant lui autant que l'on s'étonne à la pensée du roi David lorsque, couronné en tête, il dansait devant l'arche, comme au souvenir de Louis XIV régaland à Versailles les belles dames de ses jetés-battus et de ses pirouettes.

Ainsi que Victor Hugo le fait dire à François I^{er} par le vieux sire de Saint-Vallier :

Nous avons tous les deux au front une couronne
Où nul ne doit lever de regards insolents :
Vous, de fleurs de lys d'or, et moi de cheveux blancs.

Eh bien ! ce vieillard, — ce paysan dansant en culottes courtes, — apparaît magnifique. Pourquoi ? je cherche et ne puis l'expliquer. On note les mouvements chorégraphiques comme les modulations du chant ; mais les poses, la marche de ce vieillard, il serait impossible à un faiseur de ballets d'en marquer l'harmonie, pas plus qu'il n'a été possible de traduire la danse de Taglioni.

Il ne bondit pas, il ne court pas, il n'agite pas violemment les bras ; il *mime* avec calme, avec une noblesse indescriptible ; puis, saluant les spectateurs avec un geste grave, il prend la mandoline aux mains de son fils.

Les jeunes gens entrent en scène : leur danse est

plus vive, plus compliquée, sans cesser d'être magistrale. Elle ne rappelle aucune des danses folles et brûlantes de l'Espagne, ni les danses grotesques de nos campagnes de France, ni ces danses hideuses des faubourgs dont le contrôle est déferé aux magistrats infimes de la police; elle n'a ni les caractères voluptueux ou sémillant, ni les caractères pastoral ou guerrier des danses de nos théâtres; elle a pourtant une poésie vraie, profonde; laquelle?

Cette question, nous l'avons déjà faite sans y pouvoir répondre. Les poétiques manifestations du mouvement, les yeux en font jouir l'intelligence; mais elles sont intraduisibles par la parole. Quel nom cependant donner à ces danses?

Ce nom, la scène finale va nous le révéler.

Le jeune homme s'est arrêté; il a croisé les bras, donné à son visage une expression radieuse et pris une pose olympienne.

La jeune fille tourne lentement sur elle-même, en décrivant un cercle autour du jeune homme qui la suit d'un œil bienveillant et superbe. Lorsqu'en son évolution la danseuse cesse de le voir, ses yeux se ferment languissamment; mais dès qu'elle se retrouve sous son regard, elle tressaille, elle exprime un bien-être ineffable et le contemple avec